

PER
B-226

S

2911/29 160

LE BULLETIN DE LA FERME

ORGANE DES CULTIVATEURS DE PROGRÈS



FONDÉ EN 1913

PARAIT TOUS LES JEUDIS

Bibliothèque St-Sulpice
340 rue St-Denis
24-1-8-34

ADMINISTRATION: 111 COTE DE LA MONTAGNE,
(Edifice Morin), QUÉBEC

ABONNEMENT: CANADA, EXCEPTÉ CITÉ DE QUÉBEC ET PAYS

QUÉBEC 75c
ANGERS \$1.50

VOLUME XII, No 43

QUEBEC

LE 23 OCTOBRE 1924

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE

VOUS FOURNIRA

Des Instruments Agricoles de la célèbre marque Oliver.
Des engrais chimiques réputés comme le phosphate Thomas Belge.

Des engrais alimentaires de première qualité, tels que son, gru, farine, orge, blé d'inde.

De la broche à foin pour suffire à votre belle récolte.

Du papier à couverture, des pneus, de la gazoline, des peintures, de la broche à clôture, etc. etc.

C'est le moment de commander en quantité, afin de vous protéger contre les hausses du marché.

ENVOYEZ-LUI

Vos animaux vivants, bêtes à cornes, moutons, agneaux, porcs, volailles.

Vos œufs frais qui obtiendront des prix élevés.

Votre beurre et fromage qui sont de nos spécialités.

Votre miel et les produits de votre ferme.

ET VOUS, COMME NOUS, SEREZ SATISFAITS

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, :: 114 Rue St-Paul-Est, Montréal.

Voir conditions de notre grand concours d'abonnement, pages---768, 776 et 777.

23

23

23

PANIER AUX LETTRES

Nos abonnés l'ont-ils?—Demande.— Je reçois le "Bulletin de la Ferme" depuis mars 1923 et je voudrais faire relier en un volume tous les numéros de l'année 1923. Peuvent-vous me procurer les numéros de janvier à mars 1923 pour compléter le volume, et me dire aussi où dois-je m'adresser pour faire faire ces travaux de reliure.

Je crois que c'est le moyen le plus pratique de conserver le Bulletin de la Ferme, qui renferme de nombreux et précieux renseignements pour nous.

Bien à vous,
Un jeune Agriculteur, St-Prospère.

P. S.—Répondez s.v.p. par voie du Bulletin de la Ferme, Panier aux lettres.

Réponse.—Lo N'importe quel relieur de Québec fera ce travail. L.-G. Chabot, Jérémie Richard, Ernest Tremblay, "Le Soleil", etc;

20 Nous pouvons vous fournir les numéros demandés, mais nous n'avons plus de copies du numéro du 1er mars. Si quelqu'un de nos abonnés en avait et pouvait en disposer il serait bien aimable de nous en informer, ne fut-ce que par carte postale.

Tribune libre.

(Ce journal n'assume aucune responsabilité quant aux opinions exprimées en tribune libre. Voir aussi "note de la rédaction" qui suit cette lettre.)

AH, OUI!!!

Et nos \$\$\$ -- ???

Monsieur le Rédacteur,

Dans une tribune libre de votre édition du 25 septembre, un monsieur qui signe Canadien d'abord invite les citoyens du Québec à contribuer libéralement à l'exposition de Toronto, à la fréquenter plus que jamais, à y exposer le plus possible de produits du Québec. Parlant de la récente Exposition nationale de Toronto, Canadien d'abord dit, et avec raison :

"Des fabricants de la Province de Québec auraient trouvé des acheteurs dans la province sœur; notre industrie se serait conséquemment développée davantage et nos relations n'en seraient que devenues meilleures."

Cela est très vrai, et j'en suis.

Canadien d'abord, continue: "Nous avons l'assurance de personnes autorisées que les directeurs de l'Exposition de Toronto seraient enchantés de voir Québec s'annoncer chez elle".

Pour ça, mon vieux, je te crois encore.

Puis Canadien d'abord, se demande: Serait-ce la crainte qui nous retient?

Les Canadiens, d'abord, et ensuite, n'ont jamais passé pour avoir frette aux yeux, à preuve que, sans avoir jamais eu la chair de poule, d'innombrables québécois ont secoué la poussière de leurs bottes dans des villes beaucoup plus éloignées et plus tough que Toronto et coudoyé des gens à peu près aussi ignorants et fanatiques que les malheureux lecteurs de l'Orange Sentinel, et presque aussi hypocrites que son rédacteur—

Donc ce ne peut être la crainte qui nous empêche de fréquenter soit les expositions de Toronto, soit Toronto elle-même, je veux dire les deux Toronto: la Toronto d'affaires et à l'esprit large, et la Toronto Sainte N'y-Touche.

Canadien d'abord termine par :

"Dans le cas que nous mentionnons elle (la crainte), n'a pas sa raison d'être, car nous avons l'assurance de personnes autorisées que les directeurs de l'Exposition de Toronto seraient enchantés de voir Québec s'annoncer chez elle. Profitons donc des avances qu'on nous fait

et travaillons pour le plus grand bien de notre province.

Tout cela a du bon sens, du gros bon sens —horse sense—comme disent nos amis de Toronto, et je l'admets.

Mais ce qui en a moins, ou plutôt ce qui n'en a pas du tout, et ce que je ne puis admettre, ô! mais nullement! c'est que lorsque les Canadiens-français—ou anglais—du Québec visitent leurs frères de Toronto, comme dit Un Canadien d'abord, certains de ces chers frères refusent péremptoirement d'accepter—en retour de leurs services ou de leurs marchandises—l'argent, les billets de banque de la Province de Québec, et motivent assez laconiquement leur refus par ces trois mots: **Quebec money, no!** qu'ils accompagnent d'une moue dédaigneuse et assez peu fraternelle.

Ce fait, si étonnant et si incroyable soit-il, était universellement rapporté par la presse il y a quelques jours—et personne n'y a contredit.

J'ose croire, fraternellement, qu'il n'est imputable qu'à un petit, à un fort petit nombre de Torontoniens, à des métèques sans doute, ou à des disciples du savant M. Hopkins, qui se seraient imaginé que la Home Bank avait vu le jour et perdu la vie dans le Québec.

Quoiqu'il en soit, de tels gestes, et semblable mentalité ne sont guère de nature à nous attirer à Toronto comme l'aimant attire le fer.

Mais nous pouvons espérer que, mises au courant de cette vilaine et balourde action, les autorités de la magnifique Exposition Royale qui se tiendra à Toronto du 18 au 26 novembre s'efforceront de faire comprendre à qui de droit que les banques du Québec sont choses bien distinctes.. de la défunte Home Bank; aussi que si nous devons aller à Toronto avec confiance, ce sentiment doit être réciproque.

Le Farmer's Advocate, grand organe rural Agricole d'Ontario, qui s'est toujours montré loyal et sérieux, pourrait aussi donner dans ce sens un bon coup d'épaupe, puisque sa mentalité paraît être exactement la même que celle de monsieur Canadien d'abord.

Avec remerciements,

Monsieur le Rédacteur,

Votre etc,

Québécois, alias Canadien d'Abord.

Note de la rédaction.—Nous avons quelque peu différé la publication de cette lettre. Nous avons voulu la soumettre d'abord à celui de nos représentants qui s'occupe pour nous à Toronto des intérêts agricoles des Canadiens-français. Or voici ce qu'après enquête il nous écrit de Toronto même.

"Le refus de billets de banque du Québec est le fait de petits vendeurs de gazoline sur la route de Toronto. Et ces petits mercantils ne sont ni canadiens-anglais ni autres. Ce sont généralement des étrangers, et pas même des métèques, comme dit votre correspondant.

Notre représentant ajoute, en substance:

"Je viens de passer une quinzaine à Toronto même, j'ai assisté à des réunions et à des dîners d'hommes d'affaires de toutes les nuances, y compris des "jaunes", et je puis vous assurer que sous le rapport affaire ces messieurs n'ont pas de telles petites. Pour eux l'argent n'a pas de couleur, et celui du Québec est tout particulièrement bienvenu parmi eux,—évidemment parce qu'on le sait solide." Dont acte—

SOMMAIRE des principaux sujets traités dans ce numéro.

2e page de la couverture: Panier aux lettres; Tribune libre; Page de la Coopérative Fédérée de Québec; Le Concours du Bulletin de la Ferme, ses conditions; Grains de Sagesse; Le Radio; A chacun le sien; C. L'Habitant; Revue de la huitaine: Pierre Foulle-Partout; Le 4e concours de Labours, à La Rivière-du-Loup; Exposition du comté de Bonaventure; Un éleveur québécois à Milwaukee; M. Arthur Légaré; Actualités avicoles: Des poules du Québec en Belgique; Chez nous; Le Coin des jeunes; Les anniversaires d'octobre; La loi pour tous; Revue des marchés, Gravures, etc.; Voir, pages intérieures, détails concernant le grand concours d'abonnements du Bulletin.

**BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA**

Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé.....\$5.000.000

Capital versé et réserve.....\$4.500.000

L'agriculteur progressif trouve son profit à se tenir constamment en contact avec une institution financière solide.

Cette Banque donne une attention toute spéciale aux affaires qui lui sont confiées par les cultivateurs; elle compte maintenant 314 bureaux (Succursales et Sous-Agences) dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.

En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs.

Votre compte de Banque est votre meilleur ami

**Il Voyagea de
Edimbourg à Kelowna**

ET pendant plus de deux semaines, le Pacifique Canadien appartient à ce bambin écossais qui avait été "étiçneté" et expédié vers son nouveau chez-soi dans la lointaine Colombie-Britannique.

Il posséda la grande compagnie de transport pour toutes les fins et tous les besoins, parce que du moment où il mit le pied sur le paquebot du Pacifique Canadien, jusqu'à celui où son heureux papa l'accueillit dans la vallée ensoleillée d'Okanagan, le petit Jamie McGregor eut à son service le capitaine et l'équipage du navire, les conducteurs, les garçons de table, les "porters" et tous les employés de trains, les bonnes et tout le personnel des services maritimes et ferroviaires du Pacifique Canadien. Il était à leur charge personnelle et se trouvait en même temps leur hôte respecté. Car le Pacifique Canadien avait entrepris de déposer Jamie sain et sauf au terme de son voyage de 6,000 milles.

Il est facile de constater dans l'histoire entière du Pacifique Canadien, cette attitude pleine d'égards personnels et d'amical intérêt pour les voyageurs. Ceux-ci sont les hôtes du réseau, qu'ils voyagent en simples wagons ordinaires ou qu'ils utilisent les wagons-lits à compartiments. Un personnel de serviteurs empressés et d'officiers courtois est toujours à l'entière disposition des voyageurs pour leur rendre tous les services possibles.

Vous pouvez confier vos parents, jeunes et vieux, aux soins du Pacifique Canadien et avoir l'assurance qu'ils voyageront avec confort et sécurité jusqu'à destination.

PACIFIQUE CANADIEN

Tous les Voyageurs sont les Hôtes
de la Compagnie

6-AF

Pek
5-2-20
15

ADMINISTRATION ET PUBLICATION
Abonnement payable d'avance
Canada—Excepté cité de Québec.....
Cité de Québec et pays étrangers.....
Tarif des annonces 10c. la ligne par semaine
Annonces classifiées 1c. minimum .50 sou

Volume XII

Page de la Coopérative

Le succès

Un bref aperçu
Coopérative

Affiliation de Coopératives

Pour compléter l'organisation coopérative la loi de fusion, la loi des affiliations de coopératives, idéal le jour où elles sont intelligentes, qui retirent de la coopération un succès couronné de succès ratés des plus ratés affiliés avec tous affiliés.

De nouvelles actions de la coopérative sont suffisantes pour...

Succursales et outillage

La Coopérative (St-Paul-Est.) E... Station, St-Félicien... entrepôt considéré un abattoir, une Princeville.

Ses entrepôts, ses chambres froides qu'elle reçoit.

La Coopérative moderne qui...

Ajoutons à nos paquets dans le paquetage dans le paquetage pour faire laire dans la Province.

La Coopérative gorifique pour rendre dans le bas de la ville de Québec.

Huit millions d'années

En 1923, la coopérative pour plus de huit millions d'années.

Un exemple: les trois coopératives d'engrais alimentaires ces ventes se sont élevées au premier année, le chiffre total est de... taires, par la C... livres, et la saison tels que son, gr...

numéro.

Page de la Ferme, ses L'Habitant; Labours, à fleur québécoises, à l'aires d'octo-intérieures,

ALE

1900

00.000

00.000

et en contact

qui lui sont (Succursales Brunswick et

confiés à son

ami

na

ique qui veau ue.

port arce ebob heu- illée son, les ers" tout viai- arge leur avait erme

tière d'é- les seau, s ou ents. offi- posi- s les

s et avoir t et

N

6-AF

ADMINISTRATION ET PUBLI-
Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité
de Québec..... 75c.
Cité de Québec et pays
étrangers..... 1.50

Tarif des annonces 10c. la ligne
Annonces classifiées 1c. du mot
minimum .50 sous.

Pour abonnement et annon-
ces écrire au "Bulletin de la
Ferme", 111 Côte de la Mon-
tagne, (Edifice Morin) Québec
Casier postal 129—Tél. 2 4297

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION

111 CÔTE DE LA MONTAGNE 111

QUÉBEC

RÉDACTION ET
COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux
intérêts de la ferme et du foyer
rural.

Elle est rédigée par un comi-
té de techniciens et de prati-
ciens agricoles, assistés de colla-
borateurs occasionnels et de
correspondants de diverses ins-
titutions agricoles. Toute col-
laboration est sujette au con-
trôle du directeur.

La correspondance concer-
nant la rédaction doit s'adres-
ser au Directeur du "Bulletin
de la Ferme", Casier postal 129
Haute-Ville, Québec.

Volume XII

QUÉBEC, LE 23 OCTOBRE 1924

Numéro 43

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

Le succès de notre oeuvre

Un bref aperçu du travail accompli par la
Coopérative Fédérée de Québec

Affiliation de Coopératives locales :

Pour compléter son organisation et mettre sur pied l'ins-
titution coopérative provinciale, dont le plan est défini dans
la loi de fusion, la **Coopérative Fédérée** a commencé à faire
des affiliations de coopératives locales. Elle aura atteint son
idéal le jour où elle aura réussi à grouper tous les cultivateurs
intelligents, qui comprennent les bienfaits qu'ils peuvent
retirer de la coopération bien entendue et pratiquée sur une
échelle toujours plus vaste. Dans ce travail, la **Coopérative
Fédérée** a voulu procéder lentement, mais sûrement. Le
succès couronne déjà ses efforts. Un grand nombre de coopé-
ratives des plus importantes, qui avaient demandé à être
affiliées dès le début ont été acceptées comme groupes locaux
affiliés avec tous les droits et prérogatives que procure cette
affiliation.

De nouvelles recrues nous arrivent toutes les semaines.
Et l'action de la **Coopérative Fédérée**, dans ce sens, prendra
de l'importance au fur et à mesure qu'elle disposera du per-
sonnel suffisant pour mener à bonne fin cette entreprise.

Succursales et outillage :

La **Coopérative** a son bureau chef à Montréal, (114, rue
St-Paul-Est.) Elle a des succursales à Québec, Hébertville-
Station, St-Félicien, Waterloo, Beauceville. Elle possède un
entrepôt considérable de grains de semences à Sainte-Rosalie,
un abattoir, une station avicole et une beurrerie modèle à
Princeville.

Ses entrepôts de Montréal et de Québec sont munis de
chambres froides pour la conservation des produits de la ferme
qu'elle reçoit.

La **Coopérative** possède, en outre, à Montréal, une Laite-
rie moderne qui fait la distribution du lait à domicile.

Ajoutons à cela un entrepôt avec une installation des
plus modernes pour la préparation du miel. On y fait l'em-
paquetage dans des bocaux spéciaux, et l'on a lancé une cam-
pagne pour faire mieux connaître et rendre notre miel popu-
laire dans la Province et en pays étrangers.

La **Coopérative** possède à Québec un vaste entrepôt fri-
gorifique pour recevoir les produits des cultivateurs demeu-
rant dans le bas du fleuve et dans les comtés environnant la
ville de Québec.

Huit millions d'affaires !

En 1923, la **Coopérative Fédérée** a transigé des affaires
pour plus de **huit millions**. Ses opérations ont augmenté con-
sidérablement pendant l'année actuelle.

Un exemple: en 1922, c'est-à-dire l'année avant la fusion
les trois coopératives ont vendu, 4,547,920 livres de grains et
d'engrais alimentaires. En 1923, première année de la fusion
ces ventes se sont élevées à 20,099,578 livres, dont 8,677,667
livres au premier septembre 1923. A pareille date, cette
année, le chiffre total des ventes de grains et d'engrais alimen-
taires, par la **Coopérative Fédérée**, s'élevait à 17,053,175
livres, et la saison de vente de grains et d'engrais alimentaires,
tels que son, gru, criblures, etc., ne fait que commencer.

En 1922, toujours avant la fusion, il a été vendu par les
trois coopératives réunies, pour \$159,855.83 de grains et
graines de semences de choix. Depuis janvier dernier, la
Coopérative Fédérée en a vendu pour \$230,313.56, et notons,
en passant, que les prix pour les grains et graines de semences
étaient beaucoup plus élevés, en 1922.

Une augmentation aussi considérable est la meilleure
preuve que la grande majorité des cultivateurs de cette Pro-
vince comprennent qu'il est avantageux pour eux, non seule-
ment de vendre par l'entremise de la **Coopérative Fédérée**,
mais encore de s'y pourvoir de ce dont ils peuvent avoir besoin
en marchandises agricoles.

Les pays qui ont eu à subir de grandes crises commer-
ciales et agricoles se sont relévéés très vite par la Coopération.
Sachons donc nous servir de ce levier puissant, seul capable,
en ce siècle de concurrence effrénée, de nous assurer not re
juste part de la prospérité commune.

Beurreries et fromageries :

L'industrie laitière et l'une des plus importantes de la
Province. Les efforts de la **Coopérative** pour aider à son ex-
tension, par un placement plus profitable et plus sûr de ses
produits, ont été couronnés de succès, malgré une opposition,
formidable de la part des spéculateurs dont elle dérangeait les
petits calculs. Comme résultat, le nombre des beurreries et
fromageries, qui vendent leurs produits par l'entremise de la
Coopérative Fédérée, augmente constamment. Depuis la
fusion, tout particulièrement, le nombre de ses expéditeurs a
augmenté de 30%. L'augmentation, pour les autres pro-
duits de la ferme, a atteint, dans certains cas, au delà de 100%.

Amélioration des produits :

L'un des buts que la **Coopérative Fédérée** poursuit avec
constance depuis sa fondation, c'est l'amélioration des pro-
duits de la ferme. Une plus grande quantité est une bonne
chose, mais plus d'uniformité et une qualité supérieure est
une meilleure chose encore. Et pour en arriver là, elle a eu
recours à la classification des produits.

Ici, encore, afin d'assurer toute la protection possible
aux producteurs, la classification est vérifiée par des experts
nommés et payés par les gouvernements fédéral et provincial.

En somme, à la **Coopérative Fédérée de Québec**, le
cultivateur est toujours sûr de voir ses produits obtenir les
plus hauts prix du marché:

a) Parce que toutes les ventes sont faites sur une base de
commission fixe et non de spéculation; ceci explique les com-
paraisons quelquefois désavantageuses de nos prix avec ceux
de l'extérieur pour telle semaine où le marché aura été faible,
alors que ces comparaisons, pour être loyales, devraient s'éten-
dre sur une période beaucoup plus longue;

b) Parce que tous les produits sont payés d'après leur
valeur réelle de classification, et que cette classification est
faite sans frais additionnels pour le producteur.

La **Coopérative Fédérée** s'est activement occupée de
trouver de nouveaux débouchés pour ses produits agricoles.
Elle s'est mise en communication avec des maisons considé-
rables et solvables d'Angleterre, de France, de Belgique,
d'Italie, des Etats-Unis, des Antilles et jusque de l'Afrique-
Centrale. Elle est confiante que ces démarches déclenche-
ront une augmentation notable dans son chiffre d'affaires
déjà considérable, augmentation dont bénéficieront tous les
cultivateurs.

23

23

23

Lisez les conditions de notre concours d'abonnements; et mettez vous à

	1924	OCTOBRE	SOLEIL	
			Lev.	Cou.
S	25	De la T. S. Vierge.	6 22	4 40
D	26	XX apr. PENT. et V d'Oct.	6 23	4 33
L	27	Vigile des SS. Simon et Jude.	6 24	4 37
M	28	SS. SIMON et JUDE, apotre.	6 25	4 36
M	29	De la féria.	6 26	4 35
J	30	De la féria.	6 27	4 33
V	13	(Jeûne) Vivile de la Toussaint.	6 28	4 32

*l'oeuvre tout de suite.
Les ouvriers de la première heure gagnent du temps.*

UN CONCOURS COMME IL N'Y EN A JAMAIS EU

POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Une innovation, et une aubaine pour les cultivateurs

Non, jamais, nous disent les vétérans du journalisme canadien, jamais aucun journal ou revue n'a encore offert au public agricole pareille aubaine, pareilles primes et surtout pareil choix de primes.

C'est ce que, parlant toujours du concours d'abonnement du **Bulletin de la Ferme**, nous disait encore ce matin quelqu'un qui suit depuis plus de quarante ans le mouvement et les progrès de la publicité au Canada.

Ce concours, en effet, est toute une innovation dans le genre, une notable évolution, pour ne pas dire révolution des méthodes de recrutement jusqu'ici usitées, même par la presse agricole.

D'ordinaire, hélas! ces concours de recrutement—annoncés à son de trompe et à pleines pages et longtemps à l'avance—n'offrent à leurs lecteurs que des choses plutôt brillantes qu'utiles ou nécessaires, et dont le mérite principal, trop souvent, est de briller et d'exciter des convoitises plus ou moins désirables, d'appéter des vanités qui sont parfois la ruine de la ferme et du foyer rural.

Combien d'automobiles et de gramophones ont été le commencement de la désagrégation du foyer et de l'abandon de la ferme!

Pour stimuler le zèle de leurs concurrents au recrutement, des journaux ont parfois recours aux espèces sonnantes. Mais l'expérience enseigne que maintes fois ces pièces d'argent, sitôt reçues, sont dépensées avec le même empressement et la même désinvolture que le pourboire de cinq ou de vingt-cinq sous que l'on jette au **bell boy** ou au messenger quelconque, en retour d'un minime service.

Les trente sous ainsi gagnés ne tardent pas à se volatiliser, et personne n'en est plus riche à la fin.

Le **Bulletin de la Ferme**, lui, a organisé un concours utilitaire, éminemment utilitaire et pratique.

Fidèle à son programme d'action, il n'a en vue, dans chacune de ses initiatives comme dans travaux journaliers, que le progrès rural et l'amélioration des conditions de la vie quotidienne au foyer rural.

Le concours qu'il vient d'organiser est une preuve manifeste de cet avancé.

Consultez la liste des primes offertes par **Le Bulletin de la Ferme** aux concurrents du grand tournoi d'abonnements qui s'ouvre demain, et vous vous rendrez facilement compte que toutes et chacune des primes offertes introduiront dans la localité où elles seront gagnées un élément sérieux et incontestable de progrès, dont les effets bienfaisants se feront sentir encore longtemps après la disparition même des plus jeunes et des plus robustes lauréats du concours.

Toute personne de bonne foi qui lira attentivement les conditions et règlements de ce CONCOURS se convaincra facilement qu'en parlant ainsi nous restons encore au-dessous de la vérité.

Concours d'abonnement du "Bulletin de la Ferme"

CONDITIONS:

- 10—Le concours commence le 25 octobre pour se terminer en février, à une date que nous annoncerons prochainement
- 20—Le concours est ouvert à tous les abonnés en règle avec le journal, c'est-à-dire dont l'abonnement est payé pour un an.
- 30—Les personnes dont l'abonnement est expiré pourront participer au concours pourvu qu'elles envoient leur renouvellement immédiatement.
- 40—Chaque abonnement donne droit à un certain nombre de points, comptés comme suit:
 - a) Un abonnement de 3 ans— \$2.25—donne droit à 50 points.
 - b) Un abonnement de 2 an— \$1.50—donne droit à 35 points.
 - c) Un abonnement de un an— .75—donne droit à 25 points.
 - d) Un renouvellement d'abonnement, pas moins d'un an, donne droit à 10 points.
- N. B.—Le prix de l'abonnement pour un an est de 75 sous, (50 sous pour les membres de la Coopérative Fédérée de Québec).
- 50—Les prix seront décernés par ordre de valeur aux personnes qui auront recruté le plus grand nombre d'abonnés.—Pas de tirage, excepté dans le cas d'égalité de points.
- 60—Les semaines d'abonnements seront comptées au bureau du "Bulletin de la Ferme" d'après les listes reçues à ce bureau le plus tard chaque samedi midi. Un officier spécial sera chargé d'enregistrer la date de réception de chaque liste. Les abonnements qui nous parviendront après le samedi midi seront comptés pour la semaine suivante.
- 70—Une période de quinze jours devra être allouée pour l'enregistrement des noms des nouveaux souscripteurs sur les listes d'adresses du journal. C'est dire que le nouvel abonné n'aura nullement raison de s'inquiéter s'il ne reçoit pas son journal avant l'expiration de la quinzième journée après paiement de son abonnement au recruteur ou concurrent.
- 80—Remises par bon ou mandat postal. Si l'on fait des remises par chèques, ceux-ci devront être acceptés et faits "payables au pair à Québec".
- 90—Blancs d'abonnement: Nous adresserons sur demande des blancs de souscription pour abonnements.
- 100—Notez bien: Nous nous proposons d'offrir au plus fort concurrent de chaque semaine un magnifique prix, Ainsi, pour la semaine finissant le 31 octobre, le plus fort concurrent gagnera un baril de farine, 196 lbs. Maple Leaf, gracieusement offert par

The Maple Leaf Milling Company, Montréal.

Mettez-vous à l'œuvre dès maintenant—aux ouvriers de la première heure et aux persévérants le succès sourira.

110—Toute communication relative au concours doit être adressée comme suit:

Concours

"Le Bulletin de la Ferme" C. P. 129 Québec

Grains de

Votre meule de chez votre fabricant?

Avez-vous retenu faites vite, et au printemps portera que mieux.

Le prix du bois en continue à la presse forestière, de l'embar deux ans le prix de n

Carême. Il y a maigres l'hiver prochain assuré une bonne me sera que plus succulent turtité.

Tante Lisette.—notaire Maximilien C. Tante Lisette, et a été pays d'Évangéline, du Merci de l'envoi,

Perdue.—Quelqu gent, qui se chiffre m réparti sur tous les infailliblement si l'on huiler et mettre à l'ab

Ce concours.—L la Ferme est sans con agricoles, pour tous l. Voyez les conditions êtes bien difficiles. No des suggestions. No

M. Lionel Davria signé par le ministèr de \$500. offerte par l à un cours avancé sci facturière de tabacs. une par province can destiné à obtenir les Québec étant bilingu deux bourses. Nos l

Pauvres grands joue à votre porte?

Hier, les grand puissante.

Aujourd'hui, ils plus glaciale, et leurs

Attachés à la te sent les lois immuab leur orgueil volent

tristes pour aller ch La rafale qui pa

Utilisation de rayons, les pluies or

voine et l'on se der avoine altérée, écha

Comment utiliser Si elles sont hur

en une très mince ment à la pelle. Il un tarare, en forçan

éliminera beaucoup entraîneraient des t

ploi du sel ne devra Par la cuisson,

dans ce cas, le sel se De tous les anim

l'avoine cuite. Les elles en sont très fr

cuite, même si elle avoines altérées, m

ment bannies des r des avortements.

Le régime alir plus ou moins ava

de la ferme. Le po des substances don

C'est donc surtout mées, en prenant l

grave altération, il et de facile assimil

Grains de sagesse, Miettes de bon sens

Votre meule de fromage.—L'avez-vous retenue pour cet hiver, chez votre fabricant ?

Avez-vous retenu votre meule de fromage pour cet hiver ? Sinon faites vite, et au printemps votre santé, comme votre bourse, ne s'en portera que mieux.

Le prix du bois en forêt va doubler.—M. Frank J. D. Barnjum continue à la presse ses lettres hebdomadaires au sujet de la question forestière, de l'embargo, etc. Dans sa dernière, il déclare que d'ici deux ans le prix de nos forêts aura doublé.—Tant mieux.

Carême. Il y aura, comme d'habitude, une longue série de jours maigres l'hiver prochain. C'est alors que l'on sera heureux de s'être assuré une bonne meule de fromage. A l'époque du carême elle n'en sera que plus succulente, vu qu'elle aura atteint une plus parfaite maturité.

Tante Lisette.—On nous communique un joli poème, dû à M. le notaire Maximilien Coupal, de St-Rémi de Napierville. Il a pour titre **Tante Lisette**, et a été écrit à l'occasion du pèlerinage canadien au pays d'Évangéline, du 17 au 23 août 1924.

Merci de l'envoi, que nous reproduirons dans nos colonnes.

Perdue.—Quelque part dans la Province, une forte somme d'argent, qui se chiffre même à plusieurs centaines de mille dollars, et se répartit sur tous les comtés ruraux. La même perte se renouvellera infailliblement si l'on n'a pas soin, cet automne, de réparer, nettoyer, huiler et mettre à l'abri tous les instruments aratoires, voitures, etc.

Ce concours.—Le concours que vient d'organiser **Le Bulletin de la Ferme** est sans contredit le plus utile du genre pour les populations agricoles, pour tous les membres de la famille rurale, grands et petits. Voyez les conditions de ce concours, et si vous n'êtes pas satisfait, vous êtes bien difficiles. D'ailleurs, si vous n'êtes pas satisfait, faites-nous des suggestions. Nous serons toujours heureux de les recevoir.

M. Lionel Davriault, B.S.A.; de l'Institut Agricole d'Oka, a été désigné par le ministère de l'Agriculture comme titulaire de la bourse de \$500. offerte par la Cie W. C. Macdonald Enrég., qui donne droit à un cours avancé scientifique au Collège Macdonald. La Cie Manufacturière de tabacs W. C. Macdonald offre dix de ces bourses, dont une par province canadienne. Chaque province désigne le boursier destiné à obtenir les degrés de maîtres-es-sciences. La province de Québec étant bilingue, la Cie Macdonald a bien voulu lui accorder deux bourses. Nos félicitations à M. Davriault, le nouveau titulaire.

Pauvres grands arbres:—Avez-vous remarqué la tragédie qui se joue à votre porte ?

Hier, les grand arbres agitaient gaiement à la brise leur ramure puissante.

Aujourd'hui, ils frissonnent sous la bise, qui devient de plus en plus glaciale, et leurs feuilles jaunies jonchent le sol.

Attachés à la terre comme des hommes à la vie, les arbres subissent les lois immuables de la nature. Les feuilles vertes qui faisaient leur orgueil volent aujourd'hui en tourbillons comme des pensées tristes pour aller choir dans quelque mare remplie de salissures.

La rafale qui passe en ricanant leur répond: **C'est la loi!**

Utilisation de l'avoine germée pour le bétail.—Dans certains rayons, les pluies ont provoqué plus ou moins l'échauffement de l'avoine et l'on se demande quelle sera la valeur alimentaire de cette avoine altérée, échauffée, germée.

Comment utiliser les avoines défectueuses ?

Si elles sont humides, il faut les étendre sur un plancher bien aéré, en une très mince couche qui devra être retournée, remuée fréquemment à la pelle. Il sera très utile de faire passer le grain germé dans un tarare, en forçant l'intensité du vent: par un fort courant d'air on éliminera beaucoup de grains germés, devenus plus légers. Ces grains entraîneraient des troubles graves dans les fonctions digestives. L'emploi du sel ne devra pas être négligé.

Par la cuisson, on peut utiliser également les avoines avariées; dans ce cas, le sel sera encore utile.

De tous les animaux, c'est encore le porc qui tire le meilleur parti de l'avoine cuite. Les poules peuvent aussi en consommer sous cet état; elles en sont très friandes. Les bovins peuvent consommer l'avoine cuite, même si elle a un petit goût. Mais, il va sans dire que ces avoines altérées, moisies et sans autre préparation seront complètement bannies des rations des juments pleines, car elles provoqueraient des avortements.

Le régime alimentaire du porc comprend souvent des aliments plus ou moins avariés qui ne peuvent convenir aux autres animaux de la ferme. Le porc offre cet avantage précieux d'assimiler aisément des substances dont le goût les fait rebuter par les bovins et les ovins. C'est donc surtout aux porcs que l'on peut distribuer les avoines germées, en prenant les précautions nécessaires. Si elles ont subi une grave altération, il n'y a que la cuisson pour les rendre inoffensives et de facile assimilation.

“Le Journal d'Agriculture.”

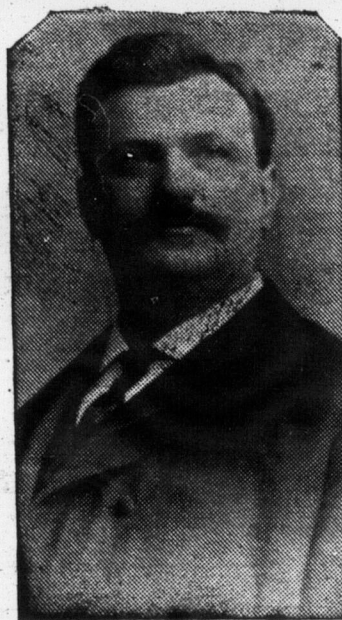
LES PECHERIES DE GASPE.—Récemment, S. G. Monseigneur Ross, évêque de Gaspé, a rendu un beau témoignage à l'œuvre entreprise par la **Coopérative Fédérée**, qui a établi une fabrique de conserves de saumon à Carleton, et qui se préoccupe de la vente des produits de pêche. Grâce à son initiative, la coopération est l'œuvre du jour en Gaspésie.

Les ventes de morue sèche faites par l'entremise de la **Coopérative Fédérée** de Québec ont donné entière satisfaction. Le prix de revient est en moyenne d'une piastre de plus que celui donné par les compagnies de l'endroit.

Les pêcheurs de la Gaspésie bénissent la venue de Mgr Ross, car, par ses démarches auprès de la **Coopérative Fédérée**, un nouvel essor a été imprimé à l'industrie de la pêche, et les pêcheurs ont vu augmenter considérablement le revenu de leurs pêches.

La **Coopérative**, non seulement dispose du produit de leurs pêches mais encore, elle leur fournit, au plus bas prix possible, tout ce dont ils peuvent avoir besoin: agrès, sel, gazoline, aliments, etc.

Dernièrement la **Coopérative** expédiait une cargaison notable de poisson séché et salé vendu à une firme de Naples, Italie, en même temps qu'une autre grosse expédition était faite à New-York. Nous n'avons pas besoin d'insister pour démontrer qu'ici encore, la **coopération** a fait son œuvre bienfaisante.



Feu l'honorable D. P. Pelletier, représentant de la Province à Londres, décédé subitement à Québec le 19 courant à l'âge de 63 ans. Le regretté défunt avait été député de Sherbrooke à Québec, et président (orateur) de l'Assemblée Législative.



Le radio va désormais renseigner directement les cultivateurs

Comme intermède aux articles didactiques de notre savant collaborateur M. Cartmel, nous croyons devoir publier aujourd'hui la primeur suivante concernant l'usage que les cultivateurs du Québec pourront bientôt faire du radio.

La nouvelle nous est communiquée par “La Compagnie Marconi de Télégraphe sans fils du Canada, Limitée”. La voici en substance.

Tout cultivateur désireux d'obtenir la solution d'un problème agricole qui l'intéresse, n'aura désormais qu'à écrire à la Station Marconi C.F.C.F., Montréal, et ce problème sera soumis au Collège Macdonald. En vertu d'une entente intervenue entre la dite Compagnie et le Collège Macdonald, ce dernier résoudra les problèmes soumis et répondra aux questions des cultivateurs. Les solutions et réponses, précédées des questions, seront transmises par la station radio-téléphonique (C.F.C.F.) tous les lundis et vendredis soirs. L'heure exacte de ces transmissions régulières sera annoncée sous peu.

De cette façon, non seulement le cultivateur posant une question, mais encore tous ceux qui possèdent un appareil “Radio” bénéficieront des renseignements fournis.

Cette initiative est en grande partie due aux efforts du professeur F.-C. Harrison, principal du Collège Macdonald, qui fait tout en son pouvoir pour en assurer le succès.

Plus de subvention pour batteuse de trèfle

Plus de subvention pour batteuses de trèfle.—On est prié de prendre avis que le ministère de l'Agriculture ne donne plus de subvention pour l'achat de batteuses de trèfle, parce que presque tous les centres agricoles, qui ont besoin de batteuses, en sont maintenant pourvus. S'il se présente quelques cas spéciaux, ils pourront toujours être soumis à l'attention du ministre.

Cinq élections.—Nomination le 29 octobre, élection le 5 novembre, pour les comtés suivants, chambre de Québec, Sherbrooke, Bonaventure, Québec-Comté, St-Maurice, Ste-Anne (Montréal). L'élection dans le Témiscamingue aura lieu plus tard.

Prévenez ou guérissez le rhume ou la grippe au moyen de l'Oxymel.

23

23

23

A LA VEILLEE

Glose hebdomadaire

A chacun le sien, et... le moins de distractions possibles

CUIQUE SUUM: "A chacun le sien", disait l'antique législation romaine; **Redde Caisari quae sunt Caisaris;** "Rendez à César ce qui appartient à César" ordonne le Législateur Suprême.

Or tout cela signifie qu'il faut être honnête en tout et partout, qu'il ne faut jamais s'approprier le bien d'autrui, pas même celui du **Bulletin de la Ferme**, pas même celui de C. L'Habitant ou de Jean de la Glèbe ou encore moins celui de Pierre-Fouille Par-tout.

C'est pourtant ce que des journaux, petits et grands, hebdomadaires et quotidiens ne se gênent nullement de faire en l'oc-casion.

Un liseur et collectionneur vient en effet de me signaler dans divers journaux de Québec et de l'Ontario une demi douzaine de reproductions et dont l'original a d'abord paru sous divers pseu-donymes ou sous pseudonyme, dans **Le Bulletin de la Ferme**.

Il est vrai qu'il est déjà arrivé à celui-ci d'emprunter un article à des confrères sans en mentionner la provenance, mais ce fut évidem-ment le fait d'une distraction, puisque **Le Bulletin**, dès qu'il eut conscience de son omission s'em-pressait de la réparer. C'est exacte-ment ce qu'il a fait la semaine dernière à l'endroit de l'**Almanach de St-François**, propriété des Ré-vérands Pères Franciscains.

Le Bulletin, me dit-on, tout modeste qu'il soit, invite ses confrères, grands et petits, sinon à réparer leurs distractions pas-sées, du moins à en avoir le moins possible à l'avenir. Il les invite, en un mot à imiter sa probité.

C. L'HABITANT.

CONSERVEZ

La mise en conserves de fruits et légumes signifie une grosse économie sur le coût des aliments d'hiver. Faites vos conserves maintenant, le marché est abondant.

Dominion Glass Co. Limited
23 Montreal DEPT E

Employez les Bocaux
Perfect Seal Crown Improved Gem

Libre de Recette envoyé gratuitement sur demande

ENVOYEZ CE COUPON
Dominion Glass Co. Limited
Montréal
Veuillez m'envoyer votre livre
gratuit sur la mise en conserves, des
fruits, légumes, etc.
Nom.....
Adresse.....

Achetez et vendez
par le moyen des
petites annonces



ANIMAUX
A
VENDRE



A VENDRE.—Bœliers Shrop-shires du prin-temps. S'adresser aux Réverends Pères Tra-pistes. La Trappe. Qué. j.n.s.

A VENDRE.—Deux agneaux et plusieurs amelles Leicester enregistrés, ayant rem-porté tous les premiers prix aux expositions. S'adresser à G. Aug. Pelletier St-Roch des Aulnaies' Co. L'Islet P. Que. 30-13 nov. P05

A VENDRE moutons Shropshires plusieurs bel-les brebis. Prix modérés. Jeunes taureaux Cana-diens de choix, satisfaction assurée s'adresser à Albani Nichols, La Présentation comté, St-Hyacin-the, P. Q. 23-6 nov P.05

A VENDRE—Douze génisses Ayrshires de 2 à 24 mois avec généalogie au livre d'Or. Prix modérés, conditions faciles. Profitez de l'occasion. Venez faire votre choix. J. E. Beaudet, M.D., Thetford-Mines, Qué. 6-20nov x05

ANIMAUX HOLSTEIN A VENDRE—Trois mâles et deux femelles nés en avril, aussi plusieurs bonnes femelles et un très bon bœuf de deux ans et demi, primé premier à l'exposition. S'adresser à Arthur Roy, Ste-Perpétue, Co. Nicolet, Qué. 23 oct.—Ptp

A VENDRE—Beaux agneaux Oxford Down et cochets Rhode Island rouges. S'adresser à Delphis Roy, West Broughton, comté Mégantic, P. Que. P05-23 oct.

A VENDRE—Beaux agneaux Leicester pesant environ 120 lbs. Aussi cochons Yorkshire, mâles et femelles, le tout enregistré. S'adresser à Aimé Brulé, Causapsal, P. Qué. 23 Oct.—P05.

A VENDRE—Animaux Durham enregistrés et accredités de tous les âges. Moutons, Leicester belier et agnelle et brebis enregistrés. Jean Lemieux, St-Bernard, Dorchester. P. I 6 Nov.—P05.

A VENDRE—1 bœuf d'un an, 1 veau du prin-temps de race Holstein provenant de bonnes lai-tières et d'un troupeau accredité aussi agneaux et agnelles Leicester enregistrés, bons sujets à des prix raisonnables. Roméo Leblanc, régisseur de ferme de démonstration, Victoriaville, Qué. 23Oct.—P95.

A VENDRE—Ayrshire enregistrés et pleinement accredités, nous en avons de tous les âges, tau-reaux, vaches et génisses, prix raisonnables. S'adresser à E. Bernier & Frère, Roxton Pond, Qué. 23 oct B.

COCHONS YORKSHIRE améliorés, de très bons sujets pour une soi-ci té, né le 10 avril, pro-venant d'une vieille mère. A vendre à de très bonnes conditions. Nap. Fortier, St-Pierre-Baptiste, Cté Mégantic, Qué. P05-13-27 Nov.

A VENDRE—Taureau Shorthorn enregistré, âgé de trois ans, ayant fait le service au cercle agricole, très doux, progéniture d'une excellente laitière. Alfred Lamontagne, St-Michel, Belle-chasse. 23 oct.—0234

CHIENS POLICIERS.—Magnifiques chiens policiers-belge à vendre. Excellents gardiens. S'adresser à Monastère de Mistassini, Mistassini, Lac St-Jean. 9-23 oct—P52

ELEVEURS—Vous élevez plus de veaux à moins de frais en les nourrissant avec la nourri-ture spécial pour les veaux de "Blatchford". De-mandez-les à votre marchand. Oct. 23—x05.

VACHES DEMANDEES—"La Savoyarde" aurait besoin de quatre ou cinq vaches fraîches, vèlées, enregistrées ou croisées. Dites meilleur prix, quantité de lait, pesanteur et couleur des vaches. Ferme "La Savoyarde", Manseau, Cté Nicolet, Qu. 30 Oct. X85.

Lettres-Circulaires

MULTIGRAPHIÉES

La lettre circulaire imprimée au MULTIGRAPHIE donne un cachet de personnalité à vos corres-pondances.

Nous garantissons un travail soigné et satisfaction parfaite.

Demandez échantillons et prix à

H. M. - Case 129 - Québec

DIVERS

AGENTS DEMANDES dans toutes les villes et compagnes, pour article très facile à vendre.—Proposition avantageuse, bonne commission. Envoyez 50c pour échantillon et renseignements, à Case Postale 522, H.-V. Québec.

A VENDRE à la manufacture d'habits de travail à St-Denis sur Richelieu.—Un engin à gasoline International, de 6 forces chevaux-vapeur, en parfait ordre, aussi une grande quantité de lampes et compris quatre lampes à marteaux. Raison de vente nouvelle installation électrique. S'adresser au gérant, M. J. A. Charron, St-Denis, ou au bureau de Maple Leaf Overall Co., St-Hyacinthe, P.Q. 6-20nov. x08

BOTTINES ET SOULIERS A PRIX DE SACRI-FICE—Soutiers pour dames dernière nouveauté, \$1.98. Bottines valeurs jusqu'à \$6.00 au même prix. Bottines pour hommes, noires ou brunes, \$2.98, valeurs jusqu'à \$7.00. Bottines pour garçons et fillettes valant jusqu'à \$5.00 pour \$1.98. Expédition franc de port. Mentionnez pointure. Plus grande valeurs jamais offertes au Canada. Une commande d'essai vous convaincra. Argent retourné si pas satisfait. Geo G Gratton Agent de Manufactures, New Glasgow, Cté Terrebonne, Qué. j.n.o.

CATARRHE—Le seul véritable spécifique pour le catarrhe nasal, douleurs dans la tête, etc., est la pommade Nazaline du Dr Chetien-Zaugg. Donne un soulagement immédiat, partout ou envoyée contre 35c. casier postal 28, Boucherville, P. Q. 13n-4 déc.—P05

HOTEL GAGNE, MONT-JOLI, P.Q.—Pension et chambres de première classe, \$2.00 par jour. Voiture à la disposition des voyageurs. Ouverte à toute heure. Votre patronage sollicité. O. Gagné, propriétaire. 25-9-23 oct., 2645

MAGIE—Jeux, farces, attrapes, secrets, Illu-sions, etc. Demandez catalogue 10 centins. Adressez "Curiosités" Hil-la-Réguy, 694 rue Dorion, Montréal. 23oct—P05

TABAC canadien et cigares, à vendre par malle, grand rouge, Connecticut et Havane, 30c, Rose Quesnel, Parfum d'Italie, 40c Quesnel, 55 et 50c, Tabac d'Economie 15c. Cigare Alvo, boîte de 50 pour \$2.25 franco. Cigare Havana Second, boîte de 50 pour \$2.00 franco. Ces commandes sont expédiées sur réception de l'argent. Le transport est aux frais de l'acheteur. J.-A. Pilon, St-Roch l'Assomption, P. Q. 9-23 oct—P09

TRAPPEURS? TRAPPEURS—Préparez-vous pour faire une grosse chasse. Méthodes sûres et garanties de prendre les renards au piège, prix mo-déré. Ferdinand Couture, South Durham, Qué P05-2-30 oc.

Vous trouverez de magnifiques formes à acheter dans les comtés de Missisquoi, Bromie, Shefford et Ierville en vous adressant à H. H. Rocheleau, agent d'immeubles, Pike River, Comté Missisquoi. 16-30 oct. P05

VOULEZ-VOUS RIRE.—Demandez Oracle du mariage, 10 cents, avec catalogue français; farces, monologues, chansons livres rares, curieux, magie, Edg. Hartman, 1302A Saint-Denis, Montréal. j.n.o

AGENTS DEMANDES.—Nous avons besoin d'un bon agent dans chaque pa-roisse des comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean. Proposition intéressante pour un homme actif et donnant l'avanta-ge d'utiliser votre temps libre à profit. S'adresser à J.-ANT. TREMBLAY, Case 260, Chicoutimi, Centre, Qué. J. N. O. x001

TRAPPEURS

Faites venir notre nouveau catalogue traitant de la TRAPPE GIBBS à DEUX DE-TENTES et de la NOUVELLE TRAPPE HUMAINE GIBBS. Ce sont absolument les seules trappes qui retiennent sûrement leurs prises.

Le catalogue contient des informations précieuses pour les trappeurs. W. A. GIBBS & SON, Dept. BT-10 Toronto, Canada

Oxymel à l'Eucalyptus.

CRISES

arrêtées de façon perma-nente par le remède univer-sellement renommé de Trench contre Epilepsie et Crises. Simple traitement à domicile. Plus de 35 années de succès. Des milliers de témoignages de toutes les parties du monde. Faites venir la bro-chure gratuite donnant détails complets. Ecrivez tout de suite à

TRENCH'S REMEDIES LIMITED 37 St James' Chambers 79 rue Adelaide est Toronto Canada

(Découpez ceci)

Oxymel! Oxymel! Oxymel!

OEUF ET VOLAILLES A VENDRE



WYANDOTTES COLOMBIENNE. Ra-co pure. Coqs, Cochets et poules. Pat O-Sullivan Indian Lorette Comté de Québec. 30-13 nov. P50

A VENDRE cochets et poulettes Rhode Island rouge Plymouth Rock barré bien développés pro-venant de bonnes pondueuses. Adressez-vous à Al-phonse Leclerc, Ste-Claire, Comté Dorchester, P. Q. R-23 oct.

A VENDRE.—Cochets et poulettes Rhode Is-land rouge (crête simple) provenant de bonnes pondueuses sélectionnées au nid-trappe. Oies Africaines et dindons bronzés (adultes et jeunes) Aussi plants de framboisiers. Station Avicole de Grondines-Est, comté de Portneuf, Honoré Ar-cand, régisseur. 16-30 oct.—P56

A VENDRE—15 cochets Rhode Island \$2.00 chacun, 50 cochets Leghorn Blanc pour prix écrié à Jean D. Lachapelle, St-Paul-l'Ermitte, P. Qué. 23 oct. P.52

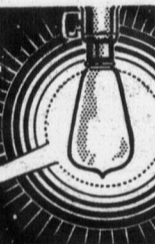
COCHETS Rhode Island rouges bien dévelop-pés provenant de pondueuses sélectionnées au nid à trappe, choisis par un expert du gouvernement Détails sur demande \$2.00, \$2.50

Basse-Cour du Séminaire du Sacré-Coeur, Saint-Victor de Beauce, P. Q. B-2 oct. 6 nov. P05

OIES AFRICAINES ET POULETTES RHODE ISLAND ROUGES excellentes lignées. A vendre immédiatement et bon marché, pour faire de la place. Adressez A.B. Bulletin de la Ferme C.P. 129, Québec. j.n.o.

50 Cochets Rhode Island Rouges C S provenant de très bonnes pondueuses sous le contrôle de nids à trappe à prix réduits pour prompts acheteurs. Eclosion en mars, avril et mai. Prix: \$1.50 à \$3.00 J. E. Benoit, Ste-Scholastique, Qué. 16-30 oct. P05

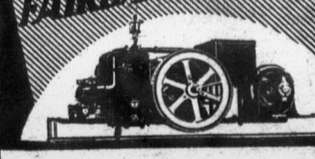
LUMIERE ET POUVOIR



Ce système d'éclairage, sur lequel on peut compter, fournit la lumière pour la maison, les dépendances, et le pouvoir pour la machinerie légère en usage sur la ferme. Il consiste en un engin à gasoline très simple, actionnant par courroie un dynamo fonctionnant sur coussinets à billes. Facile à mettre en mouvement et à faire fonctionner. Il fournit la lumière et le pouvoir à très bas prix et il ne coûte pas cher à installer. Complet avec accumulateurs.

The Canadian FAIRBANKS-MORSE Company Limited, 106-108 DUFONT Street Québec

SYSTEMES D'ECLAIRAGE FAIRBANKS-MORSE



Envoyez-moi par malle les détails et les prix de vos systèmes d'éclairage pour la ferme

Nom..... P
Bureau de Poste.....
Province.....

Qui ne peut économiser 6 sous par mois pour recevoir, toutes les semaines, le journal qui lui con-vient: "Le Bulletin de la Ferme"?

HOMME

Le procès de l'Es-dales.—En sions, prost-ques.—Un

Leurs appréhensi-bé Jean-Thomas Vie Catholique (voir tholique du 7 octob- finement des protest- tent de moins en mo- terrain sur lequel i- Leurs appréhensions- justifiées.

"Certains ministre irlandais, écrit M. l'a rendent à leur man- bants témoignages c- grandissante du cat- Angleterre. C'est au- d'eux, prêchant à Bel- que depuis 1914, il- Grande-Bretagne, 48- tis à l'Eglise de Rom-

"Un autre, qui v- en noir, affirme que- résolue à vaincre à- que ce soit, le prote- Grande-Bretagne, et- y arrive, il est vai- monde entier."

"Un troisième se- ment que les catho- quent une politique- tion pacifique dans l- s'emparent des ma- terres en les achetant-

"Quelle méthode- tout de même, voyez- s'emparer du bien- l'achetant! Et com- nête celle de Henri- Convention, de Co- les liens de l'Eglise- rence p enant les te- diens! Et comme c- nistre est mûr pour- main forte aux gens- de Toronto, et pou- des cris de scanda- "conspiration papist- nadiens pères de n- fans qui achètent- terres de protesta- oublié d'en avoir."

L'année 1924 s- d'une croix noire da- du crime au Canada- core aussi tristes révé- été faites. La mor- semble n'être plus- l'usage des prédic- beaucoup, le bien pu- considéré comme l- mais plutôt comme- au plus habile.

A Toronto, l'Ho- Smith, l'ancien tré- cial, et plusieurs a- éminents attendent- pour répondre à l'a- voir empoché des- milliers de piastres- public, et six direc- employés supérieurs- HOME BANK son- voir tripoté les fond- titution et causé s- entraînant pour les- perte de neuf million-

Lisez condit

HOMMES ET CHOSES

Revue de la huitaine

Le procès de l'Eglise catholique.—Une année de scandales.—En Ontario et à Montréal.—Vols, concussions, prostitutions, meurtres.—Fusion de banques.—Un "mot" macabre.

Leurs appréhensions.—M. l'abbé Jean-Thomas Nadeau, dans la Vie Catholique (voir l'Action Catholique du 7 octobre) se moque finement des protestants qui sentent de moins en moins solide le terrain sur lequel ils ont bâti. Leurs appréhensions sont assez justifiées.

"Certains ministres protestants irlandais, écrit M. l'abbé Nadeau, rendent à leur manière de probants témoignages de l'influence grandissante du catholicisme en Angleterre. C'est ainsi que l'un d'eux, prêchant à Belfast, annonce que depuis 1914, il y a eu, en Grande-Bretagne, 48,000 convertis à l'Eglise de Rome."

"Un autre, qui voit déjà tout en noir, affirme que "Rome est résolue à vaincre à quelque prix que ce soit, le protestantisme en Grande-Bretagne, et que, si elle y arrive, il est vaincu dans le monde entier."

"Un troisième se plaint amèrement que les catholiques pratiquent une politique de pénétration pacifique dans l'Ulster où ils s'emparent des maisons et des terres en les achetant.

"Quelle méthode malhonnête tout de même, voyez-vous, que de s'emparer du bien d'autrui en l'achetant ! Et combien plus honnête celle de Henri VIII, de la Convention, de Combes volant les biens de l'Eglise, et de Lawrence pendant les terres des Acadmiens ! Et comme ce brave ministre est mûr pour venir prêter main forte aux gens de la Sentinelle, de Toronto, et pousser avec eux des cris de scandale contre la "conspiration papiste" de ces Canadiens pères de nombreux enfants qui achètent et paient les terres de protestants qui ont oublié d'en avoir."

L'année 1924 sera marquée d'une croix noire dans les annales du crime au Canada. Jamais encore aussi tristes révélations n'ont été faites. La moralité publique semble n'être plus qu'un mot à l'usage des prédicateurs. Pour beaucoup, le bien public n'est plus considéré comme bien d'autrui, mais plutôt comme appartenant au plus habile.

A Toronto, l'Honorable Peter Smith, l'ancien trésorier provincial, et plusieurs autres citoyens éminents attendent leur procès pour répondre à l'accusation d'avoir empoché des centaines de milliers de piastres de l'argent du public, et six directeurs et deux employés supérieurs de la défunte HOME BANK sont accusés d'avoir tripoté les fonds de cette institution et causé sa déconfiture, entraînant pour les déposants une perte de neuf millions de piastres.

A Hamilton, Ont., une demi-douzaine d'employés civiques et une vingtaine des principaux citoyens s'entendent comme larrons en foire pour priver le trésor municipal de taxes qui lui sont dues.

A Whitby, Ont., quatre officiers publics et un courtier sont de connivence pour voler les citoyens qui leur confient des fonds importants.

A New-Toronto, un village situé près de la ville-reine, le secrétaire de la commission des utilités publiques détourne à son profit une somme de \$3,100.

Et par tout Ontario, la loi de prohibition est violée ouvertement, la bagosse coule à flots.

Ontario, voile ta face d'hypocrite puritaine !

A Terrebonne, l'ancien premier ministre Squires subit un procès pour détournement de fonds.

A Montréal, l'enquête sur la police dévoile une corruption qui rappelle les mœurs de Babylone et de Sodome. La métropole canadienne ne compterait pas moins de 3,000 prostituées, dont plusieurs protégées, paraît-il, par des personnes occupant des positions responsables.

L'immoralité est un fléau dont souffrent toutes les grandes villes, mais Montréal paraît vouloir en ce domaine malsain établir un record.

La société est bien malade. Où trouver un remède efficace contre le mal qui menace de la rompre jusqu'aux moelles ?

Fusion.—Deux autres banques viennent de se fusionner : La Standard et la Sterling.

Nous n'avons plus au Canada que 13 banques à charte. Nous en avions le double et plus il y a dix ans.

La Banque de Commerce a absorbé six autres institutions, la Banque de Montréal cinq, et la Banque Royale et la Banque de la Nouvelle-Ecosse quatre chacune.

Nous ne parlons pas de la fusion de la Banque Nationale et de la Banque d'Hochelaga qui ne pouvait être évitée sans causer un désastre financier dont auraient souffert des milliers de personnes.

En face de cette tendance de centralisation de l'argent se pose avec plus d'insistance la question : vaut-il mieux pour un pays n'avoir que quelques puissantes institutions bancaires ou en avoir un plus grand nombre de petites pour mieux servir ses intérêts industriels et commerciaux ?

Macabre.—Trois potences seront prochainement érigées à Montréal pour les bandits qui tuèrent un messenger de la Banque Hochelaga.

On sait que le genre de mort judiciaire diffère suivant les pays.

En France, on guillotine, on tranche la tête du condamné ; au Canada on le pend par le cou

jusqu'à ce que mort s'en suive.

Le dialogue que voici pourrait donc être tenu :

France.—Décidément, les jours font comme le bourreau.

Canada.—Pourquoi ?

France.—Ils raccourcissent !

Canada.—Ils allongent.

Et les deux réponses seraient vraies.

Pierre Fouille-Partout.

IL INVENTE UNE NOUVELLE LUMIERE

Dite plus blanche et moins chère que le gaz et l'électricité

Un brevet d'Ottawa a été accordé, par le Gouvernement à un ingénieur en lumière du nom de Johnson, pour une nouvelle lampe brûlant seulement de l'huile de charbon ordinaire. Cette lampe produit une vapeur de l'huile, faisant une flamme bleue qui se transforme comme un manteau, ce qui produit une lumière forte, douce et très blanche.

Comme elle ne consomme que 6% d'huile avec 94% d'air, elle est excessivement économique. On la dit très simple à employer sans odeur, sans bruit, et aucunement dangereuse.

N. D. Johnson, 246 rue Craig-ouest, Montréal, désire des représentants locaux et offre un plan de vente absolument avantageux. Il offre même une lampe à titre gracieux à celui qui le premier en fera usage dans chaque localité et l'aidera à introduire cette nouvelle lumière.

Rés. Tél. 1385w Bureau Tél. 1022w
CHARLES M. LE TARTE
 Avocat — Advocate
 — DE —
LE TARTE & RIOUX
 52, rue St-Joseph, — Québec.
 COLLECTION & REGLEMENT

CULTIVATEURS

Voici l'amendement que vos terres requièrent pour donner des récoltes abondantes :

CALCO

Est le merveilleux produit qui a jusqu'à triplé les récoltes de ceux qui l'ont employé.

Il agit comme AMENDEMENT en changeant d'une manière favorable la texture physique du sol.

Il agit comme ENGRAIS en solubilisant une quantité considérable d'éléments, Les rendant ainsi assimilables par les plantes.

Il agit comme REMEDE en entravant la poussée des mauvaises herbes ; il corrige aussi l'acidité des sols et les rend, par conséquent, aptes à une végétation abondante.

Voyez les résultats obtenus à l'aide du "CALCO" sur les champs de démonstration du Ministère de l'agriculture, et vous serez vite convaincus.

Pour plus amples détails, adressez-vous à l'agronome de votre district ou écrivez-nous immédiatement.



Extrait d'analyse

Carbonate de calcium.....	98.41 %
Insoluble dans l'acide (sable, argile, etc.).....	.66
Oxyde de fer et alumine.....	.80
Carbonate de Magnésium....	.13
	100.00

\$ 5.00 la tonne

(en 80 livres, sacs compris)

DESCHAMBAULT QUARRY CORPORATION

52, rue Saint-Paul,

Québec.

Lisez conditions de notre grand concours d'abonnement, pages---775, 776 et 777.

Le 4e concours provincial de labour

A la Rivière-du-Loup, (Témiscouata), les 8 et 9 octobre, sur la ferme de M. Alfred Dionne

Nous sommes malheureusement forcés de résumer le long mais très intéressant et substantiel rapport de ce magnifique concours, qui constitue pour nos laboureurs l'un des événements agricoles les plus importants de l'année.

La chambre locale de Commerce a fait les choses avec munificence en offrant aux laboureurs un somptueux banquet, où, détail aussi intéressant que spectacle agréable, les Dames Fermières du cercle local, avec une amabilité et une grâce remarquables, servaient elles-mêmes les convives. Le commerce et l'industrie, de connivence avec la femme, honoraient spontanément le laboureur. Et ce fut un spectacle aussi réconfortant que gracieux et admirable.

Après la distribution des prix, le président invita l'hon. J.-Ed. Caron qui éprouve toujours tant de plaisir à se trouver au milieu de ces fêtes de l'agriculture, à parler aux convives; il invita également M. Eug. Godbout, ancien député du comté et président de l'Association pour cette année, le curé de la paroisse de Saint-Patrice, M. Jules Langlais, député du comté à la Législature, l'abbé H. Bois, de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, M. le chanoine Roy, M. Geo. Bouclard, député de Kamouraska aux Communes.

L'hon. J.-Ed. Caron proposa la santé de M. Lawlor, le président de la Chambre de Commerce de M. Léo Erown, organisateur du concours, et des membres du Cercle des Fermières, et annonça à ces dernières qu'il était heureux d'accorder à leur cercle un oectroi spécial de \$25.00 afin de les dédommager quelque peu de la somme si considérable de travail qu'elles ont accompli dans la circonstance présente.

Les prix et les gagnants

(a) Pour la meilleure planche de labour de tout le concours. Coupe offerte par l'hon. Jos-Ed. Caron, ministre de l'Agriculture, et gagnée par M. Alex.-A. Moore, Sans-Bruit, Petite-Rivière, Québec.

(b) Pour le meilleur endos fait par n'importe lequel des concurrents de toutes les classes. Médaille d'or offerte par M. Eug. Godbout, président de "L'Association des Laboureurs de Québec", St-Eloi, cté de Témiscouata, et gagnée par M. H.-E. Johnson, Lennoxville, Sherbrooke.

(c) Pour la meilleure planche de labour faite par les garçons au-dessous de 20 ans (classe II) Veau mâle de plusieurs semaines, provenant d'une mère au Livre d'Or, Ayrshire ou Canadien, au choix du gagnant, offert par l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, cté de Kamouraska, et gagnée par M. Chas-A. Wodside, Lennoxville, Sherbrooke.

(d) Pour la meilleure planche de labour faite par les garçons au-dessous de 17 ans (classe III). Prix de \$10.00 en argent offert par MM. les agronomes officiels de la province de Québec et gagnée par M. Pierre Morneau, St-Arsène, Témiscouata.

(e) Pour la planche de labour la mieux finie de toutes les classes. Prix de \$15.00 en argent offert par MM. les professeurs de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière cté Kamouraska, et gagnée par M. Alex.-A. Moore, Sans-Bruit, Petite-Rivière, Québec.

(f) Pour la planche de labour la mieux finie par les garçons au-dessous de 20 ans (classe II). Prix de \$10.00 en argent offert par MM. les professeurs de l'Ecole d'Agriculture, Ste-Anne-de-la-Pocatière, cté de Kamouraska et gagnée par M. Chas-A. Wodside, Lennoxville, Sherbrooke.

(g) Pour la planche de labour la mieux finie par les garçons au-dessous de 17 ans (classe III). Prix de \$5.00 en argent offert par M. Geo. Bouclard, M. P., Ste-Anne-de-la-Pocatière, cté de Kamouraska, et gagnée par M. Pierre Morneau, St-Arsène, cté de Témiscouata.

(h) Pour le plus jeune laboureur

ayant gagné un prix dans une des classes du concours. Prix de \$10.00 en argent offert par sir Eugène Fiset, M. P., Rimouski, et gagnée par M. Lauréat Couture, Loretteville, Québec, (13 ans).

(i) Pour la meilleure planche de labour faite par un des concurrents de la classe VII (charrue à siège). Prix, au choix du gagnant, soit de 10 mts de blé "Huron" enregistré 15 mts d'avoine "Bannière" enregistrée ou un agneau "Leicester" enregistré, offert par la ferme expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, cté de Kamouraska, et gagnée par M. Omer Leveillé, Rivière-du-Loup, en bas, Témiscouata.

(j) Pour la meilleure planche de labour faite par un des concurrents du comté de Témiscouata. Prix de \$10.00 en argent, offert conjointement par MM. Domina Fortin et Philippe Lambert, agronomes du comté, et gagnée par M. Chs-Eug. Malenfant, St-Ludger, Rivière-du-Loup, cté de Témiscouata.

(k) Pour la meilleure planche de labour faite par un des concurrents du bas de Québec. Prix de \$5.00 en or offert par M. Zénon Bérubé-directeur de l'"Association des Laboureurs de Québec", St-Donat Rimouski, et gagnée par M. Chs-Eug. Malenfant, St-Ludger, Rivière-du-Loup, Témiscouata.

(l) Pour la meilleure planche de labour faite par un des concurrents de la classe V (charrue à deux versoirs). Prix de \$5.00 offert par M. Chs-A. Gauvreau, M. P., Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata et gagnée par M. Avila Paradis, Ancienne-Lorette, Québec.

(m) Pour le laboureur le plus âgé, ayant gagné un prix dans une des classes du concours. Prix de \$5.00 en argent offert par M. Jules Langlais, M. P. P., Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, et gagnée par M. Arthur Couture, St-Augustin, comté de Portneuf.

(n) Pour la meilleure planche de labour faite par un des concurrents de la classe VI (tracteur). Prix de \$5.00 en argent offert par M. Joseph Têtu, hôtelier, Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, et gagnée par M. Leslie-H. Hodge, St-Laurent, R. R. No 1, Jacques-Cartier.

(o) Pour le labour le mieux proportionné de tout le concours, en ce qui concerne la largeur, la profondeur et l'inclinaison du guéret (sillon). Edition du Code Municipal, avec supplément, offert par l'auteur, M. J.-Frs Pouliot, avocat, Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata et gagnée par M. Alex.-A. Moore, Sans-Bruit, Petite-Rivière, Québec.

(p) Pour le meilleur endos fait par un des concurrents de la classe II (garçons au-dessous de 20 ans). Prix de \$5.00 en argent offert par M. Adélar Thibault, négociant, Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata et gagnée par M. Eegar April, St-Eloi, Témiscouata.

(q) Pour le meilleur endos fait par un des concurrents de la classe III (garçons au-dessous de 17 ans). Prix de \$5.00 en argent offert par M. Pouliot, président de la Société d'Agriculture, Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, et gagnée par M. J.-B. Bérubé, St-Donat, Rimouski.

(r) Pour le meilleur attelage (chevaux et harnais) 1er prix, 25 minots d'avoine "Bannière" enregistrée offerts par la Coopérative Fédérée Ste-Rosalie Jct, cté de Bagot, et gagnés par M. Joseph Chouinard, St-Modeste, cté de Témiscouata; 2ème prix, \$15.00, prix offert par La Cie de Tuyaux de Drainage de L'Islet et gagné par M. Amédée Michaud, Rivière-du-Loup, cté de Témiscouata; 3e prix, \$10.00, prix offert par La Cie de Tuyaux de Drainage de L'Islet et gagné par M. Gustave Dionne, St-Arsène, cté de Témiscouata; 4e, prix, \$5.00, prix offert par La Cie de Tuyaux de Drainage de L'Islet et gagné par M. Edgar April, St-Eloi, cté de Témiscouata.

(Suite à la page 773)

LE
SEL A BEURRE
EXTRA SPECIAL
WINDSOR
EST LE MEILLEUR
POUR LE BEURRE
ESSAYEZ-LE

AYRSHIRES A VENDRE

Beaux animaux Ayrshire dont plusieurs taures et veaux de différents âges. Père: "SIR SIMON" 69987, fils du célèbre "AUCHINBAY SIR ANDREW, IMP", champion à Toronto et à Ottawa en 1917; Grand champion à Sherbrooke et à Québec en 1918, petit-fils de "NETHERTON VICEROY" dont la mère a donné 14.470 livres de lait en 42 semaines et dont le père "BRAE RISING STAR", champion d'Ecosse, a dix descendants au Livre d'or écossais, avec une production moyenne de 10,928 livres de lait et 434.6 de gras, grand-père de "AUCHINBRAIN TREADOR", il fut champion à Ayr, Glasgow et à Kilmanock, Ecosse, et qui fut vendu \$15,000.00.

Plusieurs vaches sont sous contrôle laitier. Le troupeau est accrédité et sous contrôle gouvernemental.

Prix des veaux: \$30.00 jusqu'à l'âge d'un mois, plus \$5.00 pour chaque mois ou fraction de mois supplémentaire. Une attention spéciale est aussi donnée aux animaux Yorksnaire et Oxford Down, dont quelques très bons sujets sont à vendre à des prix très attrayants.

LA FERME BELLEVUE

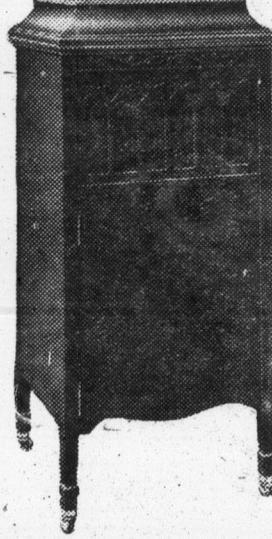
ELPHEGE LAGACE, propriétaire

ST-HYACINTHE QUE.

R. R. No 1.

Tél local.

CE SUPERBE PHONOGRAPHE



"PATHE"

renommé dans le monde entier pour sa superbe tonalité — un meuble de belle apparence qui fera l'orgueil et la joie de votre foyer — offert à prix ridiculement bas.

Sa valeur réelle et régulière est de \$135.00.

PRIX EXTRAORDINAIRE DE BON MARCHÉ \$70.00

Grand cabinet de haut luxe en chêne à diamant fumé comportant cinq tablettes pour réserve de disques. Hauteur 44 1/2 pcs. Largeur 19 1-4 pcs. Profondeur 19 1-4 pcs. — exactement comme la photographie ci-contre. Joue à la perfection toutes les marques de disques.

Jamais occasion semblable n'a été offerte au public. Sachez en profiter.

THE PHONOGRAPH EXCHANGE Rgd.

ST-HYACINTHE - QUEBEC.



Les maladies du cheval guérissent facilement.

Si vous avez un cheval qui perd l'appétit, qui a le poil hérissé, la vue triste et abattue, les yeux larmoyants; s'il souffre de Toux ou de Souffle il a besoin d'un bon remède pour arrêter le progrès de la maladie. Ce remède c'est

"VIVAT"

Le spécifique par excellence des maladies du cheval. "VIVAT" guérit sûrement la Toux, le Souffle, les Coliques, les Vers, etc. Il fortifie et donne l'endurance aux chevaux de travail, de course ou de luxe.

6 Jours de Traitement 50c

Dr. Ed. MORIN & Cie, Limitée
QUEBEC, Qué.



(Suite de la p

CLASSE

(Ouverte à tous simples, à coup concurrents)

Juges: MM. Wilfrid Scholastique, Deux-MacGregor Howick, Ancienne-Lorette, Qu M. Joseph Valin, St-neuf; 3e, \$50.00, M. St-Augustin, Portneuf; M. H.-E. Johnson Sherbrooke; 5e, \$40. Couture, St-Augustin \$35.00, M. Sylva Fort St-Jean; 7e, \$30.00, Malenfant, St-Ludger Loup, Tém., 8e, \$25. Voyer, St-Alexandre 9e, \$20.00, M. An Jules, Ile-Verte, Tém \$15.00, M. Alfred Moteste, Témiscouata M. Sylvio Viel, Rivbas, Témiscouata; David Lebel, Cacoun 13e, \$5.00, M. Joseph Loup sta., Témiscou M. Victor Dionne, Couata; 15e, \$5.00, Poursde, Rivière-du-Plessis, Tém.; 16e, \$ dime Marquis, fs Dy Témiscouata; 17e, \$ négilde Bélanger, Atcouata; 18e, \$5.00, Mard, St-Modeste, T \$5.00 M. Pierre Mi Témiscouata.

CLASSE

(Garçons au-dess (11 concu

Juges: MM. 1 Montréal, John Mar Compton.

1er prix, \$60.00 Woodside, Lennoxvil 2e, \$50.00, M. Jo d'Honoré, St-Arsène 3e, \$40.00, M. Edga Témiscouata; 4e, renzo Massé, St-A couata; 5e, \$20.00, que, Rivière-du-Lou 6e, \$10.00, M. Chs-Alex., Rivière-Verte.

CLASSE

(Garçons au-des (12 concu

Juges: MM. 1 Montréal; John ville, Compton.

1er prix, \$60.00, neau, St-Arsène, T \$50.00, M. Albert M dime, Ile-Verte, T \$40.00, M. J.-Bte B Rimouski; 4e, \$30 Sirois, Rivière-du-L Antoine; 5e, \$20.00 chènes, fils Alfred Témisc.; 6e, \$10. Couture, Loretteville

CLASSE

(Charrues écossais imitations)

Juges:—MM. Wil Scholastique, Deux-MacGregor, Howick 1er prix, \$75.00 Moore, Petite-Rivi \$60.00, M. H.-E. H ville, Sherbrooke, Chas.-A. Woodside, brooke; 4e, \$40.00, At-Augustin, Port M. Joseph Coutu Québec; 6e, \$20.0 Racette, St-August \$15.00, M. Arthur Augustin, Portneuf

CLASSE

(Charrues à deu 2 ou 3 chevaux) Juges:—MM. Emili réal, John Mans Compton.

Lisez conditions de notre grand concours d'abonnement, pages---768, 776 et 777.

Lisez cond

(Suite de la page 772)

CLASSE NO 1

(Ouverte à tous avec charrues simples, à coupe carrée (41 concurrents))

Juges: MM. Wilfrid Gratton, Ste-Scholastique, Deux-Montagnes, Alex. MacGregor Howick, Châteauguay.

1er prix, \$75.00, M. Avila Paradis Ancienne-Lorette, Québec; 2e, \$60.00 M. Joseph Valin, St-Augustin, Portneuf; 3e, \$50.00, M. Antonio Racette, St-Augustin, Portneuf; 4e, \$45.00; M. H.-E. Johnson, Lennoxville, Sherbrooke; 5e, \$40.00, M. Arthur Couture, St-Augustin, Portneuf; 6e, \$35.00, M. Sylva Fortin, St-Valentin, St-Jean; 7e, \$30.00, M. Chs-Eug. Malenfant, St-Ludger, Rivière-du-Loup, Tém., 8e, \$25.00, M. Armand Voyer, St-Alexandre, Kamouraska; 9e, \$20.00, M. Amédée Pelletier, Jules, Ile-Verte, Témiscouata; 10e, \$15.00, M. Alfred Saindon, St-Moteste, Témiscouata; 11e, \$10.00, M. Sylvio Viel, Rivière-du-Loup en bas, Témiscouata; 12e, \$5.00, M. David Lebel, Cacouna, Témiscouata, 13e, \$5.00, M. Joseph Rioux, Riv. du Loup sta., Témiscouata, 14e, \$5.00, M. Victor Dionne, Cacouna, Témiscouata; 15e, \$5.00, M. Chs-Eug. Plourde, Rivière-du-Loup (Anse-aupersil), Tém.; 16e, \$5.00, M. Philadime Marquis, fs Dydime, Ile-Verte, Témiscouata; 17e, \$5.00 M. Hermé-négilde Bélanger, At-Antonin, Témiscouata; 18e, \$5.00, M. Joseph Chouinard, St-Modeste, Témiscouata; 19e, \$5.00 M. Pierre Michaud, Cacouna, Témiscouata.

CLASSE No 2

(Garçons au-dessus de 20 ans (11 concurrents))

Juges: MM. Emile Delorme Montréal, John Manson, Waterville, Compton.

1er prix, \$60.00, M. Chas-A. Woodside, Lennoxville, Sherbrooke; 2e, \$50.00, M. Jos. Dionne, fils d'Honoré, St-Arsène, Témiscouata; 3e, \$40.00, M. Edgar April, St-Eloi, Témiscouata; 4e, \$30.00, M. Lorenzo Massé, St-Antoine, Témiscouata; 5e, \$20.00, M. Ulric Lévesque, Rivière-du-Loup, Témiscouata; 6e, \$10.00, M. Chs-Eug. April, fils Alex., Rivière-Verte, Tém.

CLASSE No 3

(Garçons au-dessous de 17 ans (12 concurrents))

Juges: MM. Emile Delorme, Montréal; John Manson, Waterville, Compton.

1er prix, \$60.00, M. Pierre Morneau, St-Arsène, Témiscouata; 4e, \$50.00, M. Albert Marquis, fils Dydime, Ile-Verte, Témiscouata; 3e, \$40.00, M. J.-Bte Bérubé, St-Donat, Rimouski; 4e, \$30.00, M. Joseph Sirois, Rivière-du-Loup, village St-Antoine; 5e, \$20.00, M. Joseph Deschênes, fils Alfred, Rivière-Verte, Témisc.; 6e, \$10.00, M. Lauréat Couture, Loretteville, Québec.

CLASSE NO 4

(Charrues écossaises, à coupes ou imitations) (7 concurrents)

Juges:—MM. Wilfrid Gratton, Ste-Scholastique, Deux-Montagnes, Alex. MacGregor, Howick, Châteauguay. 1er prix, \$75.00; M. Alex.-A. Moore, Petite-Rivière, Québec; 2e, \$60.00, M. H.-E. Hohnson, Lennoxville, Sherbrooke, 3e, \$50.00, M. Chas.-A. Woodside, Lennoxville, Sherbrooke; 4e, \$40.00, M. Joseph Valin, At-Augustin, Portneuf; 5e, \$30.00 M. Joseph Couture, Loretteville, Québec; 6e, \$20.00, M. Antonio Racette, St-Augustin, Portneuf; 7e, \$15.00, M. Arthur Couture, St-Augustin, Portneuf.

CLASSE NO 5

(Charrues à deux versoirs, avec 2 ou 3 chevaux) (5 concurrents)

Juges:—MM. Emile Delorme, Montréal, John Manson, Waterville, Compton.

1er prix, \$60.00, M. Avila Paradis Ancienne-Lorette, Québec; 2e, \$50.00 M. Sylva Fortin, St-Valentin, St-Jean; 3e, \$35.00, M. H.-W. Loomis, Lennoxville, Sherbrooke; 4e, \$20.00, M. Edgar April, St-Eloi, Témiscouata 5e, \$15.00, M. Amédée Michaud, Rivière-du-Loup (Petit St-Antoine), Témiscouata.

CLASSE No 6

(Tracteurs)

(1 concurrent)

Juges: MM. Emile Delorme, Montréal, John Manson, Waterville, Compton.

1er prix, \$50.00 M. Leslie-H. Hodge, St-Laurent, R. R. No 1, Jacques-Cartier.

CLASSE No 7

(Ouverte aux concurrents de Témiscouata seulement, avec char-rue "Sulkoy", grâce à la générosité de quelques citoyens de ce comté.—

(5 concurrents)

1er prix, \$8.00, M. Omer Leveillé, Rivière-du-Loup en bas, Témiscouata; 2e, \$8.00, M. Emile Sénécal, Rivière-du-Loup, Témiscouata; 3e, \$5.00, M. Wilfrid Malenfant, St-Ludger, Rivière-du-Loup, Témiscouata; 4e, \$4.00, M. Adélar Lavoie, St-Antoine, Témiscouata.

M. l'abbé Roy, chanoine de Rimouski, M. le Curé Santerre, de Cacouna, M. Dr E.-A. Parrot, le journal "Le St-Laurent", de Rivière-du-Loup, M. Omer Gosselin, agent du tracteur "Fordson" à Breakeyville, Lévis, et M. P. Raymond, représentant la Cie Oliver, de Montréal, ont souscrit, séance tenante, un montant d'une cinquantaine de piastres, qui furent aussi distribuées suivant les désirs des généreux donateurs.

Quelques détails sur l'exposition de la Section B de la Société d'Agriculture, comté de Bonaventure, communiqués par un abonné.

Section 1—Chevaux reproducteurs, 3 ans et plus: James Campbell, 1er prix; Jos-C. Cyr, 2ème prix.

Section 3—Poulain mâle un an: F. Guité, 1er prix;

Section 4—Pouliches, 3 ans et plus: John Ken 1er; Jean-B. Cyr, 2ème; Albert Cleary, 3ème.

Section 5—Pouliche de 2 ans: Jos.-E. Cyr, 1er; Ernest Leblanc 2ème;

Section 6—Pouliche, 1 an: Ferdinand Boissonneau, 1er; Harry Dimock, 2ème; Robert Cochrane, 3ème.

Section 7—Jument poulinière avec poulain: Harry Dimock 1er; Philippe Cyr 2ème; Edgar Cormier, 3ème; Adam Cyr, 4ème; Adam McCre, 5ème.

Section 8—Chevaux de trait: Robert McCormick, 1er; Thomas McWhirter, 2ème; Howard Gilker, 3ème; Philippe Cyr, 4ème; Edgar Cormier, 5ème; Jos.-E. Cyr, 6ème; Allen Mc Cre, 7ème.

Section 9—Meilleur ressemblance entre deux chevaux appartenant au même cultivateur pour l'ouvrage de la ferme: W. J. Willitt, 1er; E. Steele, 2ème; E. Woodman, 3ème.

Section 10—Cheval de trait simple: E. Steele, 1er; C. N. Cyr, 2ème; E. Fairservice, 3ème.

Section 11—Cheval de voiture et de trait: H. McWhirter, 1er; James Young 2ème; H. C. Hughes 3ème.

Section 12—Pouliche du printemps: Philippe Cyr, 1er; Alex. Robichaud, 2ème; F. Guité, 3ème; A. McRea, 4ème; A. Cyr, 5ème.

Section 13—Poulains du printemps: Herbert Gilder, 1er; Edgar Cormier, 2ème; Harry Dimock, 3ème; Albert Clary, 4ème.

Juments canadienne—Alfred Gilker, 1er; Steve McWhirter, 2ème;

Juments Percheronnes—Hastwell McWhirter, 1er, jument poulinière avec son poulain; James Henderson, 1er prix.

Classe 2: section 14—Race Ayrshire; reproducteurs, 3 ans: Alen McRea, 1er; Howard Taylor, 2ème.

Section 16—Reproducteur Ayrshire, un an: F.-X. Babin, 1er; J.-F. Follow, 2ème.

Section 17—Veaux mâles du printemps: Steve Follow, 1er et 2ème prix; J.-C. Fair, 3ème prix pour deux veaux mâles jumeaux.

Section 18—Vaches, 4 ans et plus: Steve Follow, 1er; J.-F. Follow, 2ème; H. Taylor, 2ème et 4ème; J. Follow, 5ème; Allen McRea, 6ème.

Section 19—Vaches, 3 ans et plus: H. Taylor, 1er prix.

Section 20—Taure, 2 ans: H. Taylor, 1er prix.

LE THÉ
King
Cole
DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
Vous en aimerez le goût

Section 21—Laitières de deux ans: J.-F. Follow, 1er prix.
Section 24—Shortorns enregistrés. Reproducteur, 2 ans: James Dodridge, 1er; Holstein, reproducteur enregistré: Hastwell Pritchard, 1er prix.
Section 25—Races croisées, vaches laitières 4 ans: Harry Campbell, 1er; Allen McRea, 2ème; H. S. McCole, 3ème; Robert McWhirter, 4ème; Miles Montgomery, 5ème; R. McWhirter, 6ème.
Section 26—Vaches 3 ans, race croisée: James Robertson, 1er; Madame Louise Crépeault, 2ème; Robert Hardy, 3ème; Hugh Doddridge, 4ème; Allen McRea, 5ème. Vaches, deux ans: Albert Falleau, 1er prix.
Section 28—Troupeau de 3 vaches avec un reproducteur: Howard Taylor, 1er prix; Allen McRea, 2ème.
Section 29—Veau d'un an, race croisée: Hugues Doddridge, 1er prix; Albert Montgomery, 2ème; Guss Campbell, 3ème; Allen McRea, 4ème.

Sections 30 et 31—Veaux de six mois à un an race croisée 8 prix ont été décernés.
Classe 3—Mouton Leicester 4 prix décernés Oxford enregistrés, 5 prix.
Section 40—Moutons, race croisée: 16 prix.
Classe 4—Porcherie, 13 prix accordés.
Classe 5—Avisiculture, 12 prix accordés.
Industries de la fermière: 43 prix accordés.
Industrie Laitière: Adélar Mercier, 1er prix; Roméo Fournier, 2ème prix.
Aussi une foule d'autres prix réguliers et spéciaux.
Six juges ont été à l'œuvre de dix heures du matin jusqu'à tard dans l'après-midi. Les industries de la fermière ont été très appréciées, et les tricots de nos acadiennes méritent une très large part de félicitation. Les juges féminins, Mesdemoiselles Crépeault et Mill ont su rendre des jugements qui ont satisfait tous les concurrents.
(Communiqué par un abonné)

POUR ETRE SUR
D'UN BON SERVICE

Il vous faut dès aujourd'hui commencer à envoyer vos Crème à Québec, à notre laiterie
La laiterie de Québec paie les meilleurs prix du marché.
La Laiterie de Québec fait les remises promptement...
La Laiterie de Québec vous garantit Satisfaction.
Voulez-vous d'autres renseignements?
Ecrivez-nous dès ce soir.

LA LAITERIE DE QUEBEC
75 Avenue du Sacré-Coeur
QUEBEC

Lisez conditions de notre grand concours d'abonnement, pages---768, 776 et 777.

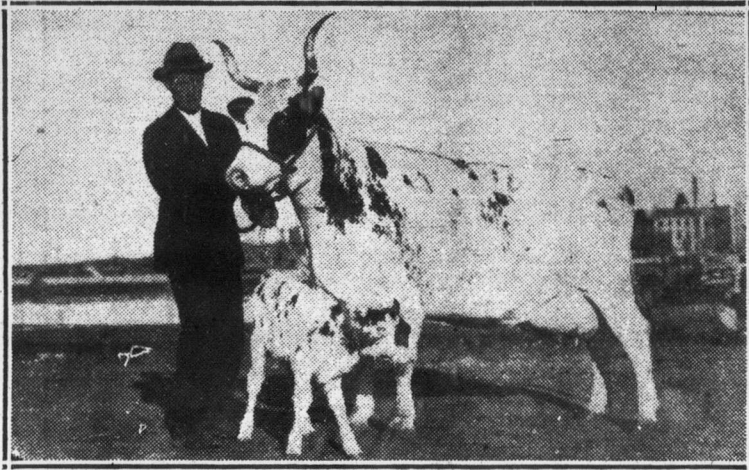
23

23

23

Un éleveur québécois à Milwaukee

La vache ayrshire "Primerose" de M. Arthur Légaré, cultivateur de Petite Rivière, près de Québec, a remporté le 1er prix à l'Exposition de Milwaukee. M. Légaré, revenant de l'Exposition a vendu cette vache \$1000.—(Les journaux).



PRIMEROSE, vache ayrshire, propriété de M. Arthur Légaré, de Petite Rivière, P. Q., 1er prix à l'Exposition de Milwaukee, Wisconsin, E.-U. A.

La bière Schlitz, si l'on en croit la réclame, a fait la célébrité de la ville de Milwaukee, du Wisconsin, (1) mais la vache ayrshire "Primerose", d'Arthur Légaré, de Petite Rivière, Québec, a rendu fameuse à Milwaukee les ayrshires canadiennes et y a fait connaître, non moins avantageusement, l'éleveur canadien-français.

On nous demande dans quel comté et où se trouve cette Petite Rivière, dont les bords évidemment plantureux ont nourri la vache Primerose que M. Arthur Légaré, en revenant de Milwaukee, a vendu un millier de dollars. C'est bien simple: ce que les québécois d'aujourd'hui appellent Petite Rivière, n'est rien autre, au fond, que ce que les Indiens avant Jacques-Cartier appelaient et avec raison, **Ka-bir-cou-ba** c'est-à-dire 'Rivière qui fait des détours', et que Jacques-Cartier baptisa Rivière Ste-Croix, probablement parce qu'il entrât à son embouchure le jour de l'exaltation de la Sainte-Croix (14 septembre).

Cette appellation fut ensuite changée en celle de St-Charles, qui désigne encore les derniers arpentés de la rivière où elle subit la marée et où elle traverse la capitale avant de se perdre dans le fleuve.

Donc Petite Rivière se trouve dans la banlieue de Québec même, et dans le collège électoral de Québec comté. Ses rivages sont fertiles et les cultures y sont prospères.

Quant au cultivateur modèle qu'est M. Arthur Légaré voici ce qu'en dit, sous le rapport de l'industrie laitière, le professeur Charles Fontaine de l'Institut Agricole d'Oka, secrétaire de la Commission du Mérite Agricole.

M. Légaré tire le gros de son revenu de son excellent troupeau laitier. De l'avis d'experts, M. Légaré possède un des meilleurs troupeaux Ayrshires de la province. Son mérite principal est d'avoir édifié lui-même ce troupeau, par la sélection des génisses, le choix de ses reproducteurs, une alimentation intelligente et aussi une stabulation hygiénique et confortable.

Le lauréat de 1924 fait l'élevage de bétail Ayrshire depuis plus de 15 ans. Toutes les femelles de son troupeau actuel ont comme souche deux vaches élevées par lui-même— "Jeanneton" et "La Reine"—d'aptitudes laitières exceptionnelles. La 1ère en effet, à 15 ans, donnait encore au delà de 14,000 lbs de lait dosant un peu plus de 4% de gras, tandis que la seconde, à 7 ans, avait un rendement annuel de 13,250 lbs de lait à 4% de gras. Le choix des reproducteurs mâles n'a pas été fait avec moins de soin. Ceux qui se connaissent en généalogie bovine attribueront une bonne part du succès de M. Légaré, comme éleveur, au choix de reproducteurs

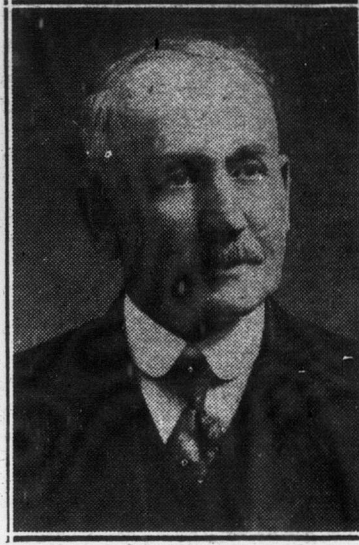
Lessnessock Emigrant, No. 16767
Vict. du Bois de la Roche, No. 47369

Burnside Pearl Parlin, No. 63230
Burnside White Master, No. 50821
Lakeside Mischief Maker, No. 57440
Governor 2d, No. 30949

Deux de ces reproducteurs. Nos 47369 et 57440 sont de la fameuse lignée Auchenbrain, tant recherchée des éleveurs.

M. Légaré pratique le contrôle laitier depuis 9 ans. La plupart de ses vaches actuelles sont inscrites au livre d'or et au tableau d'honneur de la race Ayrshire. Pour une grande part, son succès provient d'une alimentation abondante et bien balancée. M. Légaré n'est pas de ceux qui n'hivernent leur bétail laitier qu'aux fourrages secs supplémentés d'un peu de son à l'époque du vêlage. Pain de lin, drèche de brasserie, farine de maïs et de grains, et surtout légumes abondants, variant le menu et tout en favorisant une abondante production de lait, maintiennent les bêtes en bonne santé, et permettent aux jeunes sujets d'édifier une solide charpente avec vaste système digestif. Le trèfle base de la nourriture sèche, pousse abondamment dans les prairies, et plusieurs arpentés de choux de Siam, betteraves et carottes fournissent la partie

(1) On se rappelle, il y a quelques années, la réclame affichait partout "Schlitz the beer that make Milwaukee famous" (Schlitz, la bière qui a fait la réputation de Milwaukee). Cette bière douce est désormais remplacée au Canada par la Frontenac.



M. ARTHUR LEGARE, cultivateur de la Petite Rivière, (près de Québec), lauréat de la Médaille d'Or au concours du Mérite Agricole de 1924, dont une vache ayrshire, Primerose, vendue \$1000. a remporté le 1er prix, à l'exposition de Milwaukee. L'unique occupation de M. Arthur Légaré est la culture du sol et l'élevage. Il a fait un succès de ces deux industries. Pas étonnant, puisqu'il est le frère du grand négociant et industriel québécois, M. P. T. Légaré.

succulente si nécessaire à la bonne santé du bétail durant les longs mois d'hivernement.

L'étable de M. Légaré, construite à neuf depuis à an ou 2, est vaste, bien exposée, munie de large fenêtres et d'un bon système de ventilation. L'air pur y circule à profusion.

Tous ces facteurs réunis contribuent au succès en élevage et en industrie laitière. De ces deux branches principales de son exploitation, M. Légaré obtient chaque année des résultats magnifiques. En 1923, la rente du lait de ses 12 vaches laitières et de quelques sujets d'élevage lui rapportaient un revenu brut de plus de \$3,600.

Nous donnons ici un tableau intéressant. Ce sont les rendements officiels en lait et en gras de la plupart des vaches formant le troupeau de M. Légaré entre 1915 et 1924: Cinq records ne sont pas encore terminés, six autres n'ont pas encore été publiés par le département d'Ottawa, de sorte que nous ne pouvons les donner ici.

Nom	No Reg.	Age	Lbs de lait	% moy. en gras
Jeanneton.....	13358	15 ans	14150	4.06
Reine de la Petite Rivière.....	30255	7	13265	3.95
Belgique.....	71358	4	10220	3.93
Jeanneton 2e.....	54552	6	9219	3.92
Vénise 2me.....	75227	2	10205	4.43
Rosette.....	55983	6	9999	3.93
Reine 2ème.....	71359	4	7581	4.42
Primerose.....	54553	6	10346	4.06
Malvina.....	75238	2	8274	4.40
Jeanneton 3e.....	61112	5	10704	4.64
Beauté.....	76897	2	5603	3.82
Amazone.....	53158	6	10627	4.72
Duchesse.....	53157	6	10639	4.33

Les moyennes de lait et de gras pour les 13 vaches sont de 10064 lbs et 4.20%. Avec un troupeau semblable, l'industrie laitière doit être rémunératrice.

(1) On se rappelle, il y a quelques années, la réclame affichait partout "Schlitz the beer that make Milwaukee famous" (Schlitz, la bière qui a fait la réputation de Milwaukee). Cette bière douce est désormais remplacée au Canada par la Frontenac.

BREVETS D'INVENTION

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement.

MARION & MARION

364 rue Université, - Montréal
72 1/2 rue St-Pierre, - Québec
et Washington D. C.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi le vendredi 31 octobre 1924, des soumissions pour la construction d'un prolongement au quai-brise-lames, à Bonaventure, dans le comté de Bonaventure, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour prolongement au quai-brise-lames, Bonaventure, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, à l'édifice St. Lawrence Power, Rimouski, P. Q., à l'édifice du bureau de poste, Québec, P. Q., à la Station Postale "H", Montréal, P. Q., et aux bureaux de poste de Saint-Charles de Caplan, New-Carlisle, P. Q., et de Bonaventure, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire pour compléter le montant.

REMARQUE.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$10.00 payable à l'ordre, du ministère des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, S E O'BRIEN
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 8 octobre 1924. 7948

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET DES CANAUX

CANAL A NAVIRES WELLAND
Section 7
AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES soumissions cachetées adressées au sousigné et marquées "Soumission pour la Section 7, canal à navires, Welland", seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, jeudi, le 30 octobre 1924.

On pourra voir les plans, les devis et la formule du contrat à être conclue, dès et à compter de la présente date, au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Chemins de fer et des Canaux, Ottawa, ainsi qu'au bureau de l'ingénieur en charge, canal Welland, St. Catharines, Ontario.

On peut obtenir des copies des plans et devis du ministère sur paiement d'une somme de cinquante dollars. Cette somme sera remboursée aux soumissionnaires de bonne foi sur remise desdits plans et devis en bonne condition.

Un chèque accepté sur une banque possédant une charte du Canada pour la somme de \$575,000.00 payable à l'ordre du ministre des Chemins de fer et des Canaux ou des obligations de l'emprunt de guerre du Dominion du Canada pour le même montant ou des obligations de l'emprunt de guerre et des chèques pour compléter la différence, si c'est nécessaire, devront accompagner chaque soumission, laquelle somme sera conignée si le soumissionnaire refuse de conclure le contrat pour les travaux au taux indiqués dans la soumission.

Le chèque ou les obligations ainsi expédiées seront remises aux entrepreneurs respectifs dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le chèque ou les obligations du soumissionnaire heureux seront détenues en garantie entière ou partielle de l'accomplissement du contrat à être conclu.

La plus basse soumission ni aucune autre ne sera pas nécessairement acceptée.

Par ordre, J. W. PUGSLEY,
Secrétaire.
Ministère des Chemins de fer et des Canaux
Ottawa, 1er octobre 1924. 7942

LE "BULLETIN DE LA FERME"

Rédaction et Administration
111, Côte de la Montagne, (Edifice Morin)
Revue publiée par un comité de techniciens.
Imprimée par "Le Soleil", Ltée.
Téléphone 4297 - Case Postale 129

Le 25 septembre intéressant pour ceux qui les rapports que voici:
Classe de vaches

Membre	
Lucien Desilets.....	U. D.
Amédée Rheault.....	A. R.
Joseph Champoux.....	A. C.
Joseph Deshaies.....	Z. D.
Auguste Cormier.....	P.-H.
Paul Champoux.....	U. C.
Arthur Côté.....	G. C.
G.-E. Deshaies.....	Z. D.
Omer Pratte.....	J. P.
Emilien Gingras.....	A. G.
W. Dubois.....	Jos.
Eloi Deshaies.....	Ach.

3e catégorie—Classe

Prix	Nom du membre	
1—	Eloi Deshaies,	Ach. T.
2—	Emilien Gingras,	A. Gin.
3—	Omer Pratte,	T. Pra.
4—	Jos. Champoux,	A. Ch.
5—	Arthur Côté,	A. Côt.
6—	Jos. Deshaies,	Z. Des.
7—	W. Dubois,	Joseph
8—	Paul Champoux,	U. Ch.
9—	G.-E. Deshaies,	Z. Des.
10—	Amédée Rheault,	A. Rhe.
	Total...	

Classe des

Prix	Nom du membre	
1—	J. Champoux,	Am. C.
2—	Arthur Côté,	A. Côt.
3—	Omer Pratte,	T. Pra.
4—	G.-E. Deshaies,	Z. Des.
5—	W. Dubois,	Joseph
6—	Paul Champoux,	U. Ch.
7—	Auguste Cormier,	P.-H.
8—	Amédée Rheault,	A. Rhe.
9—	Eloi Deshaies,	A. Hill
10—	Emilien Gingras,	A. Gin.
	Joseph Deshaies, Z. Des.	
	Lucien Desilets, U. D.	

1—Pour les repro

Prix	Nom du membre	
1—	Joseph Hébert,	
2—	Omer Pratte,	
3—	U. Desilets,	

2—Rapports

1—	Paul Champoux,
2—	Emilien Gingras,
3—	Joseph Deshaies,
4—	G.-E. Deshaies,
5—	Joseph Champoux,
6—	Arthur Côté,

3—Concours d'appréci

1—	Joseph Deshaies,
2—	Paul Champoux,
3—	G.-E. Deshaies,
4—	Omer Pratte,
5—	Auguste Cormier,
6—	Joseph Champoux,

Total...

Concours de par

DONATE

MM. Descoiteaux, M.P., M. Savoie, M.P.P., Vigneault, M. V., A. Morin,

Prix	Nom du r
1	Joseph Champoux
2	W. Dubois,
3	L. Desilets,
4	Paul Champoux,
5	Auguste Cormier,
6	Emilien Gingras,
7	Omer Pratte,
8	Jos. Rheault,
9	Jos. Deshaies,
10	Arthur Côté,

Concours d'appréciation

Prix	Tute
1	Amédée R.
2	A. Gingras
3	T. Pratte,
4	U. Champ

Lisez conditions de notre grand concours d'abonnement, pages---775, 776 et 777.

FETE AGRICOLE A BECANCOUR

Le 25 septembre, à Bécancour eut lieu l'exposition des Jeunes Eleveurs d'animaux canadiens. Ce fut une journée très intéressante pour ceux qui s'occupent d'élevage. Il y avait là plusieurs animaux de choix, et pour s'en convaincre on n'a qu'à lire les rapports que voici:

Classe de vaches laitières: Période de lactation 120 jours.

Membre	Tuteur	Vache	Lbs. lait	Lbs. gras	Mo-yenne % gras	Pts. total lait et gras	Conf. Max. 75 pts.	Pts. total conf. et prod.	Montant dis-tribué
Lucien Desilets.....	U. Desilets.....	Vitamine 6157.....	3668.	160.	4.36	76.66	70.	146.66	\$ 25.00
Amédée Rheault.....	A. Rheault.....	Belhumeur B 5005.....	3398.	166.	4.8	75.33	65.	140.53	20.00
Joseph Champoux.....	A. Champoux.....	Blandine 6149.....	3237.	144.	4.45	68.42	68.	136.42	18.00
Auguste Deshaies.....	Z. Deshaies.....	Aimable 6132.....	3056.	138.	4.5	65.03	63.	128.03	15.00
Paul Champoux.....	P.-H. Cormier.....	Rolande 5510.....	2791.	121.	4.3	58.21	65.5	123.71	12.00
Arthur Champoux.....	U. Champoux.....	Melisse 5882.....	2946.	116.	3.9	58.50	64.	122.50	10.00
Paul Côté.....	G. Côté.....	Emeraude G 6093.....	2878.	117.	4.	57.97	60.	117.97	9.00
G.-E. Deshaies.....	Z. Deshaies.....	Mousse 5284.....	2848.	131.	4.6	61.23	56.	117.23	8.00
Omer Pratte.....	J. Pratte.....	Surprise G 5011.....	2400.	114.	4.76	52.61	59.5	112.23	7.00
Emilien Gingras.....	A. Gingras.....	Minette G 6154.....	2233.	89.	3.9	44.55	59.	103.55	6.00
W. Dubois.....	Jos. Hébert.....	Sylvestre A-126, 5841.....					57.	57.	5.00
Eloi Deshaies.....	Ach. Tourigny.....	Garon G 6095.....					53.	53.	5.00
Total.....									\$140.00

Agriculture et hygiène à l'école.—Le ministère de l'Agriculture, à la suggestion de M. l'abbé Ouellet, missionnaire agricole, fera donner des cours d'agriculture et d'hygiène rurale dans les écoles primaires.

Cette réforme sera mise à l'essai dans les écoles de 5 ou 6 paroisses des comtés de Deux-Montagnes et de Terrebonne, dans la région de Montréal, et, si elle donne satisfaction, elle sera appliquée dans toutes les écoles de la province. Ce sont les agronomes qui se chargeront de l'enseignement agricole. C'est pour répondre à un désir depuis longtemps exprimé que le conseil de l'Instruction publique a décidé cette réforme. Car ce n'est pas d'hier que, dans le monde éducatif, on sent le besoin d'introduire dans les programmes scolaires de nos écoles rurales un enseignement agricole plus accentué, mieux délimité, un enseignement qui devra inspirer aux enfants des cultivateurs un attachement sincère à la terre en leur infusant, dès le bas âge, des notions qui leur permettront de pousser plus avant leurs études agricoles et leur ouvriront des horizons nouveaux.

3e catégorie—Classe de un'an

Prix	Nom du membre	Tuteur	Montant distribué
1	Eloi Deshaies,	Ach. Tourigny,	\$ 15.00
2	Emilien Gingras,	A. Gingras,	14.00
3	Omer Pratte,	T. Pratte,	13.00
4	Jos. Champoux,	A. Champoux,	12.00
5	Arthur Côté,	A. Côté,	11.00
6	Jos. Deshaies,	Z. Deshaies,	10.00
7	W. Dubois,	Joseph Hébert,	9.00
8	Paul Champoux,	U. Champoux,	8.00
9	G.-E. Deshaies,	Z. Deshaies,	7.00
10	Amédée Rheault,	A. Rheault,	6.00
Total.....			\$105.00

Classe des veaux:

Prix	Nom du membre	Tuteur	Montant distribué
1	J. Champoux,	Am. Champoux,	\$ 15.00
2	Arthur Côté,	A. Côté,	14.00
3	Omer Pratte,	T. Pratte,	13.00
4	G.-E. Deshaies,	Z. Deshaies,	12.00
5	W. Dubois,	Joseph Hébert,	11.00
6	Paul Champoux,	U. Champoux,	10.00
7	Auguste Cormier,	P.-H. Cormier,	9.00
8	Amédée Rheault,	A. Rheault,	8.00
9	Eloi Deshaies,	Achille Tourigny,	7.00
10	Emilien Gingras,	A. Gingras,	6.00
11	Joseph Deshaies,	Z. Deshaies,	5.00
12	Lucien Desilets,	U. Desilets,	5.00
Total.....			\$115.00

1—Pour les reproducteurs adultes

Prix	Nom du membre	Montant distribué
1	Joseph Hébert,	\$ 3.00
2	Omer Pratte,	2.00
3	U. Desilets,	1.00
		\$ 6.00

2—Rapports financiers

1	Paul Champoux,	\$3.00
2	Emilien Gingras,	2.00
3	Joseph Deshaies,	1.00
4	G.-E. Deshaies,	0.50
5	Joseph Champoux,	0.25
6	Arthur Côté,	0.25
		\$ 7.00

3—Concours d'appréciation pour membres

1	Joseph Deshaies,	\$3.00
2	Paul Champoux,	2.00
3	G.-E. Deshaies,	1.00
4	Omer Pratte,	0.75
5	Auguste Cormier,	0.50
6	Joseph Champoux,	0.25
		\$ 7.50
Total.....		\$ 20.50

Concours de parade et de toilette

DONATEURS		
Prix	Nom du membre	Montant
1	Joseph Champoux,	\$1.50
2	W. Dubois,	1.25
3	U. Desilets,	1.00
4	Paul Champoux,	0.75
5	Auguste Cormier,	0.50
6	Emilien Ongras	0.25
7	Omer Pratte,	0.25
8	A. Rheault,	0.25
9	Jos. Deshaies,	0.25
10	Arthur Côté,	0.25
Total.....		\$ 6.25

Concours d'appréciation pour les tuteurs

Prix	Tuteur	Points	Par ordre,
1	Amédée Rheault,	92	S. E. O'BRIEN
2	A. Gingras,	90	
3	T. Pratte,	87	Secrétaire.
4	U. Champoux,	86	

Reçu des donateurs la somme de \$6.25

CONSTRUITES POUR DURER

La construction solide des MOULANGES VESSOT assure leur parfait fonctionnement et leur longue durée. Ces machines absolument pratiques résultent de 40 années d'expérience dans la fabrication.



MOULANGES VESSOT

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi le vendredi 31 octobre 1924, des soumissions pour la construction d'un édifice public, à Loretteville, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un édifice public, Loretteville, P.Q."

On peut consulter les plans et les devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en Chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, et du Commissaire des Travaux, ministère des Travaux publics, édifice des douanes, Québec, P.Q.

On peut se procurer au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés à leus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$20.00 payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

FAITES DES ECONOMIES EN PROTEGEANT VOTRE SANTE

Suivez le conseil de gens prévoyants

PROFITEZ DE NOS VENTES COMBINÉES

\$6.35 DE VALEURS POUR \$5.00

TOUT CE QUI DOIT TOUJOURS SE TROUVER DANS LES FAMILLES

2 oz. Teinture d'Iode.....	50c	Tabl. pour la grippe.....	25c
4 oz. Acide Borique.....	25c	Tabl. Aspirine.....	25c
4 oz. Sel à médecine.....	05c	Tabl. pour purger.....	25c
10 Mouches de moutarde.....	40c	Liniment.....	25c
2 oz. Huile de Castor.....	15c	Gouttes pour mal d'oreille.....	25c
Coton Antiseptique.....	20c	Remèdes pour mal de dents.....	25c
Bandage Colon Ass.....	50c	Remède pour diarrhée.....	35c
Plaster liquide.....	25c	Antiphlogistine.....	65c
Sedlitz.....	35c		
Litrate Magnésie.....	50c	Total.....	\$6.35
Sirope Pertussol pour Rhume.....	50c	Le tout expédié franco, par la malle, sur réception de	\$5.00
Cachet pour mal de tête.....	25c		

J. W. GAUDETTE, pharmacien-chimiste

1080 rue St-Vallier, Québec

Pour avoir de la Crème Pure servez-vous de la "LIBELLA"

Trade Mark

L'efficacité extraordinaire de la "Libella" LA MEILLEURE ECREMEUSE DE L'UNIVERS." est démontrée par la pureté de la crème qu'on en retire.

Cette efficacité s'applique aussi bien dans le cas de la crème qui a commencé à s'aigrir. La Libella purifie le lait de toutes ces impuretés.

De plus, elle ne laisse pas plus que 01-02% de matière grasse dans le lait..

Et c'est une écrémeuse forte et durable à un degré incomparable.

AGENTS DEMANDES

Des agents sérieux trouveront que la "Libella" offre des occasions de vente exceptionnelles. Ecrivez-nous.

CANADIAN LIBELLA SEPARATOR COY
313, Edifice St-Nicholas, Montréal

LIBELLA La meilleure Ecrémeuse de l'Univers

ETSENTION

Le GUIDE DE l'envoi gratuit.

MARION

Montréal Québec

publics recevra jusqu'à 31 octobre 1924, instruction d'un promes, à Bonaventure, P. Q., lesquelles châtées, adressées au enveloppe, en sus de sion pour prolonge-Bonaventure, P. Q.

ne et les formules de levis et des formules des Travaux publics, ngénieurs de district, er, Rimouski, P. Q., te, Québec, P. Q., à ntréal, P. Q., et aux -Charles de Caplan, Bonaventure, P. Q.

que des soumissions nées par le ministère s mentionnées dans

100 du montant de du ministre des Tra- une banque à charte, umission. On accep- se bons du Dominion ompagnie du chemin ou des bons et un pour compléter la

se procurer au minis- s tracés bleus (blue chèque de banque 0.00 payable à l'ordre, publiés. Ce chèque naire offre une sou-

E O'BRIEN Secrétaire, 7948

INS DE FER ET UX

WELLAND

PRENEURS

s adressées au sou- sionnaire pour la s, Welland, seront nidi, jeudi, le 30 oc-

les devis et la for- lu, dès et à compter au de l'ingénieur en i de fer et des Canaux, u de l'ingénieur en atherines, Ontario. es des plans et devis d'une somme de cin- me sera remboursée onne foi sur remise une condition. me banque possédant r la somme de \$575,- ministre des Chemins s obligations de l'em- du Canada pour le gations de l'emprunt ur compléter la diffé- devront accompagner somme sera confisquée de conclure le contrat liqués dans la soumis-

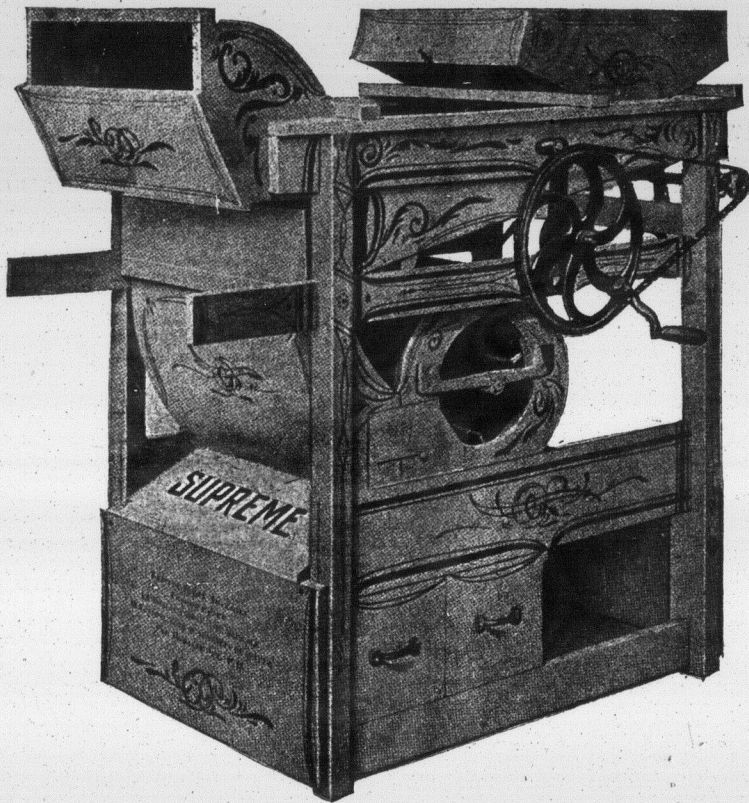
itions ainsi expédiées neurs respectifs dont s été acceptées. ns du soumissionnaire i garantie entière ou nt du contrat à être

a ni aucune autre ne eptées. dre, I. W. PUGSLEY, Secrétaire.

fer et des Canaux 1924. 7942

LA FERME" ministratone, (Edifice Morin) mité de techniciens. Solel. L'É. Case Postale 129

et 777.



6ème Prix.—CE MAGNIFIQUE CRIBLE "SUPREME" comprenant jeu de passes très assorties, pour grains, graines des champs, blé-d'inde et triage de blé-d'Inde, pois, etc. Contribué par LA FONDERIE SUPREME LTEE, PONT-ROUGE, QUEBEC. Valeur..... **\$55**



9ème prix. Un trio de

dindons Bronzes croisés sélectionnés en vue de la reproduction. Valeur.....

\$25

QUELQUES-UNS DES MAGNIFIQUES PRIX

DE NOTRE GRAND

CONCOURS d'abonnement

Commençant le 26 octobre pour se terminer au cours de février

La date exacte de la clôture sera bientôt fixée.

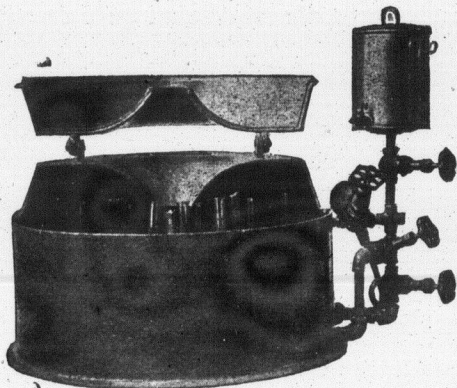
PRES DE \$1000.00 EN PRIX

déjà, attendu que la liste des prix définitive ne peut être complétée maintenant et que nous nous proposons de donner un MAGNIFIQUE PRIX A CHAQUE SEMAINE au plus fort concurrent de chaque huitaine.

Ce concours est le plus considérable dont fasse mention l'histoire du journalisme agricole dans la Province de Québec, tant par la valeur des prix offerts que par leur utilité absolument pratique. Il ne faut pas seulement en considérer la valeur nominale, mais surtout leur utilité pour la ferme et le foyer, et les profits qu'ils pourront rapporter aux HEUREUX GAGNANTS.

TOUS NOS LECTEURS PEUVENT Y PARTICIPER—LISEZ BIEN LES CONDITIONS DU CONCOURS EN PAGE EDITORIALE.

LE SUCCES SOURIRA AUX OUVRIERS DE LA PREMIERE HEURE ET SURTOUT AUX PERSEVERANTS.



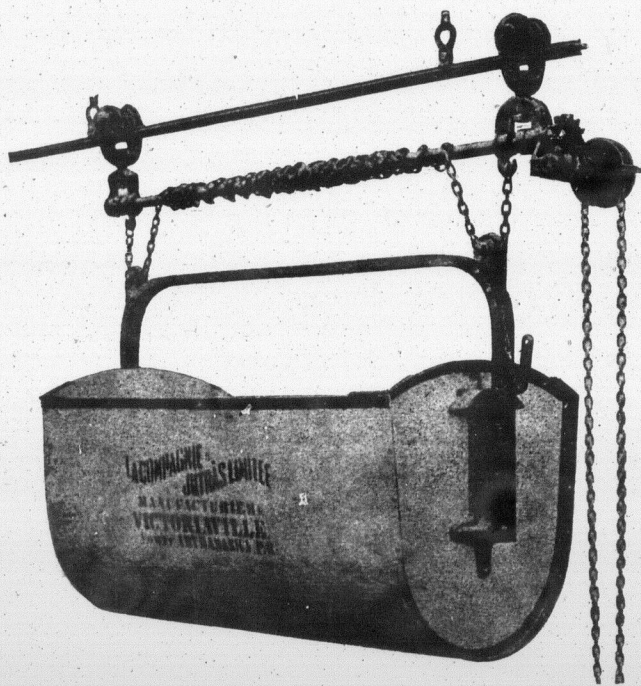
4ème PRIX. Un BABCOCK "De Laval" vendu par La Coopérative Fédérée de Québec. Valeur.

\$60

NOTEZ BIEN

valeur des ABONNEMENTS

		Points
3 ans	- \$2.25	- 50
2 ans	- \$1.50	- 35
1 an	- \$0.75	- 25
Renouvellements	-	10



3ème Prix.— UN CHARRIOT A FUMIER et 100 pieds de Lisse en acier avec crampes, etc., Livré chez le gagnant. Contribué par la Cie Jutras Ltée de Victoriaville. Valeur.....

\$100

ENROLEZ-VOUS IMMEDIATEMENT

LE BULLETIN DE LA FERME QUEBEC

Dépt. du Concours

Messieurs,—

Je vous envoie immédiatement une liste de nouveaux abonnés avec remise au montant de \$.....

Je désire prendre part à votre grand concours et vous prie de me considérer dès aujourd'hui comme concurrent.

Veuillez m'adresser immédiatement des blancs de souscription d'abonnements et des enveloppes.

Signature.....

Adresse.....

Comté.....

Des numéros spécimen du journal seront adressés aux concurrents qui en feront la demande.

1er PRIX
valeur **\$230.**



PREMIER PRIX.

Cette splendide fournaise "SUPREME" sans tuyau. Fournit une chaleur saine parce que ses enveloppes "Daman" protègent votre santé. La seule du genre et la meilleure fabriquée dans la Province de Québec. Gracieusement offerte au meilleur concurrent du concours d'abonnements du "Bulletin de la Ferme" par les manufacturiers qui ne sont autres que LA FONDERIE SUPREME LIMITEE, Pont-Rouge, P.Q. La fournaise sera installée aux frais du manufacturier chez l'heureux gagnant. Valeur..... \$230.

**QUES-UNS DES
NIFIQUES PRIX**

NOTRE GRAND

URS d'abonnement

ant le 26 octobre pour se
ner au cours de février

te de la clôture sera bientôt fixée.

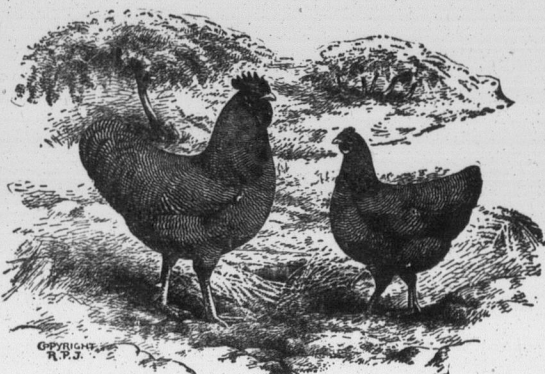
\$1000.00 EN PRIX

être complétée maintenant et que nous nous propo-
QUE SEMAINE au plus fort concurrent de chaque

isse mention l'histoire du journalisme agricole dans
erts que par leur utilité absolument pratique. Il ne
e, mais surtout leur utilité pour la ferme et le foyer,
K GAGNANTS.

RTICIPER—LISEZ BIEN LES CONDITIONS DU

DE LA PREMIERE HEURE ET SURTOUT AUX



8ème prix. 1 Coq et 11 Poulettes race américaine
(Voir liste de prix)..... \$25.
13. 1 Trio Plymouth Rock Barré..... \$10.
14. 1 Trio Wyandotte Blanc..... 10.
15. 1 Trio Rhode Island Rouge..... 10.
17. 1 Coq Plymouth Rock Barré..... 5.
18. 1 Coq Wyandotte Blanc..... 5.
19. 1 Coq Rhode Island Rouge..... 5.
CES SUJETS SERONT TOUS SELECTION-
NES SURTOUT EN VUE DE LA REPRO-
DUCTION.

SEMAINE FINISSANT 1er NOVEMBRE

Prix pour le meilleur concurrent

1 baril de Farine "MAPLE LEAF" 196 lbs.

LE GAGNEREZ-VOUS?

Gracieusement offert par
The Maple Leaf Milling Co. Montréal.



2ème
PRIX
valeur
\$105.

2e PRIX.—Magnifique Poêle de Cuisine "SUCCES" No. 52
tout en fonte avec réservoir, réchaud tel que sur vignette
ci-haut, contribué par LA FONDERIE DE L'ISLET
LIMITEE, l'Islet Sta. P.Q. VALEUR..... **\$105**

PRIX OFFERTS

LISTE COMPLETE A DATE

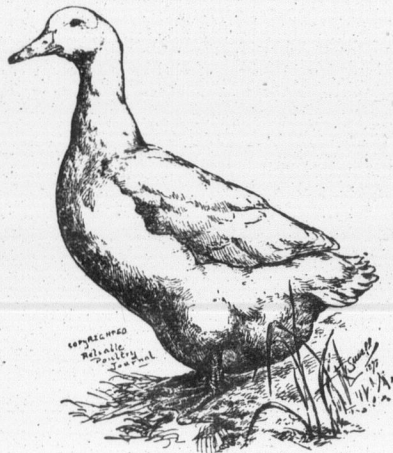
1. Fournaise "Suprême" Modèle 16-18, Prix \$230.
2. 1 Poêle de Cuisine "Succès" No 52..... \$105.
3. 1 Charriot à fumier avec 100 pds de lisse en
acier et tout ce qu'il faut pour le posage... 100.
4. 1 Babcock "De Laval"..... 60.
5. Un magnifique prix de grande valeur que
nous annoncerons prochainement.
6. 1 Crible Idéal "Suprême"..... 55.
7. 1 banc de scie..... 40.
8. 1 coq et 11 poulettes de race américaine
(Plym. Rock barrée, Rhode Island Rouge
ou Wyandotte blanc)..... 25.
9. 1 Trio de Dindons, bronzés, croisés, sélec-
tionnés en vue de la reproduction..... 25.
10. 1 Ruche avec abeilles..... 15.
11. 1 Trio d'oies africaines, sélectionnés, en vue
de la reproduction..... 15.
12. 1 Trio de Canards Pékin, (1 canard et 2 canes)
sélectionnés en vue de la reproduction... 10.
13. 1 Trio Plymouth Rock Barré (Un cochet et
deux poulettes)..... 10.
14. 1 Trio de Wyandottes Blancs (Un cochet et
2 poulettes)..... 10.
15. 1 Trio Rhode Islands Rouges (Un cochet et
2 poulettes)..... 10.
16. 1 Collection complète des œuvres du célèbre
romancier Pierre l'Ermite, (16 volumes)... 6.
17. 1 Coq Plymouth Rock Barré..... 5.
18. 1 Coq Wyandotte Blanc..... 5.
19. 1 Coq Rhode Island Rouge..... 5.
20. Prix intéressant et utile, une vraie surprise, que
nous ferons connaître prochainement.

**TRAVAILLEZ POUR GAGNER LE PREMIER
VOUS EN DECROCHEREZ
UN CERTAINEMENT**

**CHAQUE SEMAINE
UN PRIX AU PLUS FORT
CONCURRENT**

12ème PRIX.—UN
TRIO DE CA-
NARDS "Pékin"
(Un Canard et 2
Canes) sélectionnés
pour la reproduc-
tion. Valeur...

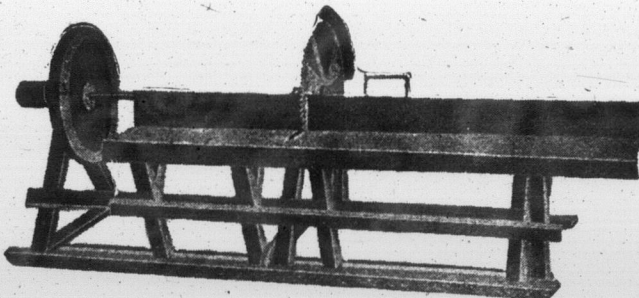
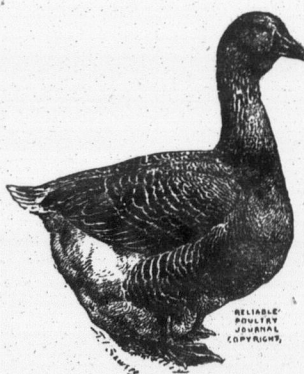
\$10.



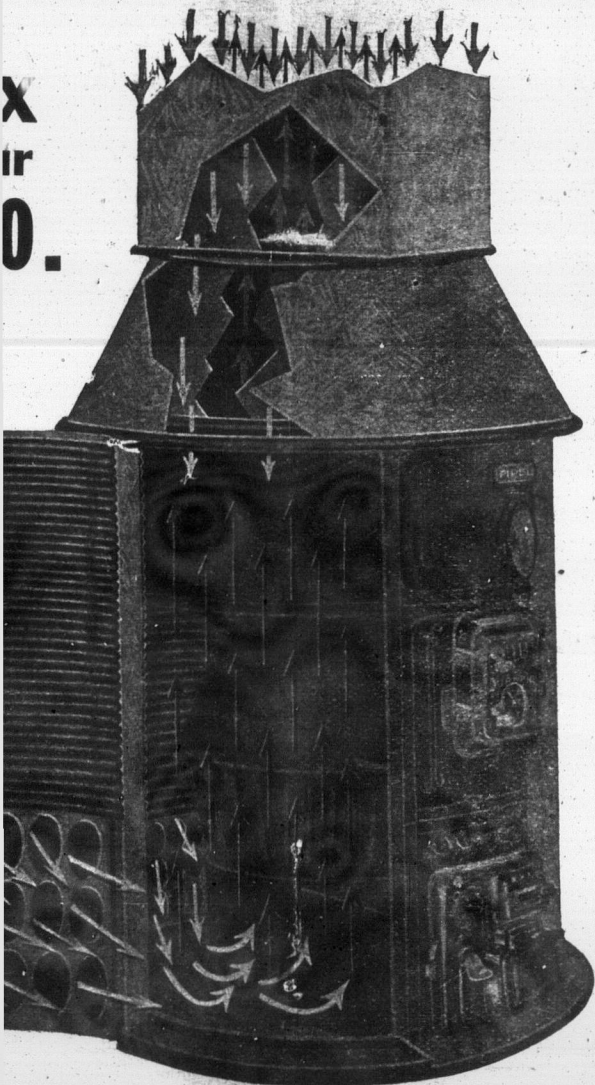
11ème PRIX.—UN TRIO
D'OIES AFRICAINES (1
Jars et 2 oies) sélectionnés
pour la reproduction.
Valeur

\$15.

La vignette ci-contre représente
une oie Toulouse, mais à la deman-
de de spécialistes nous avons opté
pour l'oie africaine.

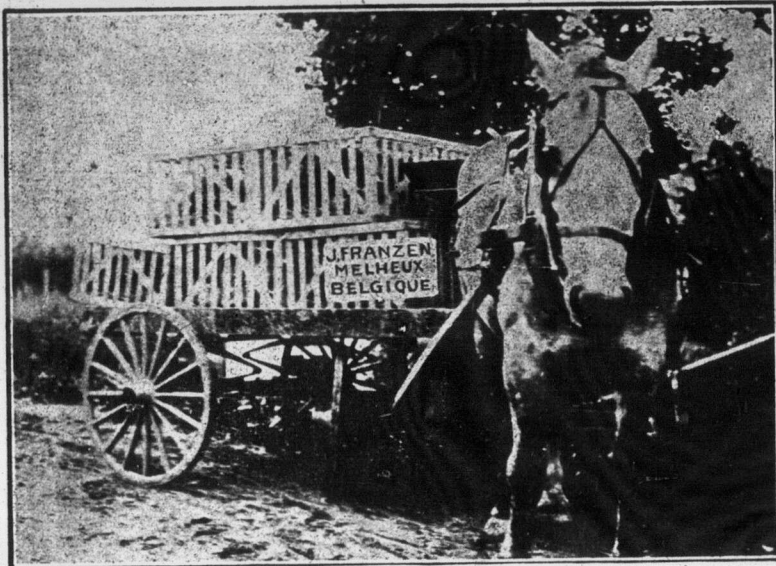


7ième PRIX.—UN BANC DE SCIE "ST-ANSELME"
fameux par sa construction solide et son utilité prati-
que. Contribué par La Fonderie de St-Anselme. **\$40**



naise "SUPREME" sans tuyau.
ir saine parce que ses enveloppes "Daman" protègent votre santé
et la meilleure fabriquée dans la Province de Québec.
ferte au meilleur concurrent du concours d'abonnements du
rme" par les manufacturiers qui ne sont autres que LA FONDE-
IMITEE, Pont-Rouge, P.Q.
installée aux frais du manufacturier chez l'heureux gagnant.
..... \$230.

Actualités Avicoles.



Départ de Québec pour la Belgique

Des poules de la Province de Québec en Belgique

Elevées à la Basse-cour Belvédère, Québec

Les progrès de l'aviculture dans la province de Québec depuis une dizaine d'années ont plusieurs fois attiré l'attention des autres provinces du Canada. Il est en effet incontestable que l'élevage des volailles s'est développé grandement dans notre Province, tant sous le rapport de l'amélioration des troupeaux que sous celui de la production elle-même.

La réputation de nos types de volailles robustes et productives s'est étendue non seulement dans les autres provinces, mais encore jusqu'en Europe. La Basse-cour Belvédère, que dirige l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec, recevait l'été dernier, d'un éleveur Belge, M. J. Franzen, Melreux, Belgique, une commande pour 54 poulettes et coquets Plymouth Rock barrés, Rhode Island rouges et Wyandotte blancs, qui furent expédiés le 17 septembre dernier.

Le 30 du même mois, les oiseaux étaient rendus à destination, et M. Franzen écrivait à la Basse-cour Belvédère que tous lui sont arrivés en excellente santé, qu'il les trouve très beaux et qu'il en est satisfait au point d'en demander d'autres pour lui être envoyés l'an prochain.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des faits et gestes de ces poules du Québec dans le royaume du vaillant roi Albert.

Nous espérons que cette intéressante colonie avicole continuera à nous faire honneur là-bas, au pays du cardinal Mercier, et que sa postérité sera aussi nombreuse que les souches étaient vigoureuses au départ.

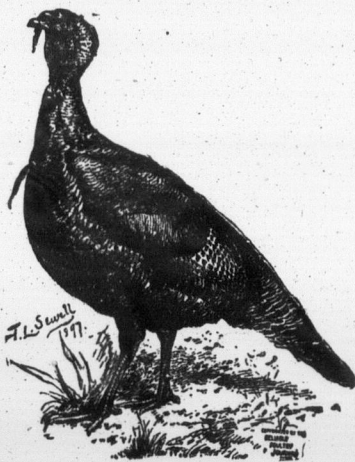
Exposition de dindons à la Baie St-Paul

A la Baie St-Paul, les 29 et 30 octobre, aura lieu une exposition de dindons (ouverte aux éleveurs du comté de Charlevoix) laquelle, d'après les apparences, promet d'être un beau succès.

La première journée de l'exposition sera consacrée à la réception et à l'appréciation des sujets. Le soir il y aura une conférence suivie de démonstrations sur l'appréciation des dindons. Le deuxième jour, des démonstrations seront encore données, et les éleveurs auront durant cette journée, une occasion propice de faire l'achat ou l'échange de dindons afin de s'assurer les reproducteurs de sang étranger dont ils ont besoin pour conserver la vigueur de leurs troupeaux.

L'on peut dès maintenant demander le programme en s'adressant à M. Charles Simard, Baie St-Paul, (Charlevoix). Les prix en argent offerts sont fort intéressants.

Quelques classes pour poules, canards et oies sont aussi ouvertes à l'exposition.



EXPOSITIONS AVICOLES

A St-François du Lac, Yamaska;
les 1, 2 et 3 novembre.

A Montmagny, les 5 et 6 nov.

BALLES TROP PESANTES.—M. Louis Laplante, représentant de la Coopérative Fédérée, de retour d'un voyage aux Etats-Unis dans le but de trouver des débouchés pour l'exportation du foin des cultivateurs de la province de Québec, a pu constater que les acheteurs américains formulent de vives objections contre l'habitude de certains presseurs de mettre le foin en ballots trop pesants. Les balles devraient peser de 115 à 140 livres.

Dans bien des cas, on obtient un prix moins élevé, par suite du trop grand nombre de balles pesantes expédiées à l'étranger.

Nous recommandons aux cultivateurs de presser le foin selon les pesanteurs régulières.

Des Poulettes

qui pondront

cet automne

seront vite payées. Le prix des œufs monte toujours.

Immédiatement, assurez-vous un bon troupeau. Vous pouvez trouver des poulettes et coquets de choix

en vous adressant à

L'Union Expérimentale

Basse-cour Belvédère

Chemin Ste-Foy, QUÉBEC

WRIGLEYS

Après chaque repas

C'est une friandise agréable qui procure aussi un bénéfice durable.

Bonne pour les dents, l'haleine et la digestion.

Donne un meilleur goût à votre prochain cigare.



Cachetée dans une enveloppe hygiénique



Avez-vous jamais tourné un séparateur à crème

VIKING?



Il est merveilleusement facile. Un enfant peut manier même les modèles de 600 livres et plus qui, avec les autres marques, requièrent l'action d'un moteur. Voilà une économie directe de temps et de travail.

Grosseurs de 100 à 1,000 livres.

Prix raisonnables.

Système de paiements faciles.

Swedish Separator Company, Limited,
36a rue Notre-Dame Ouest, - - Montréal.

Essai gratuit de 30 jours.

SEUL (Il n'y a pas à s'y tromper)

Le Bulletin de la Ferme publie les prix de la Coopérative Fédérée de Québec, section des achats et section des ventes.

Voir conditions de notre grand concours d'abonnement, pages---768, 776 et 777

Actualités avicoles

Les maladies de la b...

Les volailles, pe... les autres animaux sont sujettes à d... maladies. Vivant plus grands et étar plus intime, la cont difficile à empêcher. il prendre toutes les ventives possibles s'éviter les pertes qu'occasionnent tou ladies des volaille ne peuvent être co début.

Plus d'insuccès sont dus aux mala tes les autres causes

Pour maintenir exempt de maladie

10—Un poulailler d'humidité et bien

20—Rigoureusem les lois de l'hygiène cerne la nourriture e la propreté des auge etc. Va sans dire preté du poulailler de rigueur.

30—Examiner jou volailles et, au moi maladie, éloigner le du troupeau. Brûl mort de maladie.

40—Nettoyer et fond le poulailler a fois par année (pri tomne) et le tenir blanchi à la chaux.

50—Ne jamais lai les dans des cours ir fiente, où la terre

Les concours se s

Les tableaux ci-de la production hebdomad que le nombre totalisé d

Remarques.—Les

Abréviations:—C.

W.A.—Wyandottes arge

Sous la direction d

2ème année. Rapport I

Parquet

Propriétaire et

- 1 Institut Agricole d'O
- 2 J. G. Liard, St-Alexis,
- 4 W. A. Carr, Ste-Agai
- 5 Elie Jodoin, Varenne
- 6 Raoul Pettigrew, Isle
- 7 J. A. Proulx, Montma
- 8 Station Expérimenta
- 9 Station Expérimenta
- 10 Acad. St. Ls de Franc
- 11 Auguste Beaulieu, Gr
- 12 J.-S. Blais, EastBrou
- 13 Georges Bouchard, M
- 14 Antoine DeRoy, Prit
- 15 Alexandre Fournier,
- 16 Jos.-C. Hébert, N.P.
- 17 Chs-E. Paquet, Pont
- 18 Station Expérimenta

Production: 28.6

Gérant du Concours

N. B.—Adressez toute c

de-la-Pocat

Ce n'est pas pour des prunes

Lors de la première croisade, les chevaliers rapportèrent à la reine Claude des pruniers de la Palestine. La reine les fit planter dans un des jardins du Palais et surveilla elle-même les jardiniers qui s'occupaient de ces nouveaux arbres; les fruits qu'ils produisirent se nommèrent des prunes Reine-Claude. Souvent, pendant la nuit, l'on volait de ces nouveaux fruits; un jour un valet fut pris en flagrant délit de vol. Il fut arrêté et condamné à être pendu. Peu de temps après, un vagabond volait les diamants de la couronne; il fut condamné à la même peine que le valet. Le jour de l'exécution, le voleur dit à la foule rassemblée autour du gibet: "Au moins si je suis pendu ce n'est pas pour des prunes."

Telle est l'origine de cette locution.

Pourquoi les objets tombent-ils en tournant ?

La vérité, c'est qu'un objet qui tombe ne se met à tourner que si une impulsion de rotation lui a été donnée au moment où il a commencé à tomber. Si nous laissons tomber une balle d'une façon telle que chacune de ses parties fût abandonnée exactement au même instant—encore que ceci ne soit rien moins qu'aisé à accomplir—cette balle ne tournerait pas pendant sa chute.

Mais il arrive presque toujours que lorsqu'on laisse tomber un objet, on ne le lâche pas d'une manière rigoureusement simultanée pour chacune de ses parties; il acquiert donc un mouvement de rotation, et il continue à tourner pendant toute la durée de la chute.

Une autre cause du mouvement de rotation que peuvent prendre les objets qui tombent est la résistance de l'air. Il est fréquent que certaines parties d'un objet offrent à l'air plus de résistance que d'autres; l'objet tournera donc jusqu'à ce que les parties qui résistent le plus soient rejetées à l'arrière.

Il peut encore arriver que des surfaces obliques agissent à la façon de pales d'une hélice et provoquent un mouvement de rotation continu, comme nous le voyons dans le cas des feuilles mortes, du jouet appelé volant, d'une flèche empennée ou des torpilles aériennes.



GRATIS

Magnifique Service en porcelaine

RICHEMENT DÉCORÉE
13 MORCEAUX

(valeurs \$4.50)

Donné GRATIS avec le Thé et le Café

MIKADO

Vert, Noir ou Japon

Demandez-le à votre fournisseur.

GLOBE TEA CO.

309 rue Notre-Dame ouest.

Phone Main 5036. Montréal.

Chez-nous

Section féminine Le Foyer, L'Ecole

EN QUOI EXCELLEZ-VOUS ?

Mes chères cousines, je veux vous donner, cette semaine, un sujet de concours qui aura dans la suite une utilité pratique puisqu'il touche à ce troublant problème de la désertion des campagnes et qu'il peut vous amener à gagner de l'argent sans quitter le toit paternel.

Si vous désiriez vous faire des revenus si humbles qu'ils soient, quel travail sauriez-vous faire ?

Il s'agit de décrire très simplement, ce que vous faites le mieux, et qui trouverait plus facilement acquéreur, car ici, comme ailleurs, il ne faut pas disperser vos énergies: un objet parfait vaut mieux que dix échantillons médiocres.

Souvenez-vous que pour atteindre cette perfection, il vous faut des matériaux de première qualité, que vous soyez bien outillée, que vous ayez des méthodes modernes, et que vous soyez un peu au courant de ce qui est en demande.

Il ne faut pas nous envoyer de travaux; tout simplement une description de l'ouvrage utile ou de fantaisie auquel vous employez vos loisirs et que vous croyez susceptible de se vendre. Les écoles ménagères et les cercles de jeunes fermières ont fait sur ce point de très bonnes propagandes en ces dernières années.

Il y aura trois prix, et des mentions pour les dix meilleures réponses. Cherchez bien, chères cousines et dites moi en quoi vous excellez. Nous recevrons les manuscrits jusqu'au 15 novembre inclusivement. Ils devront être signés de pseudonymes et accompagnés d'une enveloppe fermée, contenant le nom véritable et l'adresse des concurrentes. Adressez à Cousine Avette, Le Bulletin de la Ferme, 111 côte de la Montagne, Québec.

Cousine Avette.

Les conseils de la ménagère

La véritable place d'une jeune femme est dans la maison. Moins elle en sortira, sauf pour aller à son travail ou à ses affaires, plus elle aura des chances de s'en bien trouver, ainsi que les autres.

Une jeune femme qui comprend ses devoirs a trop à faire chez elle pour sortir souvent; elle est toujours pressée de rentrer, pour vaquer à ses occupations.

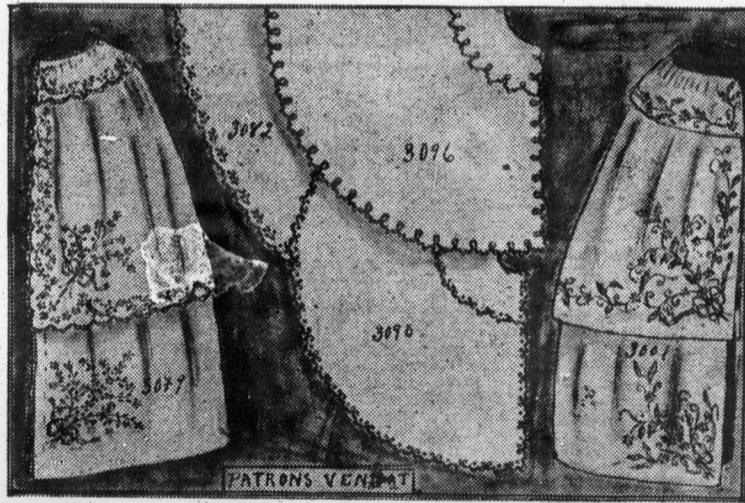
L'habitude de rechercher sans cesse la société des voisins, de s'attarder à causer avec chacun, fait perdre un temps précieux.

Quand il vous arrive de causer avec des personnes de votre connaissance, ne laissez jamais la conversation, devenir du bavardage. Soyez réservée. Ne racontez pas vos affaires à tout le monde.

Si vous avez eu quelque discussion dans votre intérieur, n'allez pas, dans un premier moment d'irritation, en faire confidence à des étrangers.

Ne divulguez pas les griefs que vous pouvez avoir contre les vôtres, vous les exagérerez sans le vouloir en les racontant, et peut-être aussi rencontreriez-vous des gens plus disposés à exciter votre ressentiment qu'à le calmer.

La broderie est un agréable passe-temps



Éléphants patrons pour trousseaux de baptême. Patrons au carbone, manteau, 50c, châle, 20c, bonnet, 15c, kimono, 20c Patrons perforés, manteau, \$1 00, châle, 40c, kimono, 50c, bonnet, 25c Etampage sur le tissu fourni par la cliente, mêmes prix que pour les patrons perforés. Prix tout étampés suivant qualité du cachemire, manteau, \$4 35 ou \$7 00; châle, \$1 65 ou \$2 10; kimono, 95c. ou \$1.15; bonnet, 35c ou 50c Soie à broder nécessaire, 3 à 4 doz. à 95c

Grande feuille de papier carbone bleu ou blanc, 15c

Petite feuille de papier carbone, bleu, blanc, rouge ou noir, 8c la feuille, 2 pour 15c

Demandez notre catalogue de broderie, en vente dans tout le Canada, sur réception de 35c.

LE BULLETIN DE LA FERME, Case 129, Québec.



Soyez discrète. Les affaires d'autrui ne vous regardent pas.

Il ne faut pas plus chercher à découvrir les secrets des autres en questionnant ceux qui pourraient nous les livrer.

Soyez prudente. On peut faire beaucoup de mal, souvent sans le vouloir, en répétant à la légère ce que l'on entend dire. Bien des querelles de ménage, des divisions de famille et entre amis n'ont pas d'autres causes que la curiosité, le bavardage et les exagérations de gens peu scrupuleux.

Parlez des autres le moins possible, et, quand il vous arrive de le faire, que ce soit toujours avec bienveillance.

Ne croyez pas facilement le mal quand il s'agit de votre prochain.

Rappelez-vous que nuire à la réputation de quelqu'un est une mauvaise action.

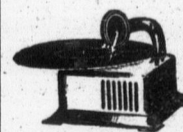
La cuisine canadienne

POTAGE A LA PUREE DE POMME DE TERRE

Ingrédients:

2 pommes de terre,
1 tasse eau chaude,
1 tasse lait chaud,
Jus d'oignon,
Sel, poivre,
1 jaune d'œuf, [de beurre,
1 c. à table de crème ou noisette,

Mode de préparation.—Faire cuire les pommes de terre dans l'eau salée en ébullition; les écraser, battre énergiquement ajouter le jus d'oignon, l'eau chaude et l'assaisonnement; laisser mijoter quelques minutes. Passer au tamis, ajouter le lait chaud. Faire bouillir doucement durant quelques instants. Au moment de servir lier, avec un jaune d'œuf battu avec la crème.



GRATIS Notre gros catalogue de 1200 nouveautés. Pour \$1.00 250 morceaux de soie. ALLEN NOUVEAUTES, St-Zacharie, Québec.

MUSICIENS

Pour tous vos achats de Musique Religieuse et Profane, Vocale et Instrumentale, Fanfares et Orchestres.

Ecrivez, sans hésiter à

RAOUL VENNAT

642 St-Denis, :-: Montréal.

Le meilleur assortiment, les meilleurs prix

Merci d'avance. Salutations empressées

LE C
Le rendez-

LE T

Nous avons vu et d'engrais du tréf

D'après les ré le plus productif. commandable. Po

pauvres, et qu'il p le mil ou une gram

Il vaut mieux peu la première an

année. Il est très culture du grain pe

d'ailleurs, le procé l'Ontario et du C

l'humus qui manq peuvent livrer les p

racines, ce trèfle er permet à l'air de ci

brunissant, ce qui 2o en activant la f

trouvent immobili Dans un pro

points importants et à la valeur fourr

sur toute ferme mi

FROMA

SERVEZ I seuleme mais aussi spéciales. I on a décou Fromage Ki nouveau au d'un lunch. nable aussi ou les réve

Pas de Croute Pas de Perte



G-24



Sacs de 7, 14, 24, 49 et 98 lb



Lisez conditions de notre grand concours d'abonnement, pages---768, 776 et 777.

LE COIN DES JEUNES

Le rendez-vous des élèves-fermiers et jardiniers

LE TREFLE ROUGE (Suite)

Nous avons vu, dans une causerie antérieure, les exigences de sol et d'engrais du trèfle rouge.

D'après les résultats obtenus, le grand trèfle rouge s'est montré le plus productif. La variété Mammouth est pour nous la plus recommandable. Pourquoi? Parce qu'il prospère mieux dans les sols pauvres, et qu'il pousse mieux que les autres trèfles en mélange avec le mil ou une graminée quelconque.

Il vaut mieux toujours le semer en mélange parce qu'il produit peu la première année, et donne son meilleur rendement la deuxième année. Il est très bon par exemple, de préparer une terre argileuse à la culture du grain par quelques années de trèfle et mil ensemble. C'est d'ailleurs, le procédé employé dans les terres glaiseuses du Nord de l'Ontario et du Québec. Le trèfle apporte par sa décomposition l'humus qui manque à ces terres, l'azote qu'elles possèdent, mais ne peuvent livrer les premières années de culture, et enfin, par ses longues racines, ce trèfle en formant de petit canaux dans le sol et le sous-sol, permet à l'air de circuler et d'agir favorablement sur ces sols, 1o en les brunissant, ce qui les réchauffe (la couleur foncée retenant la chaleur), 2o en activant la fermentation des éléments utiles aux plantes qui se trouvent immobilisés dans cet argile compact.

Dans un prochain article, nous parlerons encore sur certains points importants de cette culture relativement au semis, à la récolte et à la valeur fourragère de cette plante légumineuse qui devrait entrer sur toute ferme mixte bien organisée.

Adrien Desautels.

FROMAGE KRAFT

SERVEZ le Fromage Kraft non seulement aux repas réguliers mais aussi dans les occasions spéciales. Dans le grand monde on a découvert que les mets au Fromage Kraft ajoutent un cachet nouveau au menu d'un dîner ou d'un lunch. Rien de plus convenable aussi pour les five o'clock ou les réveillons.

Pas de Goutte
Pas de Perte



RECETTE — Sandwich au Fromage Kraft — Employez une des variétés de Fromage Kraft en boîte, écrasez-le bien mou, ajoutez une petite quantité de piments verts ou de piments rouges en boîtes hachés, de la ciboulette, des olives ou des oignons. Étendez sur des tranches de pain de 1/4 de pouce, mettez deux tranches ensemble.

Kraft-MacLaren Cheese Co. Limited - Montréal.



Galettes
Légères et Veloutées

Comme un duvet de poussin. Aucune autre farine ne peut donner ce velouté, ce moelleux, cette saveur dont on ne se rassasie jamais.

Sacs de 7, 14, 24, 49 et 98 lbs.



FARINE FIVE ROSES

Pour Pain, Gâteaux, Poudings, Pâtisseries

FWS

Buvez-vous du thé Japon?
— alors, essayez le **Thé Vert de Ceylan**

"SALADA"

—il possède un arôme beaucoup plus fin et ne coûte que 38c. par paquet d'une 1/2 livre.

1300F

Vieux temps, vieilles choses
"Colligite fragmenta ne pereant" — (Joan; VI-12)
(Recueillons les miettes avant qu'elles ne se perdent)

LES ANNIVERSAIRES D'OCTOBRE

Christophe Colomb et l'Amérique.—De Salaberry et Châteauguay.—Mercier et Laurier.

Christophe Colomb. — Il y a 400 ans le 21 octobre, (nouvelle chronologie, correspondant au 12 octobre d'avant la réforme du calendrier), Christophe Colomb découvrait un nouveau continent, l'Amérique. Nous ne pouvons que signaler l'anniversaire de ce grand événement historique.

Colomb est mort ignoré et pauvre, après avoir donné tout un monde à son pays. C'est Voltaire qui a écrit: "Lorsqu'il promettait une hémisphère nouvelle on soutenait qu'elle ne pouvait exister, et lorsqu'il l'eut découverte on affirma qu'elle était connue depuis longtemps."

En l'anniversaire du jour où Colomb reçut les limites du monde connu, nous lui devons au moins un souvenir et une prière, car il était chrétien et fervent catholique.

Victoire de Châteauguay—26 octobre 1813.—Hampton après avoir passé l'été aux environs du lac Champlain, se mit en marche au mois d'octobre, pour opérer sa jonction avec Wilkison. Son armée comptait 7,000 hommes (1) Salaberry (2), avec trois cents Canadiens, l'attendait sur les bords de la rivière Châteauguay, où il s'était retranché au moyen d'abatis d'arbres fortement liés, formant quatre lignes de défense: la quatrième, placée à un demi-mille en arrière, aboutissait à un gué qu'il fallait à tout prix défendre. Le 26 au matin, une forte colonne de l'armée de Hampton s'avança, précédée d'un officier de haute stature qui cria en français aux voltigeurs: "Braves Canadiens, rendez-vous, nous ne voulons pas vous faire du mal". Pour toute réponse, il reçut une balle qui le traversa raide mort; ce fut le signal du combat. Malgré les décharges vigoureuses que

furent de tous côtés les Américains, ils ne purent cependant réussir à entamer les retranchements des Canadiens. Les soldats de Salaberry, visaient juste, et chacun d'eux était sûr que chaque coup de fusil culbutait un ennemi.

Après une lutte de quatre heures, Hampton battit en retraite. Il avait éprouvé des pertes considérables. Les Canadiens ne comptèrent que deux morts et quatorze blessés. C'est ainsi que trois cents des nôtres sur sept mille Américains, remportèrent une brillante victoire, que nos poètes ont chanté à bon droit; c'est notre combat des Thermopyles. (3)

Laurier et Mercier.—Le 26 octobre est aussi un anniversaire de l'une des élections générales qui maintinrent au pouvoir Sir Wilfrid Laurier. Et enfin c'est le 14 octobre 1886 que l'électorat de la province confia pour la première fois les rênes du pouvoir à Honoré Mercier, chef d'un parti nouveau, dit national.

(1) Hampton et Wilkison, envahissant le Bas-Canada pour prendre Montréal, avaient les deux plus belles armées formées par les Américains depuis le commencement de la guerre.

(2) Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry (1778-1829), appelé le Léonidas Canadien, naquit à Beauport, servit onze ans sous Prescott aux Antilles, vit le fameux siège du fort Mathilde (1794), commanda une compagnie de grenadiers dans l'expédition de la Martinique (1795), et fut nommé aide de camps du général Rottenburg, pendant le siège de Flessingue (1809). Revenu au Canada, sir George Prevost le mit à la tête d'un corps de voltigeurs canadiens qu'il commanda valeureusement.

(3) Thermopyles, célèbres défilés des montagnes de la Grèce, où trois cents Spartiates combattirent glorieusement contre une nombreuse armée de Perses, 480 ans avant J.-C.

(L'Histoire du Canada des Frères des Ecoles Chrétiennes.)



affaires d'autrui
cher à découvrir
en questionnant
les livrer.
peut faire beau-
ans le vouloir, en
que l'on entend
de ménage, des
tre amis n'ont pas
curiosité, le bavard
de gens peu scrupu-
leux possible, et
le faire, que ce
veillance.
ent le mal quand
n.
ire à la réputation
vraie action.

Canadienne
DE POMME

[de beurre,
ne ou noisette,
Faire cuire les
eau salée en ébulli-
re énergiquement
l'eau chaude et
mijoter quelques
nis, ajouter le lait
lucement durant
moment de servir
uf battu avec la

RATIS Notre
gros ca-
logue de 1200 nou-
autés. Pour \$1.00
morceaux de soies.
EN NOUVEAUTÉS,
sacharie, Québec.

ENS
ts de Musique
fane, Vocale
e, Fanfares
tres.

hésiter à
ENNAT
: Montréal.
les meilleurs prix
tions empressées

et 777.

23

23

23

LA LOI POUR TOUS

Consultations légales, par Letarte & Rioux, avocats du Barreau de Québec.

Avis important.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1o Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultations c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné 2o Les questions doivent être adressées directement au Bulletin 3o Nos avocats consultants ne sont tenus de répondre qu'aux questions ordinaires, usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et les avocats 4o Si le correspondant désire une réponse immédiate, par lettre, nos avocats consultants peuvent exiger des honoraires.

QUESTION D'HYGIENE.—(Réponse à J.-A. H.)—Q. Dans une certaine municipalité il existe une rivière qui passe près d'un rang et où les propriétaires voisins doivent puiser l'eau dont ils ont besoin pour eux-mêmes et pour leurs animaux. Ils ne peuvent prendre l'eau ailleurs que dans cette rivière étant donné qu'il n'existe aucune source dans le voisinage, et il n'est pas possible d'y forer des puits.

La rivière en question a été condamnée par le bureau d'hygiène mais cela donne-t-il le droit aux gens d'un village situé en amont de conduire des égouts dans cette rivière?

R. Nous croyons qu'il s'agit en l'espèce d'une question de santé publique et que les intéressés dans le présent cas devraient s'adresser au conseil d'hygiène provincial, ou au bureau d'hygiène local, s'il en existe un, afin de porter plainte contre les abus dont se rendent coupables les riverains de la rivière en question. Nous croyons que le bureau d'hygiène pourrait et devrait intervenir dans un pareil cas, vu qu'il s'agit d'intérêt général et que les raisons invoquées par notre correspondant nous paraissent absolument sérieuses.

QUESTION DE DROIT SCOLAIRE.—(Réponse à M. T.)—Q. Combien faut-il d'enfants pour ouvrir une école?

R. L'article 2931, paragraphe 3 du Code scolaire déclare: que chacune des écoles doit être fréquentée par au moins 15 enfants sauf le cas prévu par l'article 2932, ou si des épidémies ou des maladies contagieuses sévissent dans la municipalité. L'article précité s'adresse surtout aux écoles publiques et le nombre d'enfants que l'on réclame dans chaque école est nécessaire pour obtenir l'allocation du gouvernement. S'il s'agit d'un arrondissement scolaire pour être établi il doit contenir au moins 20 enfants âgés de 5 à 16 ans, cependant, les commissaires ou les syndics sont autorisés par la loi à établir un arrondissement renfermant un nombre moindre d'enfants, mais lorsque dans le cours d'une année scolaire la moyenne des enfants qui fréquentent l'école d'un arrondissement est inférieure à 10 élèves ayant l'âge d'assister à l'école, la commission scolaire peut fermer l'école de cet arrondissement et si la chose est nécessaire, faire transporter gratuitement les enfants à une ou à des écoles de la municipalité, elle peut aussi en ce cas annexer l'arrondissement à d'autres arrondissements temporairement ou permanentement, à sa discrétion sans que sa décision soit sujette à appel en vertu de l'article 2981. Ces procédures se font au moyen de résolutions qui doivent être passées en assemblées régulièrement convoquées.

SUCCESSION DE MINEURS.—(Réponse à G. L.)—Q. Un homme marié sans contrat de mariage; l'épouse décède laissant une petite fille mineure. L'époux survivant se remarie en faisant un contrat de mariage avec sa deuxième femme, par lequel contrat les deux époux se font donation mutuelle au dernier vivant.

Notre correspondant voudrait savoir: 1o S'il est obligé de faire inventaire des biens de la communauté pour se protéger contre certaines réclamations de son enfant lorsqu'elle deviendra majeure?

2o Si la petite fille contractait mariage pendant sa minorité, par le fait du mariage aurait-elle le droit de renoncer à la communauté en faveur de son père?

3o Advenant le cas où le mari mourait sans avoir fait l'inventaire des biens de la communauté, l'enfant née du premier mariage aurait-elle le droit de prendre part à la succession des biens personnels de son père qui a déjà disposé de la totalité de ses biens dans son contrat de mariage?

R. En réponse au premier point, nous devons dire que dans le cas où la communauté prend fin par la mort d'un des époux, l'époux survivant est obligé par la loi de

faire inventaire des biens de la communauté. C'est l'article 1327 du Code civil qui impose cette obligation. En effet, l'article 1327 déclare: "Dans les trois mois du décès d'un des époux, le survivant est tenu de faire inventaire des biens de la communauté". L'article 1308 détermine quelle forme doit avoir cet inventaire et oblige l'époux survivant à faire un inventaire authentique, c'est-à-dire par les soins d'un notaire et en présence de ce que la loi appelle un légitime contradicteur, en d'autres termes, une personne désintéressée dans les intérêts des mineurs.

Ajoutons que notre correspondant ne doit pas ignorer que dans le cas où l'un des époux communs en biens décède après inventaire fait et les dettes de la communauté payées, que ce qui reste des biens doit être divisé par moitié entre l'époux survivant et les héritiers de l'autre époux, dans le présent cas l'héritière légitime et la plus proche de la défunte c'est son enfant qui a le droit de réclamer la part de sa mère. Pour être plus complets, nous dirons que le père a un droit d'usufruit sur les biens qui reviennent à ses enfants mineurs par la dissolution de la communauté jusqu'à ce que les enfants aient atteint l'âge de 18 ans; nous nous hâtons d'ajouter que pour avoir ce droit il faut avoir fait inventaire et que de plus, cette jouissance cesse dans le cas d'un second mariage.

Nous attirons l'attention de notre correspondant sur ce dernier point pour qu'il sache à quoi s'en tenir.

Le deuxième point qui concerne les droits de l'enfant sur les biens de la communauté dissoute, lors de sa majorité, nous dirons que le tuteur de l'enfant, s'il en existe un, ou à défaut de tuteur le père de l'enfant s'il est encore en possession des biens de la communauté doit rendre compte à celui-ci dès qu'il aura atteint l'âge de sa majorité et le remettre en possession de tous les biens qui lui appartiennent, soit en vertu de la loi, soit en vertu d'une clause testamentaire.

L'enfant devenu majeur peut alors disposer de ses biens comme il l'entend, s'il est libre, c'est-à-dire s'il n'est pas engagé dans les liens du mariage. Si l'héritier est une fille et qu'elle est mariée elle ne peut abandonner ses droits sur un immeuble qui lui est échu sans l'autorisation de son mari, mais quant aux meubles la femme mariée peut en disposer comme elle l'entend, si elle est mariée sous le régime de la séparation de biens.

Le troisième point qui consiste à connaître quels droits possède l'enfant du premier mariage sur les biens personnels de son père, lorsqu'il en a déjà disposé par son contrat de mariage, il est très simple à résoudre.

En effet, en vertu de notre droit civil, toute personne possède la liberté absolue dès qu'il est en mesure de disposer légalement de ses biens; en d'autres termes, une personne mariée ou non peut donner ses biens par testament ou par contrat de mariage à qui il le désire même à des étrangers à la famille, et exclure de sa succession même ses propres enfants. Donc dans le présent cas, nous croyons que l'enfant n'aura pas le droit de partager dans la succession de son père défunt vu qu'il existe une disposition par contrat de mariage qui détermine d'avance quels héritiers auront droit à sa succession.

Nous désirons en plus attirer de nouveau l'attention de notre correspondant sur un point qui nous paraît bien important, c'est que la loi impose l'obligation de faire inventaire des biens de la communauté non pas à l'enfant, mais à l'époux survivant lui-même, et que s'il néglige de faire cet inventaire en temps utile, c'est-à-dire dans les trois mois du décès de son épouse, le défaut d'inventaire fait perdre à l'époux survivant la jouissance des revenus de ses enfants mineurs.

(Suite à la page 783)

Bonne Habitude que devraient contracter vos Enfants à leurs repas.



Offre de Carrie Blanchard

"Je désire que vous essayiez Postum durant trente jours. Je veux vous mettre en bonne voie, en vous faisant cadeau de votre approvisionnement pour la première semaine.

"J'estime que ce projet d'essai doit intéresser tout particulièrement les mères soucieuses de la bonne santé de leur famille. "Me feriez-vous connaître votre nom et votre adresse? Vous me direz celui que vous préférez d'Instant Postum ou de Postum Cereal (celui qu'on fait bouillir). Je vous ferai parvenir, sans tarder, votre approvisionnement pour la première semaine."

GRATIS—Jetez ce Coupon à la Poste!

Canadian Postum Cereal Co., Ltd. 45 Front St. East, Toronto, Ont.

Je désire faire essai, durant trente jours, de Postum. Sans débours, ni obligation de ma part, veuillez m'expédier l'approvisionnement de la première semaine.

Instant Postum Pointez celui Postum Cereal que vous préférez

Nom.....
Rue.....
Ville.....
Prov.....

VOUS n'osez pas donner à vos enfants de thé ni de café, en raison des poisons, caféine et tanin, qu'ils renferment. Cependant il est difficile de leur refuser quand vous en prenez vous-même.

Alors servez Instant Postum comme breuvage de la famille, et tous vous absorberez avec profit une boisson salubre, réconfortante, savoureuse et sans danger. Vous aurez vous-même meilleure santé en éliminant de votre organisme ces poisons irritants, et vous ferez contracter à vos enfants une habitude qui conservera leur santé quand ils seront devenus adultes.

Instant Postum est une breuvage céréale pur, préparé instantanément dans la tasse qu'on remplit de lait chaud ou d'eau bouillante. Economique, il ne coûte qu'un demi sou la tasse. Pour ceux qui le préfèrent, il existe un Postum Cereal qu'on prépare par une ébullition de vingt minutes.

Exigez Instant Postum au restaurant, au club et au wagon réfectoire. Prévaluez-vous de l'offre de Carrie Blanchard. Expédiez-nous le coupon.

Canadian Postum Cereal Co., Limited
Siège Social: 45 Front St. East,
Toronto

Usine: Windsor, Ontario

"Et pour Cause"

INSTANT POSTUM



Les enfants aiment Instant Postum préparé au lait!

Vous savez que beaucoup d'enfants détestent le lait. Vous savez aussi qu'ils veulent boire ce que boivent les grands. Vous savez enfin qu'un breuvage chaud leur fait grand bien.

La conclusion s'impose: donnez-leur Instant Postum préparé au lait chaud au lieu d'eau bouillante! Ils l'apprécieront immédiatement! Ils bénéficieront des précieux éléments du blé et de la valeur nutritive du lait dans un breuvage chaud, si économique et si facile à préparer!

LA LOI POUR

(Suite de la page)

DOMMAGES PAR LES ANIMAUX.—(Réponse à P. N.)—Q. J'ai un champ de grain qui a été endommagé par un coteau de sable enseveli lieu de juillet.

Il existe entre nos terres broche et d'embaras que moi avons construite à l'arrière dans cette clôture de derrière pour l'utilité de mon champ. Nous avons constaté à plusieurs reprises que cette barrière n'était pas suffisante pour empêcher les animaux paccageant dans le champ et qu'il s'exposait ainsi à des dommages sur sa propriété. Un jour, par négligence de mon voisin, la barrière fut ouverte et c'est ce jour-là que les animaux ont traversé la ligne par la barrière ouverte et ont causé des dommages dans le champ. Je suis responsable de ces dommages.

R. Admettant que les faits racontés par notre correspondant sont exacts, nous devons dire que ce dernier n'est pas responsable des dommages causés par les animaux. En effet, le Code civil déclare: "qu'un animal est responsable de son fait, à moins qu'il n'ait été causé, soit par la garde ou sous celle de son propriétaire, soit qu'il fut égaré ou malgéré par les apparences, ou vaincus que cet article ne s'applique pas à l'animal que l'on attendu que les animaux ne traversent pas la barrière si ce dernier avait eu la précaution de fermer la barrière entre la propriété et la sienne, s'il y a négligence de la part de son propriétaire, donc pas notre correspondant coupable c'est la victime des dommages. La faute de l'animal est d'autant plus grave que le propriétaire n'a pas pris de précaution pour empêcher les animaux de traverser chez lui.

Nous connaissons d'ailleurs de nombreux jugements qui favorisent le propriétaire nous avons déjà donné en ce sens des décisions fondées sur le principe.

INTERPRETATION DE LA LOI.—(Réponse à Q. Notre correspondant nous a écrit: "Je vends la dite 'lameublement' nécessaire d'icelle" comprend que porcs, vaches, moutons,

R. Il nous est imposé de protéger les animaux de la ferme, les porcs, les moutons, les vaches, compris dans le mot "lameublement". En premier lieu, pour transporter les animaux avec le fond de la ferme, l'habitude générale est de transporter en détail quels animaux vendus ainsi que leur valeur globale. Il nous est imposé d'exploiter quant il s'agit de culture et au bon entendeur, comme par exemple, les tracteurs, les tracteurs, les tracteurs même portés à croquer, seraient aussi compris d'exploiter une ferme.

en sommes convaincus de prouver que dans l'exploitation a été faite on comprend tout ce qui est "exploitation" désigner les instruments de culture et bétail que l'on rencontre.

Pour bien apprécier le contrat en justice, il faut blier que l'intention d'exploiter le mot "exploiter" est établie par les intentions de la vente, il est du vendeur l'intention de la vente tous les animaux et qu'il ne puisse jurer le contraire, disons-nous, la vente morale et civile avec le reste de la ferme.

Encore une fois, il y a d'interpréter différemment.

Voir condition

LA LOI POUR TOUS

(Suite de la page 782)

DOMMAGES PAR LES ANIMAUX.—(Réponse à P. N.)—Q. J'ai des difficultés avec un voisin par le fait que mes animaux sont passés chez lui et ont mangé dans le champ de grain qui se trouve sur un coteau de sable ensemencé vers le milieu de juillet.

Il existe entre nos terres une clôture de broche et d'embaras que mon voisin et moi avons construite à frais communs, mais dans cette clôture se trouve une barrière pour l'utilité de mon voisin qui passe chez nous par simple tolérance.

Nous avons constaté à plusieurs reprises que cette barrière n'était pas fermée et nous avons averti notre voisin de la fermer à chaque fois qu'il l'ouvrirait, vu que nos animaux paçaient dans le champ, et qu'il s'exposait ainsi à ce qu'ils passent sur sa propriété. Un jour encore par la négligence de mon voisin, la barrière était ouverte et c'est ce jour que mes animaux ont traversé la ligne de séparation par la barrière ouverte et sont allés causer des dommages dans le champ voisin; suis-je responsable de ces dommages?

R. Admettant que les faits sont tels que racontés par notre correspondant, nous devons dire que ce dernier ne peut être tenu responsable des dommages causés par ses animaux. En effet l'article 1055 du Code civil déclare: "que le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que l'animal a causé, soit qu'il fut sous sa garde ou sous celle de ses domestiques, soit qu'il fut égaré ou échappé". Mais malgré les apparences, nous sommes convaincus que cet article ne peut s'appliquer attendu que les animaux n'auraient certainement pas traversé chez le voisin si ce dernier avait eu la précaution élémentaire de fermer la barrière dont il faisait usage entre la propriété de son voisin et la sienne, s'il y a négligence, ce n'est donc pas notre correspondant qui en est coupable c'est la victime elle-même des dommages. La faute de celui qui se plaint est d'autant plus grave que notre correspondant a averti son voisin à plusieurs reprises de ne pas laisser sa barrière ouverte puisqu'il y avait danger que les animaux traversent chez lui.

Nous connaissons d'ailleurs plusieurs jugements qui favorisent l'opinion que nous avons déjà donnée ici, et qui nous paraissent fondés sur le plus élémentaire bon sens.

INTERPRETATION DE CONTRAT DE VENTE.—(Réponse à C. A. J.)—Q. Notre correspondant nous demande si la clause suivante dans un contrat notarié: "Je vends la dite ferme avec tout l'ameublement" nécessaire à l'exploitation d'icelle" comprend les animaux, tels que porcs, vaches, moutons, etc.

R. Il nous est impossible de croire que les animaux de la ferme tel que, les vaches, les porcs, les moutons, etc. puissent être compris dans le mot "exploitation" d'une ferme. En premier lieu, lorsque le vendeur veut transporter la propriété de ses animaux avec le fond d'une ferme, il est d'habitude générale et courante de mentionner en détail quels animaux sont ainsi vendus ainsi que leur quantité et leur valeur globale. Il nous paraît que le mot exploitation quant il s'applique à une ferme comprend tout ce qui est nécessaire à sa culture et au bon entretien du fond de terre, comme par exemple les instruments aratoires, les tracteurs, etc. Nous serions même portés à croire que les chevaux seraient aussi compris dans les moyens d'exploiter une ferme. Mais alors, nous en sommes convaincus, l'acheteur devra prouver que dans l'endroit où la transaction a été faite on comprend par le mot "exploitation" désigner non seulement les instruments de culture mais aussi tout le bétail que l'on rencontre sur une ferme.

Pour bien apprécier les faits, et interpréter le contrat en justice, il ne faut pas oublier que l'intention des parties, en employant le mot "exploitation" devra aussi être établie par les intéressés. Si au moment de la vente, il existait dans l'esprit du vendeur l'intention de comprendre dans la vente tous les animaux, sans exception et qu'il ne puisse jurer le contraire, ce vendeur, disons-nous, se trouve dans l'obligation morale et civile de livrer le bétail avec le reste de la ferme.

Encore une fois, il y a toujours moyen d'interpréter différemment une expres-

sion douteuse, mais nous croyons devoir nous rattacher à l'opinion que nous avons déjà donnée à savoir, que dans l'interprétation grammaticale et ordinairement connue, le mot exploitation ne fait pas entendre par lui-même qu'il comprend le bétail de la ferme.

DOMMAGES POUR DETOURNEMENT D'UN COURS D'EAU.—(Réponse à O. L.)—Q. Un chemin traverse plusieurs propriétés les divisant en deux parties, et la Corporation a la charge du chemin et des clôtures qui le bordent.

Sur la partie nord des terres se trouvent deux sources lesquelles étaient autrefois conduites à la partie sud par chacun un pont, l'eau continuait ainsi le long des lignes à couler; la Corporation a enlevé ses ponts et conduit l'eau dans un fossé le long de la route nord, et comme le terrain est sableux et en descente, l'eau coule une couple de cents pieds pour ensuite s'infiltrer dans le dessous du chemin et noyer du côté sud le terrain d'un propriétaire avec l'eau provenant des sources d'un voisin, lui n'en ayant pas du tout.

Ce propriétaire aurait droit à des dommages, je suppose, et au cas où la corporation consentirait à remplacer les ponts, ce propriétaire ainsi affecté aurait-il le droit d'obliger la dite corporation de conduire les eaux provenant d'une propriété voisine jusqu'à un débouché existant à une couple de cents pieds du côté sud?

R. Une corporation municipale n'a pas plus le droit qu'un individu de causer des dommages aux propriétés des contribuables de la municipalité. Il est évident qu'une municipalité a le droit, dans certains cas spécifiés par le code municipal, de construire des fossés ou des cours d'eau dans un but d'intérêt général et cela même dans certaines cas spéciaux d'empêcher pour ce faire sur les propriétés privées. Mais, de là à changer la direction d'un cours d'eau et à inonder les terres des contribuables et à leur causer des dommages considérables, il y a loin.

Il nous paraît donc suffisamment clair que la municipalité, dans le présent cas, a outrepassé ses pouvoirs légaux, et que conséquemment elle est responsable des dommages que son action a pu causer aux contribuables de la terre qui a souffert d'inondation.

Quant à savoir quels moyens doit prendre la municipalité, pour empêcher ces inondations de se répéter ou pour changer la ligne du cours d'eau en dernier lieu établie, nous croyons que la municipalité a le droit de choisir ce qui sera le plus avantageux et pour elle et pour les contribuables intéressés, mais il est bien entendu que si la municipalité voit à changer la direction actuelle du cours d'eau, elle ne reste responsable des dommages qu'elle a jusqu'ici causés.

ACTION MAL DIRIGÉE.—(Réponse à N. D.)—Q. Dans la succession de son mari et de son beau-père, une veuve a trouvé plusieurs billets promissoires, et parmi ces derniers l'un d'eux était signé par un nommé "X". Cette veuve ayant confié ces billets à un avocat pour en faire la collection; ce dernier a intenté une action sur le billet de "X" et a fait signifier cette action à une personne qui portait le même nom que le signataire du billet, mais qui était totalement étrangère à ce dernier. Celui-ci s'est alors adressé à l'avocat de la demanderesse lui déclarant qu'il n'avait rien à faire avec ce billet, mais sans résultat appréciable.

La crainte d'avoir un jugement contre lui a forcé notre correspondant à prendre un procureur pour se défendre; mais la demanderesse n'a pas rapporté son action.

Notre correspondant a subi des dommages et a été obligé de faire des démarches qui lui ont coûté passablement cher; a-t-il le droit de réclamer des dommages pour les déboursés et la perte de temps qu'il a dû subir?

R. Nous ne croyons pas que notre correspondant puisse se faire rembourser les sommes qu'il a déboursées en pas et démarches, car il aurait pu assurément éviter de le faire. Lorsqu'une personne ne doit pas un compte pour lequel elle est poursuivie, elle n'a qu'à prendre un avocat comme procureur pour produire une défense et faire renvoyer l'action du demandeur avec dépens; il lui était donc inutile de faire des pas et démarches pour expliquer au demandeur dans quelles circonstances se trouve celui-ci. Ajoutons que si notre correspondant voulait se débarrasser de

l'action actuelle il avait un moyen bien simple de le faire aussi après la date fixée pour l'entrée de l'action il lui suffisait par le ministère d'un avocat de comparaître en cour à la date fixée, d'y produire la copie de l'action qu'il avait reçue dans les trois jours après les délais accordés pour comparaître et obtenir ainsi le renvoi de l'action mal dirigée. C'est ce qu'on appelle en terme juridique obtenir congé défaut de l'action intentée.

DOMMAGE PAR FORCE MAJEURE.—(Réponse à D. L.)—Q. Un cultivateur possède une terre à bois qui est bornée à une sucrerie propriété de son voisin; sur cette terre, il y a un arbre qui penchait sur la propriété de son voisin. Ce voisin est bâti à trois pieds de la ligne, c'est-à-dire qu'il y possède une "cabane à sucre"; lors d'une tempête, l'érable dont la tête penchait chez son voisin a été arraché par le vent ainsi que plusieurs arbres voisins; en tombant, ces arbres frappèrent la cabane à sucre du voisin lui causant des dommages assez considérables.

Le cultivateur est-il obligé de payer les dommages occasionnés par la chute de ces arbres à la propriété voisine?

R. Il nous paraît que le cultivateur propriétaire des arbres qui ont causé des dommages au voisin n'est pas responsable de ces dommages, car ces derniers ne proviennent pas de la négligence ou de l'inhabileté du propriétaire, mais nous semblent être l'effet d'une "force majeure" ou d'un cas fortuit comme le Code civil l'appelle.

Le paragraphe de l'article 17 du Code civil nous dit ce que c'est qu'un cas fortuit; comme cette définition est facile à comprendre pour tout le monde, nous la donnons ci-dessous textuellement: "Le cas fortuit est un événement imprévu causé par une force majeure à laquelle il était impossible de résister". Or, l'ouragan qui a renversé les arbres dont il est question ici, est certainement "un événement imprévu causé par une force majeure" à laquelle il était impossible de résister.

En admettant donc l'existence d'un cas fortuit est-ce que le propriétaire doit tout de même être responsable des dommages que ce cas fortuit a entraînés?—Si nous référons à l'article 1072 du code civil, nous voyons que: "le vendeur n'est pas tenu de payer les dommages-intérêts lorsque l'inexécution de l'obligation est causée par cas fortuit ou force majeure, sans aucune faute de sa part, à moins qu'il ne s'y soit engagé spécialement par le contrat".

Nous irons même plus loin, lors même que le cultivateur se serait engagé à abat-

tre les arbres qui surplombaient la terre voisine, s'il n'a pas été fixé de délai pour ce faire, et qu'à la suite de l'ouragan, ces arbres étaient précipités, comme ils l'ont été dans le présent cas, sur la bâtisse du voisin, nous croyons encore que le voisin n'aurait pas le droit de réclamer des dommages.

Cependant, nous devons dire que le cultivateur en question, s'il est attaqué par une action civile, et pour échapper à la responsabilité des dommages, devra prouver que les dommages ont été l'effet d'une cause qu'il n'a pu empêcher ni contrôler; nous croyons la chose facile, en établissant par une preuve évidente que les arbres ont été projetés sur les bâtisses du voisin par un coup de vent ou un cyclone quelconque.

Plus faible de jour en jour. "Je suis maintenant arrivée à la période critique du retour d'âge" écrit Mme. J. Mireault de Ste-Marie Salomé. Que., "et suis sujette à des palpitations de cœur. Je devenais chaque jour de plus en plus faible. Le Novoro du Dr. Pierre a restauré ma santé et ma force." Ce remède végétal expérimenté depuis longtemps améliore le sang et reconstruit le système entier. On ne le trouve pas dans les pharmacies. Ecrire au Dr. Peter Farney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.



CHAMPION CANADIEN AMELIORE

Souffleur à paille, s'adapte à toutes les batteuses en usage soit à toi le ou à fourches, etc. Ce souffleur peut retenir la balle ou l'expulser avec la paille. Avec toile pour la balle pour batteuses à fourches ou à baguettes.

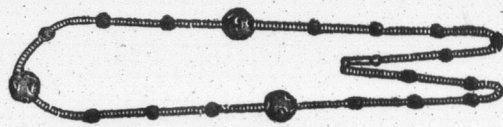
Ce souffleur est détaché de la batteuse relié seulement par une courroie et garantie donner satisfaction.

Voyez notre agent local sinon demandez notre circulaire traitant du travail de cette machine dans tous ces détails. Nous vendons à de bonnes conditions

Wilfrid Ouellet & Cie
STE-SCHOLASTIQUE - QUEBEC

COLLIER en CORAIL No D34

Bien fini, poli rond, couleur corail. Les perles brillent tout comme des pierres précieuses. Cet élégant collier et complet de broderie de soie pour 12c. à trois lots pour 30c. Ecrivez à Home Circle Co. P. O. Box 1152 City Hall Station New-York



EDWARDSBURG

CROWN BRAND

SIROP DE MAÏS

Un sirop de maïs pur et nourrissant, reconnu comme un produit supérieur depuis plus de 25 ans. Demandez-le!

Ecrivez pour vous procurer le livre de recettes d'EDWARDSBURG.

THE CANADA STARCH CO., LIMITED
MONTREAL

"Un Ami de la Famille"

Voir conditions de notre grand concours d'abonnement, pages---768 776. et 777.

LE MARCHÉ

PRIX PAYES

THE MARKET

SEMAINE FINISSANT LE 17 OCTOBRE 1924

WEEK ENDING OCTOBER 17th 1924

BEURRE.

BEURRE	BUTTER	FROMAGE	CHEESE
Pasteurisé Spéc.— 36 ³ / ₈ c la lb.		Blanc	
Pasteurisé No 1.— 36 ³ / ₈ c " "		Spéc.....	16 ⁷ / ₈
No 1..... 35 ³ / ₈ c " "		No 1.....	16 ⁵ / ₈
No 2..... 34 ³ / ₈ c " "		No 2.....	15 ⁵ / ₈
Beurre de Ferme Dairy Butter		Coloré	
No 1..... 30c la lb		Spéc.....	16 ⁷ / ₈
No 2..... 29c " "		No 1.....	16 ⁵ / ₈
No 3..... 27c " "		No 2.....	15 ⁵ / ₈

PRODUITS DIVERS

Oufs,	Eggs	Les barils ne sont pas remis à l'expéditeur. En canistres et barils (retournables) 5 gallons et plus:	Barrels are not returned to shippers. In cans and barrels (returnable) of 5 gallons or more.
Frais spéciaux..... 0 62c douz			
Frais extras..... 0 52c "			
Frais premiers..... 0 41c "			
Frais seconds..... 0 31c "			
Fèves.	Beans		
No 1 (Triées à la main) 4 ¹ / ₂ la lb		No 1.....	\$1.50 gall
Blanches (Hand Picked)		No 2.....	1.30 "
No 2..... 3 ¹ / ₂ la lb		No 3.....	1.05 "
Sucre d'érable.	Maple Sugar		
	Pains (ros)	Lavée, No 1.....	.40c la lb.
	1 lb. Pains	Lavée, No 2.....	.35c "
No 1..... 15c 13c la lb		Non lavée, No 1.....	.26c "
No 2..... 14c 11c "		Non lavée, No 2.....	.23c "
No 3..... 9c "		Non lavée, No 3.....	.18c "
Strop d'érable.	Maple Syrup		
En canistres de 1/2 ou 1 gallon impérial	In cans of 1/2 or 1 gallon (imperial)	Peaux	Hides
No 1..... \$1.85 gall.		Moins de 47 lbs.....	10 ¹ / ₂ c la lb.
No 2..... 1.65 "		Peaux de bœufs, plus de 47 lbs.....	9 ¹ / ₂ c "
No 3..... 1.40 "		Peaux de taureaux pesantes.....	7c "
En barils (non retournables) de 5 gal. ou plus:	In barrels of 5 gallons or more	Peaux de veaux de lait.....	16c "
No 1..... \$1.60 gall		Peaux d'agneaux.....	\$1.25 à \$1.60
No 2..... 1.40 "		Peaux de chevaux.....	\$2.50 à \$3.50
No 3..... 1.15 "		(suivant la grandeur)	

VOLAILLES VIVANTES

Poulets	Poules	Canards	Vieux coqs
Choix..... 27c. No 1..... 25c. 20c la lb			13c la lb
No 1..... 22c. No 2..... 21c. 18c "			Lapins vivants..... 15c "
No 2..... 18c. No 3..... 18c. 16c "			Pigeons vivants (couple)..... 30c
No 3..... 16c			

Toutes les expéditions de volailles vivantes doivent être faites à Montréal, 114 St-Paul-Est, et non pas à Québec.

POMMES DE CONSERVE

Par wagons complets seulement, environ 200 barils
Variétés: Bleinheim, Ribston, Ontario, Greening, Baldwin, Stark, Ben Davis, Mann, Fallawater.

No. 1 & No. 2.....	\$4.10 le baril
Domestiques.....	3.10 "
No. 3.....	2.10 "

Variétés: Spies et Golden Russets

No. 1 & No. 2.....	\$4.60 le baril
Domestiques.....	3.60 "
No. 3.....	2.60 "

L'assortiment du wagon environ 70% de No. 1, la balance en No. 2, domestiques et No. 3.
F. A. B. Point d'expédition en Nouvelle Ecosse, satisfaction garantie.
Profitez de ces prix réellement bas, en plaçant votre commande immédiatement.
COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, 114 St-Paul Est Montréal

ANIMAUX ABATTUS

Veaux,	Dressed Calves	Agneaux,	Lambs
Engraisés au lait.	Milk fed		
Choix..... 14 ¹ / ₂ c la lb		Choix.....	19c la lb
No 1..... 13 ¹ / ₂ c "		No 1.....	18c "
No 2..... 12 ¹ / ₂ c "		No 2.....	16c "
No 3..... 11 ¹ / ₂ c "		No 3.....	14c "
Porc frais,	Fresh Pork	Moutons,	Sheep
No 1, 90 à 140 lbs..... 13c la lb		No 1.....	11c la lb
No 2, 140 à 175 lbs..... 12c "		No 2.....	10c "
No 3, 175 à 225 lbs..... 11c "		No 3.....	9c "
Chevrenils.			Roebuck
	No 1..... 13c		
	No 2..... 12c		
	No 3..... 11c		

Les exp. d'animaux abattus doivent être faites à 114, rue ST-PAUL-EST, Mtl

ANIMAUX VIVANTS

Bouvillons,	Steers	Moutons,	Sheep
Extra choix—Selected..... 6c la lb		No 1.....	5 ¹ / ₂ c la lb
Choix—Choice..... 5 ¹ / ₂ c "		No 2.....	4 ¹ / ₂ c "
No 1..... 4 ¹ / ₂ c "		No 3.....	4c "
No 2..... 3 ¹ / ₂ c "			
No 3..... 3c "		Porcs vivants,	Live hogs
No 4..... 2 ¹ / ₂ c "		Porcs à bacon (choix),	
No 5..... 2c "		Select Bacon Hogs.....	170 à 220 lbs. 11c
Taurailles No 1..... 2 ¹ / ₂ c		Porcs épais.....	
		Thick-Smooth Hogs.....	170 à 200 lbs. 10 ¹ / ₂ c
		Porcs à étal.....	
		Shop Hogs.....	120 à 170 lbs. 10c
		Porcs lourds.....	
		Heavy.....	20 à 270 lbs. 9 ¹ / ₂ c
		Extra lourds.....	
		Extra heavy.....	plus de 270 lbs. 8c
		Porcs légers.....	
		Light & Feeders.....	moins de 120 lbs. 9c
		Truies No 1.....	
		Soies No. 1.....	moins de 350 lbs. 6 ¹ / ₂ c
		Truies No 2.....	
		Soies No. 2.....	plus de 350 lbs. 6c
		Adressez vos animaux vivants à Coopérative Fédérée de Québec, Montréal Stock Yard, Pte St-Charles, Mtl.	

ENGRAIS CHIMIQUES

Notre succursale de Sainte-Rosalie Jonctien offre des engrais chimiques aux conditions suivantes:

TITRAGE	PESANTEUR DES SACS
Superphosphate 16% Ac. Phos. Ass.	125 livres.
Muriate de Potasse 48% de Potasse.	200 ..
Sulfate de Potasse 48% de Potasse.	200 ..
Nitrate de Soude 15% d'Azote.	200 ..
Sulfate d'Ammoniaque 20% d'Azote.	200 ..

Nous acceptons les commandes avec livraison du mois de décembre 1924 au mois de mai 1925.
Commandez par wagon complet de vingt tonnes.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, 114 St-Paul Est Montréal.

BOITES SANITAIRES

La Coopérative Fédérée vend les boîtes sanitaires dans de petites caisses qui en contiennent 250, et dans de grosses caisses qui en ont 500.

Les caisses sont fournies gratuitement, mais les boîtes sanitaires sont vendues \$5. le cent f.a.b. Sainte-Rosalie Jonctien.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

REVU

BEUR

Une forte réaction s'est produite sur le marché au beurre dans la semaine. Une hausse de 3-4c la lb sur toutes les qualités.

La demande qui a été exportation que sur le cause de cette dernière. Le marché américain a baissé.

Une forte diminution dans les arrivages et, actuelle, le marché de ferme et d'autres hauts sous peu.

FROM

Le marché au fromage a baissé cette semaine. Une baisse d'environ 1c.

La demande du marché est moins active et les ventes sont plus faibles que la semaine dernière.

Environ 66,000 boîtes de fromage ont été expédiées dans le cours de la semaine. Une forte quantité serait au commencement du mois.

Quoique les arrivages de fromage soient considérablement diminués, au moins d'amélioration anglaise, un marché ferme pour d'ici quelque temps.

ŒU

Le prix des œufs est en baisse depuis des semaines et rien n'annonce de diminution. Nous sommes en mesure de quatre à six semaines dans les qualités inférieures.

Les œufs strictement sélectionnés de nos producteurs de la province ont été expédiés en plusieurs endroits de la province pour remplir une caisse de remplissage de beaux profits pour faire les expéditions à l'étranger. Le classement sera meilleur.

FEVES

Les pois de la semaine dernière sont arrivés en petits lots. Nous avons un prix seront bons pour la semaine.

Souvent on nous offre des pois de qualité inférieure, de pas bien.

Le marché des fèves est en hausse. Les demandes étant plus nombreuses, le maintien. Les fèves sont rares sur le marché.

MI

Quelques lots de maïs sont arrivés en petits lots. Nous avons un prix seront bons pour la semaine.

Les prix seront bons pour la semaine. Les fèves sont rares sur le marché.

SIROP

Le marché est fort actif. Les transactions dans le marché des exportations s'accroissent.

BESTI

La semaine dernière le marché des bœufs a baissé. Les arrivages de bœufs, 5119 porcs et agneaux. En outre, les arrivages de bœufs ont passé par le marché.

Le commerce de peaux de bœufs est dominant du marché. Les arrivages nombreux de bœufs ont passé par le marché.

Le prix des bestiaux est en hausse. Les arrivages de bœufs, 5119 porcs et agneaux. En outre, les arrivages de bœufs ont passé par le marché.

La moyenne des ventes de bœufs est de \$3.75 à \$5.; les bœufs ont obtenu \$3. et un peu.

REVUE DES MARCHES

Du 13 au 20 octobre inclusivement

Donnée par La Coopérative Fédérée de Québec, (Dep't des consignations)

BEURRE

Une forte réaction s'est fait sentir sur le marché au beurre dans ces derniers jours. Une hausse de 3-4c la livre a été enregistrée sur toutes les qualités.

La demande qui a été active, tant pour exportation que sur le marché local, est la cause de cette dernière hausse.

Le marché américain est tranquille et à la baisse.

Une forte diminution a été enregistrée dans les arrivages et, avec la demande actuelle, le marché devrait se maintenir ferme et d'autres hausses sont à prévoir sous peu.

FROMAGE

Le marché au fromage a été plus tranquille cette semaine. Les prix ont subi une baisse d'environ 1-4c à 1-2c la livre.

La demande du marché anglais a été moins active et les ventes ont été beaucoup moindres que la semaine précédente.

Environ 66,000 boîtes ont été exportées dans le cours de la semaine mais, la plus forte quantité serait du fromage vendu au commencement du mois et qui n'a pu être expédié plus tôt par manque d'espace sur les bateaux.

Quoique les arrivages aient diminué considérablement depuis quelque temps, à moins d'amélioration sur le marché anglais, un marché faible est à prévoir pour d'ici quelque temps.

ŒUFS

Le prix des œufs est à la hausse depuis des semaines et rien ne fait prévoir une diminution. Nous sommes en état de payer de quatre à six sous plus cher la douzaine dans les qualités supérieures.

Les œufs strictement frais ont toujours la primeur du marché et nous conseillons aux cultivateurs de ne pas tarder à nous les expédier en plusieurs caisses; si ceux d'un même endroit se partageait la tâche de remplir une caisse d'œufs frais, il en résulterait un avantage marqué pour nous et de beaux profits pour eux. Il importe de faire les expéditions le plus vite possible; le classement sera meilleur et les prix plus élevés.

FEVES ET POIS

Les pois de la nouvelle récolte nous arrivent en petits lots, le marché est stationnaire, nous avons confiance que les prix seront bons pour des pois de 1ère qualité.

Souvent on nous offre des pois à des prix moins élevés mais ce sont des pois d'une qualité inférieure, des pois qui ne cuisent pas bien.

Le marché des fèves est assez bon. Les demandes étant raisonnables, les prix se maintiennent. Les fèves triées à la main sont rares sur le marché.

MIEL

Quelques lots de miel de la nouvelle récolte nous sont arrivés. Le marché est favorable, mais on constate une diminution que l'on attribue aux gelées et à la saison froide que nous avons eues tout le printemps et même au commencement de l'été.

Les prix seront bons, pour le miel blanc surtout.

SIROP D'ERABLE

Le marché est fort tranquille, et les prix sont à la baisse. Il se fait très peu de transactions dans le moment. Cependant les exportations s'annoncent bonnes aux États-Unis.

BESTIAUX

La semaine dernière, les arrivages de bestiaux sur le marché de Montréal se sont élevés à 1453 têtes de bêtes à cornes, 1775 veaux, 5119 porcs et 15,480 moutons et agneaux. En outre, 1913 têtes de bestiaux ont passé par le marché de Montréal en route pour l'exportation.

Le commerce de petits lots a été la note dominante du marché, on a constaté des arrivages nombreux et les ventes se sont faites rapidement en particulier pour les porcs et les moutons.

Le prix des bestiaux est resté stationnaire, l'offre se limitant surtout à des lots de qualité moyenne; cependant quelques bouvillons ont atteint, dans la catégorie mixte, le prix élevé de \$5. Le meilleur prix des bouvillons a été de \$5.50 le cent livres.

La moyenne des ventes s'est faite dans la qualité moyenne et les prix ont varié de \$3.75 à \$5; les bouvillons communs ont obtenu \$3. et un peu plus. Les bouvil-

lons destinés aux bouchers ont réalisé le prix de \$4.25 à \$5.

Un bon lot de vaches de l'Ontario a fait le prix de \$4.25 le cent livres. Les vaches de qualité moyenne et commune se sont vendues de \$2.25 à \$3.50; et celles destinées aux fabriques de conserves, de \$1.25 à \$1.75. La demande est plutôt faible dans ce compartiment.

Les taureaux n'ont guère trouvé preneurs et les prix sont restés de \$2.25 à \$2.50.

VEAUX VIVANTS

Les meilleurs veaux offerts en petit nombre ont réalisé le prix de \$9. le cent livres. Ceux de qualité moyenne et les veaux nourris au lait ont obtenu \$8. Les autres ont peu varié de prix: les veaux engraisés au son et gru ont fait \$3.50 et \$4. et les veaux à l'herbe de \$2.75 à \$3.25.

MOUTONS ET AGNEAUX

Le marché a enregistré les plus forts arrivages de la saison, et la qualité des agneaux était excellente. La demande devient un peu plus forte et les transactions se sont opérées rapidement. Les prix se sont raffermis quelque peu, accusant une avance de 25 sous.

Un lot de 350 agneaux spéciaux s'est vendu \$11.25 le cent livres; et ceux de bonne qualité ont atteint le prix de \$11. Les autres, de moins bonne qualité se sont maintenus à \$10; la plupart des ventes se sont effectuées entre \$10.50 et \$11. le cent livres.

Les moutons se sont vendus entre \$3.25 et \$6.

PORCS VIVANTS

La moyenne des prix payés pour les porcs de qualité diverse, a été de \$10.25

le cent livres. Plusieurs ventes se sont faites dès le début de la semaine, aux bouchers de la ville, pour \$10., \$10.10 et \$10.35. Les porcs de choix ont atteint \$11.

Les truies ont obtenu le prix de \$6.50 pour la plupart.

L'incendie des cours de la compagnie des abattoirs de Montréal n'affectera en rien l'abatage des animaux; mais il causera certains inconvénients en ce qui regarde les consignations de porcs.

VOILAILES VIVANTES

Les prix restent à la hausse et le marché est excellent. La demande est forte pour les poulets du printemps ainsi que pour les poules grasses.

Les cultivateurs semblent se débarrasser de leurs déchets de basse-cour; il vaut mieux envoyer moins de volailles, mais choisir la qualité. Le marché remontera alors et les profits reviendront plus élevés à nos sociétaires.

VEAUX ABATTUS

Les arrivages se maintiennent au même niveau et les prix varient peu. La demande est très bonne.

PORCS ABATTUS

Le marché est bon avec des arrivages peu nombreux. Les prix sont stationnaires, mais on prévoit une forte demande la semaine prochaine.

MORUE SALEE BLANCHE

Nous mettons sur le marché les premières consignations de morue salée des pêcheries de la Gaspésie. Elles ont été préparées par les soins des coopératives locales, affiliées à la nôtre. Déjà nous avons de nombreuses commandes et nous ferons

l'impossible pour les satisfaire et nous aurons, comme par les années passées, un produit supérieur qui contentera les plus fins gourmets.

Il est préférable de commander dès maintenant les quantités dont vous aurez besoin durant la froide saison; nous en tiendrons note et vous ne serez point déçus.

Dans la préparation de cette morue blanche aucun autre préservatif n'est employé que le sel de première qualité que nous importons nous-mêmes; de sorte que vous pouvez être assurés que ce poisson a conservé toute sa saveur et le meilleur moyen de vous en convaincre est de nous donner une petite commande d'essai.

Nous cotons la morue salée, grosse, au-dessus de 4 livres, en caisse de 150 lbs, ou en baril de 200 lbs, à 7 sous la livre; morue moyenne, de 2 à 4 lbs, caisse ou baril, à 6½ sous la livre. Il faudra ajouter ½ sou par livre pour quantité moindre.

SAUMON EN CONSERVES

C'est le moment de vous procurer notre saumon de Gaspé en conserves, sans contredit le meilleur de tous les saumons connus et à la portée de toutes les bourses; il devrait se trouver sur toutes les tables non seulement les jours maigres mais aussi en tout autre temps lorsque vous désirez prendre un léger repas; sa nutrition est parfaite.

Nous vendons les caisses de quatre douzaines de canistres, de 1 livre chacune, à \$14.00 la caisse. Nous vendons en quantité moindre également.

Toutes ces cotations sont f. a. b. Montréal, excepté le saumon en conserves qui se trouve également à notre succursale de Québec.



CARPETTES EN LINOLEUM DOMINION

Profitez des prix réduits maintenant

C'est le temps maintenant de rendre vos planchers propres, chauds et attrayants en les recouvrant de Carpettes en Linoléum Dominion. Les prix sont considérablement réduits. Jamais encore vous n'avez eu semblable occasion de jouir de l'avantage d'avoir de jolis planchers à un coût aussi modique. Par conséquent, faites votre choix maintenant que les prix sont réduits. Rendez les longs jours d'hiver à la maison plus confortables et plus gais en remplaçant vos couvre-planchers usagés par de jolies carpettes en Linoléum Dominion.

Les Carpettes en Linoléum Dominion durent longtemps; sont de longue durée et ne se déchirent pas. Elles sont solides, souples et anti-absorbantes. Elles se nettoient dans un clin d'œil—quelques coups de vadrouille humide sont suffisants. Pensez aux heures de travail que vous vous épargnez.

Il y a des dessins et coloris, pour chaque chambre de la maison. Décidez quel plancher vous désirez recouvrir; et faites votre achat à bonne heure alors que le choix est des meilleurs. Ces Carpettes en Linoléum Dominion adhèrent au plancher et n'ont pas besoin d'être clouées et durent pendant des années et des années.

LE LINOLEUM DOMINION A LA VERGE

Pour ceux qui désirent un plancher entièrement recouvert—sans aucune fissure—le Linoléum Dominion à la verge est idéal. Il a la beauté et la durée des Carpettes en Linoléum Dominion.

PRIX REDUITS MAINTENANT EN VIGUEUR

En vente chez tous les marchands d'ameublements, les magasins à rayons et généraux.

Ne tardez pas — Faites votre choix durant que l'assortiment de votre fournisseur est au complet.

Quand vous achetez, voyez le fond en canecras. Il vous permet d'identifier les Carpettes en Linoléum Dominion authentiques et vous assure de longues années de durée et de satisfaction. La marque de commerce Dominion sur toutes les carpettes en Linoléum et le Linoléum à la verge est une garantie supplémentaire de leur qualité.



Fait en Canada

23

23

23

Le marché de la Coopérative Fédérée de Québec

114, rue St-Paul Est, Montréal

Dépt. des Achats

Les prix ci-dessous sont ceux en vigueur aujourd'hui. Ils sont sujets à changement sans avis.
Mode de paiement: traite, ou mieux, argent comptant avec la commande.

FARINES

A pain	le sac	A engrais	le 100 lbs
"Crème de l'Ouest"	\$ 3.95	"Idéale"	2.40
"Castle"	3.70	Commune	
"Winnipeg"	3.60	"Pilote"	2.65

A pâtisserie	Gruau	le 100 lbs
"Crecent"	3.40	Avoine (sac de 90 lbs)
		3.65

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Simple	la tonne	Composés	le sac
Son	\$28.00	Moulée spéciale:	\$2.00
Gru Rouge	30.00	Pour les veaux (50 lbs)	
Gru Blanc, (middings)	36.00	Moulées Monarch:	
Criblures de blé	28.00	Pour engraisser	2.85
		De luzerne très fine	2.25
Tourteaux de lin	\$2.50	Pour développer les poulets	3.25
Blé-d'Inde rond	2.40	Pour développer les volailles	3.35
Blé-d'Inde moulu	2.60	Pour activer la ponte	3.45
Blé-d'Inde cassé	2.60	Grains Monarch:	
Moulée d'avoine pure	2.50	Pour poulets, (Chick-feed)	3.40
Moulée d'orge pure	2.60	Pour volailles	3.00
Avoine roulée Al	2.50	Ecaillés d'huîtres	1.35
Moulée de luzerne très fine	2.25	Melasse pour animaux, le gal	0.28

A ajouter \$0.15 par sac pour quantités moindres qu'un char. Ces prix sont pour chars complets ou mélangés de 500 sacs ou plus. Fret payable de Montréal.

GRAINS ALIMENTAIRES

Avoine	Exp. Imm.	Blé-d'Inde jaune	le minot
No 2 C. W.	76c	Blé-d'Inde Jaune	1.20
No 3 C. W.	73c	Exp. de Montréal par fret local.	
Extra No 1 d'alimentation		Les prix ci-dessus pour grains sont pour chars complets en grenier.	
No 1 d'alimentation	70½c	Orge rond d'alimentation	97c
No 2	66½c	F. A. B. Montréal.	

Expédition de Montréal par fret local pour avoine.

PROVISIONS POUR LA MAISON

Beurre	Boîte de:	Prix	*Sucre et sirop d'érable pur
Pasteurisé, pains 1 lb.	50 lbs	38c	En pains d'une lb
Pasteurisé, solide	56 "	37½c	En pains de 2 à 5 lbs
No 1 (choix) pains 1 lb.	50 "	37c	
No 1 (choix) solide	56 "	36½c	Sirop d'érable en canistre d'un gallon, No 1
			\$2.10
Fromage			*Saïndoux pur
Fromage blanc et coloré en meules d'environ 25 lbs, 4 par bte.	18½c	la lb.	Seaux de 20 lbs
Otufs	la douz.		Tinettes de 60 lbs
Premiers		.39c	Boîtes de 56 lbs
Caisses de 30 douz., (caisses comprises)			Boîtes de 50 lbs en pains de 1 lb
*Miel	Blanc	Ambré	Brun
24 chaudières 2½ lbs.	16c		
12 chaudières 5 lbs.	15c		13½c
6 chaudières 10 lbs.	14½c		13c
Chaudières 30 lbs.	14c	13c	12c
* Fèves (Par poches de 120 lbs)			
Blanches No 1	\$0.06	la lb	
Par quantités de 5 poches ou plus	0.05½		
Par quantités de 10 poches et plus	0.05½		
* Pois (Par poches de 120 lbs)		la lb.	
No 1 garantis bien cuisants	\$0.05½		
Par quantité de 5 poches et plus	0.05½		
Par quantité de 10 poches ou plus	0.05		
* Tabac, en mains, paquets de 25 lbs,			
Grand Rouge, Grand Havane et Connecticut, 1 lb.	\$.31c		
Comstock, 1 lb.	.32c		
Rose Quesnel, 1 lb.	.42c		
Quesnel, ½ lb.	.53c		

A VENDRE

PNEUS	Cord		TIRES	*Sel	Prix
Dimen-sions	"Oversize"	"Ordinaire"	Fabric	Sel en pierre, sac de 100 lbs.	\$ 1.10
30 x 3½	\$13.20	\$11.00	\$11.00	Gros sel, le sac de 140 lbs.	\$ 1.20
32 x 3½	18.30		15.40		
31 x 4	20.80	17.75	16.50		
32 x 4	21.85	18.60	18.50	*Bluets en conserves	
33 x 4	22.90	19.50	19.50	Sans sucre:	
34 x 4	24.00	20.55	20.35	Boîte No 2: \$1.95 la douzaine de boîtes, (Caisses de 2 douzaines).	
32 x 4½	28.20		23.75	F.A.B. Montréal	
33 x 4½	29.45				
34 x 4½	30.50				
35 x 4½	31.80				

TUBES

Dimensions	Réguliers	Pesants	Avec sucre:
30 x 3½	\$1.65	\$2.15	Boîte No 2: \$2.20 la douzaine de boîtes, (Caisses de 2 douzaines).
32 x 3½	2.00	2.35	F.A.B. Québec.
31 x 4	2.55	2.05	
32 x 4	2.70	3.25	*Thé Naturel "Le Réveil":
33 x 4	2.75	3.35	Caisses de 5 et 10 lbs
34 x 4	2.90	3.45	\$.55c la lb.
32 x 4½		4.05	F.A.B. Montréal.
33 x 4½		4.30	
34 x 4½		4.50	*Huile à mouche:
35 x 4½		4.65	Bidon de 1 gal. 1.20 le gal.

Pneus garantis pour 8,000 milles.
Prix pour dimensions plus grandes sur demande,
Express payé, livraison prompte.
Pour insecticides voir Bulletin du 28 août.

Peintures Préparées "Fédérées":

Peinture pour maison, intérieur et extérieur:	Couleur ord.	(Baril env. 50 gal)	\$3.20
Couleur ord. (Baril env. 30)			3.20
Bidons	5 gal.	1 ½ gal.	¼ gal.
Couleur ordinaire:	\$3.40	3.45	3.60
No 36; vert à ja-			
lousie	3.90	4.00	4.15
No 37; vermillon	4.30	4.40	4.55
Blanc intérieur et extérieur	3.75	3.85	4.00
4.15			

Demandez cartes de couleur ainsi que liste de prix complète pour peinture à plancher, à granges, voitures et instruments aratoires, teinture à bardeaux et teintures au vernis et huile de lin.
Blanc de plomb pur, étiquette du Gouvernement (en chaudières de 25 lbs): \$14.50 le 100 lbs.
Fret payé sur toute commande de \$25.00 et plus

"Papier à couverture"

Marque "Fédérée"	(deux côtés caoutchoutés)	1 pli	\$1.65 le rouleau.
		2 "	\$2.00 "
		3 "	\$2.40 "
Marque "CC"	(deux côtés caoutchoutés)	1 pli	\$1.15 "
		2 "	\$1.40 "
		3 "	\$1.75 "
Marque "Mika"	(un côté caoutchouté, 1 côté surf-minérale)	1 pli	\$1.30 le rouleau.
		2 "	\$1.60 "
		3 "	\$1.90 "

F. A. B. Montréal.
Classification.

*Sel
Sel en pierre, sac de 100 lbs. \$ 1.10
Gros sel, le sac de 140 lbs. \$ 1.20
*Bluets en conserves
Sans sucre:
Boîte No 2: \$1.95 la douzaine de boîtes, (Caisses de 2 douzaines).
F.A.B. Montréal
Avec sucre:
Boîte No 2: \$2.20 la douzaine de boîtes, (Caisses de 2 douzaines).
F.A.B. Québec.

*Thé Naturel "Le Réveil":
Caisses de 5 et 10 lbs \$.55c la lb.
F.A.B. Montréal.
*Huile à mouche:
Bidon de 1 gal. 1.20 le gal.
5 gal. 1.10 "

*HUILES:

Huile à moteur 1ère qualité pour automobile, légère, médium et pesante	70c
Huile à tracteur, extra pesante	80c
Huile à transmission Scio	65c
Huile à cylindre à vapeur	85c
" " " "	60c
" " " "	50c
Huile à engin à gazoline	48c
" " " "	42c
" " " "	36c
Huile à machine	50c
" " " "	44c
" " " "	38c
Huile à Séparateur à vapeur	60c
" " " "	63c
" " " bras	40c
Huile à harnais	60c

Les prix ci-dessus pour les huiles de toutes sortes sont pour quantités d'un baril d'environ 45 gallons. Ajoutez 03c par gallon pour quantité ½ baril et 25c par gallon pour bidon de 5 gallons.

*GRAISSES:

Graisse à essieu:	Cse 48 boîtes	1 lb	\$6.40 la caisse
" 24 "	3 "		8.80 "
" 12 "	5 "		7.40 "
boîtes 10 lbs.			1.45 la chaud.
" 25 lbs.			3.00 "

Graisse à godet "Cup Grease":
Cse 36 Chaudières 1 lb \$6.00 la caisse
" 12 " 5 " 8.20 "
" 6 " 10 " 7.70 "
Chaudière 25 lbs. 3.35 le chaud.

REVUE

FARINES

Le marché est fort... Les prix du marché... à \$9.05 le baril; la de... \$8.55 et la farine for... \$8.35. Nos prix se cor... tagement puisque... farine environ \$1.25 de... Nous ne prévoyons... longtemps, à cause d... ments de plusieurs p... comptent sur nous po... supplément de leur réc... chez eux.
Pour en profiter, v... commandes par l'en... coopérative locale ou... en indiquant sans déla... quantité d'engrais et d... aurez besoin cet autom... l'hiver prochain.
Les expéditions sero... convenue pour une p... Le principal est de sav... vous faut.
Il est très important... sactions dès mainte... chars dont vous aurez b... puissions confirmer... quantité d'engrais sur... une option de 8 jours.

SON ET

Nos prix ne sont pa... de nos contrats spéci... marché sont les suiv... tonne; gru rouge, \$32... \$38. la tonne, soit \$2... plus que les rôtres.
Voilà de la vrai... notre réserve s'épuise... d'en profiter.
Ce compartiment est... celui de la farine et nos... commandes de farine... ment à ceux du son et d...

CRIBLURES

Les criblures de b... qualité se vendent à l... la tonne f.a.b. Montr... du marché en est de \$2... quelques wagons.
On se plaît à recon... nutritives de nos cribl... l'industrie laitière, c... criblures est notre pr... il est aussi celui de nos... Mais il faut remarq... est encombré de cr... qualité inférieure qui... prix moindres; elles n... la qualité de nutritio... l'alimentation convena...

MACHINES A

La Coopérative Fédé... marché de la province... toires d'un nouveau... ments Oliver, qui joui... mée mondiale. Elle a... installation spéciale d... principales succursales.
Elle le fait dans... rendre service aux cul... débarrasser d'un inter... souvent sans conscie... ments sont offerts à de... qui restent de beaucou... que les agents d'autre... présenter; et la Coopé... mettre fin à leur règne... Encouragez-nous.
d'automne, ayez une b... nez la Oliver, et vous... résultats de votre réce... Procurez-vous des hers... des rouleaux à biner, c... tous des instruments... perfectionné, pour l'am... matériel roulant et le... ferme.
Des agents d'autres... parmi nous, pour vou... duits inférieurs, prati... prix que les rôtres; b... baisser leurs prix, dep... dons les machines O... quoi payer de \$5. à \$... des instruments qui n... tres en qualité et en... enrichir les autres?
Done, changez vos... Il est reconnu que le...

REVUE DES MARCHES

Du 13 au 20 octobre inclusivement

Donnée par Coopérative Fédérée de Québec, Section des Achats

FARINE

Le marché est fortement à la hausse. Les prix du marché sont la 1ère patente à \$9.05 le baril; la deuxième patente, à \$8.55 et la farine forte à boullanger, à \$8.35. Nos prix se comparent très avantageusement puisque nous vendons la farine environ \$1.25 de moins le baril.

Nous ne prévoyons pas de baisse d'ici longtemps, à cause des approvisionnements de plusieurs pays d'Europe qui comptent sur nous pour leur fournir le supplément de leur récolte qui a manqué chez eux.

Pour en profiter, veuillez grouper vos commandes par l'entremise de votre coopérative locale ou du cercle agricole, en indiquant sans délai, au secrétaire, la quantité d'engrais et de farine dont vous aurez besoin cet automne et au cours de l'hiver prochain.

Les expéditions seront faites à votre convenance pour une période de 6 mois. Le principal est de savoir la quantité qu'il vous faut.

Il est très important pour vous que nous sachions dès maintenant le nombre de chars dont vous aurez besoin, afin que nous puissions confirmer définitivement la quantité d'engrais sur lesquels nous avons une option de 8 jours.

SON ET GRU

Nos prix ne sont pas changés, à cause de nos contrats spéciaux. Les prix du marché sont les suivants: son, \$30, la tonne; gru rouge, \$32, la tonne; gru blanc, \$38, la tonne, soit \$2.00 par tonne de plus que les nôtres.

Voilà de la vraie coopération mais notre réserve s'épuise rapidement; à tous d'en profiter.

Ce compartiment est en sympathie avec celui de la farine et nos remarques pour les commandes de farine s'appliquent également à ceux du son et du gru.

CRIBLURES DE BLE

Les criblures de blé de la meilleure qualité se vendent à la Coopérative \$28, la tonne f.a.b. Montréal, quand le prix du marché en est de \$29. Il nous en reste quelques wagons.

On se plaint à reconnaître les qualités nutritives de nos criblures, surtout pour l'industrie laitière, car la qualité des criblures est notre premier souci comme il est aussi celui de nos clients.

Mais il faut remarquer que le marché est encombré de criblures de blé de qualité inférieure qui se vendent à des prix moindres; elles ne contiennent pas la qualité de nutrition nécessaire pour l'alimentation convenable du bétail.

MACHINES ARATOIRES

La Coopérative Fédérée a mis sur le marché de la province des instruments aratoires d'un nouveau modèle, les instruments Oliver, qui jouissent d'une renommée mondiale. Elle a préparé toute une installation spéciale dans ce but, à ses principales succursales.

Elle fait dans le but unique de rendre service aux cultivateurs et de les débarrasser d'un intermédiaire tenace et souvent sans conscience. Ces instruments sont offerts à des prix raisonnables qui restent de beaucoup inférieurs à ceux que les agents d'autres maisons peuvent présenter; et la Coopérative Fédérée veut mettre fin à leur règne de profits exagérés.

Encouragez-nous. Pour vos labours d'automne, ayez une bonne charrue, prenez la Oliver, et vous serez étonnés des résultats de votre récolte, l'an prochain. Procurez-vous des herbes, des cultivateurs, des rouleaux à biner, de la même maison, tous des instruments du type le plus perfectionné, pour l'amélioration de votre matériel roulant et le progrès de votre ferme.

Des agents d'autres maisons circulent parmi nous, pour vous donner des produits inférieurs, pratiquement au même prix que les nôtres; ils doivent même baisser leurs prix, depuis que nous vendons les machines Oliver. Alors pourquoi payer de \$5. à \$25. plus cher pour des instruments qui ne valent pas les nôtres en qualité et en durée? Pourquoi enrichir les autres?

Donc, changez vos efforts en profits. Il est reconnu que les instruments ara-

toires Oliver sont les meilleurs au monde, à cause de la qualité de leur matériel, la perfection et la solidité de leur mécanisme.

Demandez notre brochure explicative et notre liste de prix.

ENGRAIS CHIMIQUES

Notre succursale de Sainte-Rosalie Junction a reçu toute une cargaison de Phosphate Thomas de Belgique. Grâce à nos démarches et à notre crédit, le prix de cet engrais chimique supérieur est réduit de moitié sans que sa qualité en souffre le moindrement. C'est un produit de première qualité qui convient à tous les sols; ses propriétés nutritives sont reconnues et les essais qu'on en a faits chez nous sont concluants.

Ce Phosphate supérieur qui se compose de seize pour cent d'acide phosphorique assimilable, est vendu dans des sacs doubles de 200 livres à \$16.50 la tonne f.a.b. Québec. Nos prix sont les plus bas du marché si l'on tient compte de la qualité du produit.

Nous vendons aussi d'autres engrais renommés, comme Superphosphate à 16 pour cent d'acide phosphorique assimilable; le Muriate de Potasse, à 48 pour cent de potasse; le Sulfate de Potasse, à 48 pour cent de potasse; le nitrate de Soude, à 15 pour cent d'azote; et le Sulfate d'Ammoniaque, à 20 pour cent d'azote.

Donnez-nous votre commande immédiatement; mentionnez la quantité requise, la date à laquelle vous désirez la recevoir et nous nous ferons un plaisir de vous satisfaire. Nous vous rappelons que c'est un temps propice pour l'achat de vos engrais chimiques, qui sont aujourd'hui une nécessité, si l'on veut obtenir d'excellents produits.

BROCHE A FOIN

Le moment de faire presser le foin est venu, et les cultivateurs se préparent pour le marché d'hiver; il leur faut une bonne broche qui puisse résister à ce travail et donner entière satisfaction. La Coopérative Fédérée la leur fournira en quantité à bonnes conditions.

Notre broche se vend selon les besoins du client, soit en rouleaux de 50 livres, soit en longueurs de 3 à 11 pieds. Nous en avons de la grosseur No 13, No 14, No 15.

Nous insistons sur le groupement des commandes, afin d'atteindre la quantité de 24,000 livres pour un wagon complet. Il y a bénéfice d'une remise considérable dans les frais de transport. Nos expéditions sont faites le plus rapidement possible.

HUILES ET GAZOLINE

Le prix de la gazoline baisse encore; placez dès maintenant votre commande pour une barrique de plusieurs gallons. Veuillez consulter la liste de prix sur la page précédente. La gazoline est utile pour les travaux de la ferme; quand elle sert à ces fins, elle est exempte de la taxe. Mais il faut le spécifier dans la commande.

Le pétrole est baissé de quelques sous. Nous avons également des huiles pour moteurs d'une très bonne qualité, comme de l'huile à tracteur, à transmission, à machine, à séparateur, à harnais; de la graisse à essieux, à godet; du pétrole, marque Fédérée, et puis de la gazoline, soit en baril de 45 gallons ou en quantité moindre.

N'oubliez pas que tous ces prix sont inférieurs à ceux du marché et cela pour le plus grand avantage de nos sociétaires.

PEINTURES

La saison est propice pour retoucher vos maisons et dépendances, après les travaux de la moisson; et la Coopérative Fédérée peut se rendre utile dans ce domaine. Le cultivateur trouvera chez elle, en quantité, tout ce qu'il lui faut en peinture de première qualité.

Nous avons à votre disposition un assortiment complet. Nos peintures, marque Fédérée, ont fait leur réputation; voyez dans nos campagnes les milliers de maisons et de bâtiments qui en sont revêtus. Elles se vendent, tant pour intérieur que pour extérieur, soit en baril de 50 gallons, soit en petit baril de 30 gallons, soit en bidon de 5 gallons, ou d'un gallon, ou de deux pintes ou d'une pinte. Il y en a pour tous les goûts.

TOUS AIMENT

La FRONTENAC



ASSEZ FORTE
BIEN MURIE
NOURRISSANTE
ET
DÉSALTÉRANTE

Ces bons ouvriers des usines des grandes villes— trop souvent privés du bon air et de la lumière bien-faisante du jour, reconnaissent dans la bonne vieille bière "Frontenac" le meilleur stimulant qui soit.

Que ne fera-t-elle pas pour vous qui jouissez du grand air et du soleil?

Pour récupérer vos forces et reconvrir votre vigueur prenez invariablement un bon verre de

Frontenac Export Ale

Demandez nos peintures spéciales pour instruments aratoires; cette peinture adhère au métal et lui conserve sa fraîcheur et son brillant.

BROCHE A CLOTURE

C'est le moment de réparer avant l'hiver les clôtures détériorées soit par les bestiaux, soit par les machines, soit par pur accident. Nous vous conseillons également de remplacer la vieille clôture à perche, par une clôture de broche moderne.

Nous avons de la bonne broche à clôture pour répondre à tous les besoins, à des prix exceptionnels. Faites-en l'essai sans plus tarder.

POMMES

La saison des pommes bat son plein. Comme la récolte est abondante, la Coopérative Fédérée est en état d'en faire bénéficier nos sociétaires.

Elle peut offrir, comme dans le passé, des pommes d'hiver, au wagon complet, à des prix forts raisonnables que nous publions dans la page voisine. A tous nos vieux clients qui tous les ans recourent à nous de se procurer de bonnes pommes.

Le travail étant délicat, il faut une maison de confiance pour exécuter ces transactions et nos clients réguliers le savent. Nos prix et conditions seront annoncés ces jours-ci.

PAPIER A COUVERTURE

Pour la réparation des maisons et dépendances de la ferme et pour de nouvelles constructions, consultez les produits de la Coopérative Fédérée, car elle peut vous fournir du papier à couverture d'excellente qualité. Nous en avons de toutes les épaisseurs requises 1-2-3 plis, de même que le papier à lambris pour intérieur et extérieur.

Nous offrons un papier à lambris spécialement employé pour les cloisons de buanderie et fromageries. C'est un papier qui ne dégage aucune odeur et ne fait subir au beurre et au fromage aucune altération au cours de la fabrication et de l'entreposage.

Tous nos papiers à couverture peuvent vous être fournis dans toutes les variétés à nos succursales de Hébertville-station, St-Félicien, Québec, Waterloo, Princeville et Ste-Rosalie, qui en possèdent un bon assortiment, ce qui vous assurera une prompte livraison.

PACIFIQUE CANADIEN

SERVICE SUPERIEUR

ENTRE

Québec et Montréal

Le service des trains du chemin de fer PACIFIQUE CANADIEN, entre Québec et Montréal est meilleur que jamais.

Les trains partent de Québec (Gare du Palais) pour la Gare Viger à 9.00 a. m., sauf le dimanche, à 4.40 p. m., tous les jours et 11.55 p. m., tous les jours. Pour la Gare Windsor à 1.30 p. m., et 11.55 p. m., tous les jours.

Arrêts à l'Avenue du Parc, Montréal Ouest et Westmount. Service tout aussi commode dans la direction inverse.

Pour détails complémentaires s'adresser aux Agents des Billets, 30 rue St-Jean, tel. 2-0093; Château Frontenac, tél. 2-1840 et Gare du Palais, tél. 2-0363.

Nous Suivons l'Exemple de Deux Pays de Progrès

Le Danemark et la Nouvelle-Zélande sont, parmi les pays qui font de l'industrie laitière, ceux qui ont, d'après les experts en la matière, fait le plus de progrès. En effet, le beurre du Danemark est celui qui est le mieux coté en Angleterre, et celui de la Nouvelle-Zélande vient immédiatement après.

Ces pays ont servi d'exemple au point de vue de l'organisation de leurs fabriques, de leur système de vente et de la classification de leurs produits. Leur succès sont surtout dus au fait qu'ils ont compris que l'amélioration d'un produit n'était possible qu'à la condition de le classer et le payer suivant sa valeur.

Ils ont aussi compris que, pour faire de l'industrie laitière une chose profitable, il fallait se rendre compte de la valeur du lait apporté aux fabriques et de le payer suivant sa qualité. Le Danemark n'a même pas attendu que le Dr Babcock ait fait sa fameuse découverte, rendant la détermination du gras facile et peu coûteuse, pour prendre les moyens de se rendre compte de la richesse du lait; on se servait, faute de mieux, du pourcentage de crème pour déterminer la valeur du lait.

En Nouvelle-Zélande, tout le lait et toute la crème se paient d'après leur richesse en matière grasse. C'est vers 1890

que les fromageries ont adopté ce système en se servant de la méthode de "gras seul".

La Province de Québec, en adoptant la loi du paiement du lait suivant sa richesse en matière grasse, n'a fait que suivre le bon exemple donné par les deux pays cités plus haut et qui sont, sans conteste, des pays de progrès.

LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PER
B-226



ADMINISTRATIO
(E

VOLUME X

A L'EX



pers
rati
les
cos
cha

Voir condit